7e ANNEE — T. XLII N° 954 — 23 décembre 1945



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 5 francs
Abonnements { Un an : 125 francs / Six mois : 65 francs }

CONSTITUTION ET CONSTITUANTE

a XIXe Semaine sociale des catholiques italiens (Florence 22-28. 10. 45)

]Evénement très important de la vie nationale et tholique italienne, cette Semaine sociale — la emière après une interruption de onze années — est tenue dans la ville de Florence, toujours cueillante et belle, encore que la guerre lui ait é quelques-uns de ses joyaux. Organisée par Action catholique (par l'Institut des Activités ciales), remarquable par le nombre et la qualité s inscriptions, adhésions et présences (1), elle udia, à la lumière de la doctrine sociale de glise, un thème central : « Constitution et Consuante », d'une importance vitale et d'un intérêt s actuel pour la nation italienne. Ce sujet traité ns la Semaine sociale fournirait, en effet, l'occan aux catholiques italiens de considérer les ves problèmes touchant la nature de la future nstitution et le rôle de l'Assemblée constituante, d'apporter un concours positif à l'établissement la base même de l'ordre social et des rapports re les citoyens.

Lettre de S. S. Pie XII à S. Em. le cardinal Luigi Lavitrano.

l'occasion de la Semaine sociale, le Pape adressé à S. Em. le cardinal Luigi Lavitrano, sident de la Commission cardinalice pour la ection générale de l'Action catholique italienne, lettre qui souligne l'importance de ce congrès iolique et celle du sujet qu'il doit étudier. Ce ument donne, en plus, des directives aussi autoes que précises et opportunes. En voici les sages essentiels :

... Nous envoyons aux catholiques italiens réunis orence, à l'occasion de leur XIXe Congrès social, la édiction qu'ils nous demandent. Puisse-t-elle leur un gage de lumière divine, en sorte que cette assemblée rende par la parole, par ses décisions ses actes un témoignage proportionné aux nobles nti ns et aux buts élevés qui en ont inspiré l'organi n et le programme... Ce Congrès est une entreprise aussi ardue que délicate, parce qu'il va étudier un problème qui est aujourd'hui le principal sujet de conversation dans la vie italienne, à savoir la nouvelle Constitution du pays... Nous avons confiance que les professeurs de la Semaine sociale sauront se montrer, dans une matière si importante, les fidèles et fermes défenseurs de la doctrine catholique telle qu'elle est exposée dans Nos discours et messages, en vertu du devoir que Nous impose le magistère ecclésiastique suprême que Dieu Nous a confié. Nous souhaitons de tout cœur qu'aux leçons des professeurs répondent une docile attention, des discussions sages, non moins que des résolutions fermes et pratiques. Qu'il Nous soit du moins permis, en saluant paternellement cette magnifique manifestation de ces très chers fils, de leur rappeler les responsabilités qui leur incombent, ainsi qu'à tous ceux qui partagent la même foi catholique et le même amour de leur pays, dans ces circonstances si critiques de leur vie nationale.

En réfléchissant aux conséquences néfastes qu'aurait, au sein de la société et dans l'histoire, une Constitution qui abandonnerait « la pierre angulaire » qu'est la conception chrétienne de la vie pour tenter de s'appuyer sur l'agnosticisme moral et religieux, tous les catholiques comprendront facilement qu'à l'heure actuelle la question qui doit, par-dessus toutes les autres, attirer leur attention et stimuler leur activité, consiste à assurer à la génération présente et aux générations futures le bienfait d'une loi fondamentale de l'Etat qui ne s'oppose pas aux principes de la religion et de la morale, mais qui, au contraire, puise en eux sa vigoureuse inspiration, en proclame et en poursuive sagement les buts élevés. A cet effet, il pourra être utile de se rappeler que la nouveauté des lois n'est pas toujours salutaire ou bienfaisante pour le peuple, mais que bien souvent la recherche précipitée de changements radicaux est l'indice de l'oubli de sa propre dignité et de sa propre histoire, ainsi que d'un assujettissement facile aux influences étrangères et non à des idées mûrement réfléchies. Que les catholiques italiens sachent donc que le fait de rester fidèles aux meilleures traditions spirituelles et juridiques de leur pays qui ont fait leurs preuves ne signifie pas qu'on soit hostile aux réformes sociales que réclame le bien commun.

Qu'ils proclament à leur grand et malheureux pays que le pacte qui les conduira à l'unité et à la stabilité ne peut être cimenté ni dans la haine ni dans l'égoïsme des classes, mais bien dans une sincère charité mutuelle qui rend frères tous les citoyens et les unit dans l'aide réciproque, la collaboration et le respect... »

---

(1) prirent part les chefs de la démocratie chrétienne , notamment M. Alcide de Gasperi, actuellement t du Conseil et ministre des Affaires étrangères. à la Semaine sociale, M. Jacques Maritain, ambasde France au Vatican, ne put y assister en raison oirs de sa charge. Il s'en excuse dans une longue à M. V. Veronese, secrétaire général. (Cf. *la Croix*, 1. 45.)

Les tables du tome XLI (5 janvier-20 mai 1940 et 24 septembre au 31 décembre 1944) sont sous presse.

Les tables du tome XLII (nos 927 à 954, 7 janvier-23 décembre 1945) paraîtront ultérieurement.

Les travaux de la Semaine sociale.

Les Italiens, comme d'autres peuples d'Europe, ont à résoudre aujourd'hui le grave problème de l'élaboration d'une nouvelle Constitution durable, féconde, adaptée aux exigences de leur patrie. A cet effet, ils doivent élire pour l'Assemblée constituante des hommes capables. Cela requiert un travail préalable d'éducation du peuple plus ou moins désorienté. La Semaine sociale de Florence a tenté d'apporter un commencement de solution à ces problèmes de la Constitution et de la Constituante. Elle fournit sur ces deux sujets, aux catholiques, une information et une orientation aussi précises que nécessaires. A Florence, il n'y a pas eu de démagogues, ni de tribuns populaires à la mentalité de prestidigitateurs de foire, promettant la panacée universelle dans l'avènement d'un ordre social athée et uniquement matérialiste. On a entendu des maîtres consciencieux et réalistes, animés du désir d'enseigner à leurs compatriotes l'art de construire une société véritablement humaine, faite pour le bien physique, moral et surnaturel de l'homme.

S. Em. le cardinal Elia Dalla Costa, archevêque de Florence, prononça, le 22 octobre, dans le salon de Santa-Maria-Novella, le discours d'ouverture de la Semaine sociale, en présence de deux archevêques, quinze évêques et de nombreux fidèles. Il traita des devoirs des catholiques italiens : « Nous pouvons et nous devons exiger une Constitution à caractère chrétien, et nous l'aurons si nous la voulons, puisqu'elle dépendra des bulletins de vote que nous déposerons dans les urnes électorales : il en sortira la Constituante et, avec elle, la défaite ou la victoire. »

Les principales leçons de la Semaine, toutes suivies de discussions, furent faites par des juristes, par des professeurs à l'Athénée pontifical du Latran, aux Universités de Bologne, Milan, Florence, et par des sociologues éminents. Citons Mgr Graneris (*La finalité de l'Etat*), professeur Ferrucio Pergolesi (*Orientation et tendance des Constitutions modernes*), M. Egidio Tosato (*Les garanties des lois constitutionnelles*), M. Camillo Corsanego (*Le problème religieux et les Constitutions*), le R. P. Messimeo, S. J. (*La source du pouvoir constitutionnel*), M. Antonio Amerth (*Essence et fonctions de la Constituante*), etc. Les problèmes de la presse, de l'école, de la moralité publique, des activités sociales furent aussi étudiés dans leurs rapports avec la Constitution. L'Etat chrétien s'inspire des principes de l'éthique chrétienne ; dans son sein, le chrétien trouve la garantie de pouvoir être ce qu'il doit être, chrétien dans sa pensée, dans sa vie, dans son activité, dans son action privée, familiale, professionnelle, civique. Le christianisme offre à tous les peuples un programme incomparable de droiture, de justice, de charité, de bien-être.

Après le discours de l'archevêque de Florence, celui que prononça, à la clôture de la Semaine sociale, le 28 octobre, S. Exc. Mgr Adriano Bernareggi, évêque de Bergame et président des Semaines sociales italiennes, sur le thème « Démocratie et Constituante », dégagea nettement les principes et les conclusions des travaux de ces fécondes journées sociales. Ces idées essentielles et ces aspirations se trouvent formulées dans une déclaration finale qui fixe l'attitude des catholiques italiens à l'égard de la Constituante.

« ... Les catholiques italiens réunis en la XXIXe Semaine sociale expriment le vœu unanime que la prochaine Constituante italienne s'inspire dans la nouvelle Constitution de l'idéal démocratique et tienne compte de la conscience catholique de la nation, et ils formulent les postulats suivants, en conformité avec les enseignements du Pontife régnant :

Que soit total et inviolable le respect de la dignité de la personne humaine, telle que l'entendent la religion, la philosophie et la sociologie, avec toutes les libertés qui constituent la garantie indispensable de tout véritable régime démocratique.

Que la religion catholique soit considérée, ce qu'elle est vraiment, comme un élément essentiel et primordial de la vie, du caractère, de la civilisation de la nation, de manière que ces prémisses définissent harmonieusement les relations entre l'Eglise et l'Etat.

Que soient garantis à la famille la liberté, les droits, la protection, comme l'exigent le sentiment et la façon chrétienne d'être du peuple, principalement en ce qui concerne la reconnaissance du sacrement de Mariage, quant aux effets civils, à l'indissolubilité du lien, à l'éducation des enfants, à sa mission sociale et morale.

Que l'école, en vertu de sa principale fonction éducatrice, soit à tous les degrés conforme à la tradition chrétienne du pays, et que sa liberté soit garantie.

Que la justice sociale soit obtenue suivant l'idéal du christianisme, qui l'a révélée et enseignée, et qu'elle soit établie sur ces trois principes fondamentaux : le principe de la propriété privée comme fruit du travail et garantie de la personne humaine et de la famille, et de son ordonnance pour le bien commun ; le principe de la collaboration entre le capital et le travail, comme coefficient de la production, en considérant le travail dans sa juste prééminence due à son caractère d'activité humaine ; le principe de l'entente et de la coopération entre toutes les classes de la vie sociale, basées non seulement sur des règlements équitables politiques et économiques, mais encore sur la possibilité pour tous d'accéder aux plus hauts degrés de la culture et aux emplois publics.

Que la justice internationale se réalise suivant la fraternité et l'égalité des peuples et suivant leur droit commun à la participation des biens accordés par le Créateur à tout le genre humain.

Les catholiques réunis à l'occasion de la Semaine sociale croient ne pas pouvoir rendre d'hommage plus digne ni plus logique aux idéals et aux aspirations qui se sont manifestés au cours de ces études, qu'en invitant tous leurs frères dans la foi, tous les citoyens chrétiens, à coopérer au triomphe de si nobles fins, spécialement par l'accomplissement unanime de leur devoir électoral et par cette paisible vie civile qui assurera leur efficace réalisation. »

La Semaine sociale de Florence a eu le grand mérite d'éclairer les catholiques italiens sur les postulats concrets contenus dans cette expression : « Constitution chrétienne ». Il faut les réaliser en accomplissant ses devoirs civiques. « Cette Constitution, a dit le cardinal Dalla Costa, dépend de nous catholiques italiens. Cependant, j'avoue ma crainte, non du nombre des ennemis, mais de l'absence de nos amis. Si les bons ne se décident pas à prendre part à la vie publique, spécialement en accourant serrés aux urnes, le chemin restera ouvert aux violences, au sectarisme, à la dictature, et cela au grand préjudice de la religion, de la moralité, de la vie familiale et de la nation tout entière. »

— *L'avenir de l'Europe centrale. La mission européenne de l'Autriche*, introduction par ERNEST PEZET, conclusion par PAUL CATRICE. — Brochure grand format, 32 pages avec deux cartes hors texte, 40 francs, agence *Univers*, Lille.

Une nécessité cruciale de la paix est de refaire l'Europe centrale et orientale. Problème complexe ! Le directeur de l'agence *Univers*, M. Paul Catrice, voit dans une Autriche libre politiquement et économiquement stable la pièce maîtresse d'une Confédération danubienne. Une bibliographie de langue française sur les divers Etats de l'Europe centrale rendra de grands services aux chercheurs qui voudraient se documenter sur ces Etats.

— *Forgeons le destin de la France. Constitution fondée en raison.*

Cette brochure, adressée au peuple français et publiée par le Centre d'action intellectuelle, est tout à fait d'actualité. Elle contient en annexe un projet de lois constitutionnelles élaboré dans la clandestinité par l'Arc, l'un des tout premiers mouvements de résistance. M. Probus Correard, président du Centre d'action intellectuelle et principal rédacteur des circulaires de l'Arc, formule, à propos des Constitutions successives de la France, du système constitutionnel anglais et américain, des principes politiques, du régime électoral, du gouvernement, du pouvoir judiciaire et législatif, des remarques et des conclusions judicieuses et opportunes.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Edouard Le Roy successeur de M. Henri Bergson

M. Edouard Le Roy, ayant été élu par l'Académie française (1) à la place vacante par la mort de M. Henri Bergson, y est venu prendre séance, le jeudi 18 octobre 1945, et a prononcé le discours suivant :

Discours de M. Edouard Le Roy.

Messieurs,

Permettez que mes premières paroles soient pour vous dire en toute simplicité de cœur, sans éloquence ni subtile analyse, le double sentiment que j'éprouve : gratitude profonde envers l'Académie, dont la bienveillance m'a fait un si prompt accueil, et cependant, dès que la réflexion me ramène vers l'ensemble d'un passé plus ancien, étonnement très sincère de me voir à cette place. En m'y appelant, vous avez dépassé mes rêves de jeunesse les plus ambitieux. Le souvenir me revient, ce soir, d'une de ces causeries entre camarades, au seuil de la vie, où chacun s'amuse à rivaliser de présomption et, sans trop y croire, mais sans non plus en douter tout à fait, se forge une espérance d'avenir dont il ne mesure pas l'audace. Je me rappelle avoir prétendu, ce jour-là, que je finirais ma carrière comme professeur au Collège de France et membre de l'Institut dans la section de philosophie. Même alors, je n'avais pas poussé le jeu d'hyperbole jusqu'à me promettre d'appartenir jamais à un corps voué depuis trois siècles, par-dessus les spécialités savantes, au maintien général de la culture et de la spiritualité françaises, et que les vicissitudes humaines, parfois si dissolvantes, n'ont pas empêché de répondre glorieusement à sa vocation. Etre associé à pareille œuvre, il faudrait, certes, beaucoup de témérité pour s'en croire devenu digne. Vais-je donc saisir ici l'occasion d'avouer après tant d'autres que je ne méritais pas un tel honneur ? Excusez-moi de renoncer à cette formule trop facile et qui, malgré tout, prête un peu à sourire. Car enfin j'ai posé ma candidature et vos suffrages l'ont accueillie : dois-je me reconnaître coupable de vous avoir demandé une injustice et, en guise de merci, vous adresser l'étrange compliment de me l'avoir accordée ? Les choses m'apparaissent, en vérité, sous un jour différent, un jour inspirateur de modestie plus réelle. Vos sages traditions veulent que chacune des grandes disciplines de la pensée ait toujours un témoin parmi vous ; la philosophie est de ce nombre, au premier chef ; c'est donc à elle surtout que vos suffrages ont reconnu des titres ; et, puisqu'il faut bien qu'elle prenne figure individuelle pour siéger dans votre compagnie, vous en avez choisi cette fois le représentant à l'ancienneté. Pour celui-là, quel indiscutable motif de se tenir, fût-ce au plus intime de soi, à son rang véritable ! Mais aussi quel encouragement à un travail redoublé ! A mesure que la vieillesse arrive, on se prend davantage à douter de l'œuvre accomplie, tant se révèle manifeste l'écart entre ce qu'il aurait fallu faire et ce que l'on a fait. Votre jugement console et calme cette inquiétude, la transforme en résolution de progrès ; et ainsi la reconnaissance qui vous est due peut à son tour se déployer sans scrupule, sûre de rester à la fois juste et vraie, si loin qu'elle aille : une reconnaissance, d'ailleurs, qui ne se contentera pas de paroles, mais prend avec elle-même l'engagement de se mieux traduire, par un effort de concours total à votre haut labeur.

Hommage à M. Henri Bergson.

En ce sens, un devoir immédiat m'incombe : *rendre l'hommage traditionnel à mon prédécesseur*. Beau sujet d'éloge, à coup sûr, mais combien redoutable ! Car l'honneur d'être admis parmi vous est encore accru pour moi par celui de succéder à M. Henri Bergson. Et voici que, de nouveau, deux sentiments me partagent. Un sentiment de joie, d'abord : parce qu'il va m'être possible de publier plus solennellement ma dette envers un maître non moins aimé que vénéré. Je sais par lui-même — et par d'autres — que, depuis assez longtemps déjà, il souhaitait ma présence ici et travaillait à la préparer. Ce désir fut la cause décisive de ma candidature : comment aurais-je résisté à qui, même disparu, me pressait encore, par un souvenir demeuré vivant, avec la double autorité du maître et de l'ami ? C'est lui qui m'a désigné jadis pour être son suppléant, puis pour occuper sa chaire au Collège de France. Je lui dois également mon entrée à l'Académie des sciences morales, où j'ai eu le bonheur de siéger plus de vingt ans à ses côtés. Rien ne pouvait me toucher davantage que de vous avoir été, dès l'abord, présenté par lui toujours et de me dire qu'en lui succédant je correspondrais à un de ses vœux anciens. Mais, à travers l'émotion ressentie, une crainte s'insinue. Lourde tâche, en effet, et bien intimidante que celle de rendre à un tel esprit l'hommage d'une étude qui ne soit pas trop indigne de l'homme et de son œuvre ! Ce que fut celle-ci, nul ne l'ignore. On s'accorde aujourd'hui à en célébrer la richesse et la profondeur géniales, comme à proclamer le rôle majeur qu'elle a tenu dans cette renaissance de la métaphysique à laquelle nous avons assisté, il y a un demi-siècle, et qui a mis fin à une ère prolongée de positivisme et de criticisme étroitement exclusifs. Personne, disciple ou non, ne pensera plus désormais comme auparavant. Une manière nouvelle de sentir et de comprendre les mystères de l'existence a été ainsi introduite et demeure acquise. Le nom de Bergson est donc à placer au même rang que ceux d'un Platon ou d'un Descartes, la révolution de pensée qu'il évoque à reconnaître égale en importance à la révolution kantienne ou même à la révolution socratique. Cela, je l'avais écrit en propres termes, voilà bientôt quarante ans, et m'étais vu, de ce chef, accusé de fol enthousiasme juvénile. Tout le monde, maintenant, juge au contraire que c'était justice. Mais qui ne voit dès lors la difficulté ou mieux l'impossibilité de faire tenir dans un bref discours l'analyse et la discussion tant soit peu sérieuses d'une telle œuvre ? D'autre part, se borner à quelques formules sommaires plus ou moins habilement construites et enchaînées, à la façon de cet *homo loquax* qui croit comprendre une chose quand il sait en parler, et dont M. Bergson a dit qu'il représentait le seul type d'humanité à lui être irréductiblement antipathique, je ne saurais m'y résoudre. Une solution du problème ainsi posé consisterait sans doute à essayer de peindre un portrait psychologique de l'homme plutôt que de tracer un schéma soi-disant objectif de l'œuvre ; et, certes, je le ferais avec plaisir en face d'un si admirable modèle, d'autant que les souvenirs affluent en moi de tant d'affectueux entretiens, où j'ai pu découvrir son âme aux sources de sa pensée. Mais je me heurte alors à une interdiction formelle émanée de M. Bergson lui-même. Il a laissé des instructions catégoriques pour défendre qu'on mêlât rien de sa personne privée à l'examen de ses travaux, estimant (je le cite) que « la vie d'un philosophe ne jette *aucune lumière* sur sa doctrine » et insistant, quant à lui, sur son « horreur » de toute publicité indiscrète. Respectueux de sa volonté, je ne puis donc m'arrêter que fort peu sur sa biographie : une liste de dates, voilà, ou presque, la limite que je dois veiller à ne pas franchir.

---

(1) A été élu à l'Académie française au fauteuil de Henri Bergson le 12 avril 1945 (le même jour que Emile Henriot), par douze voix contre deux à M. Pierre [illegible]et. Le nouvel académicien est né à Paris, le 18 juin [illegible]0 ; ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est [agr]égé de mathématiques (1895), docteur ès sciences [(18]98). Il professa les mathématiques spéciales en divers [lyc]ées, dont celui de Saint-Louis. Philosophe autant que [ma]thématicien, il s'engagea résolument, au début du [siè]cle, dans la voie ouverte par Bergson, dont il devint [le] disciple, puis le suppléant et depuis 1921 le successeur [dan]s la chaire de philosophie moderne au Collège de [Fra]nce. Le 5 avril 1919, il fut élu membre de l'Académie [des] sciences morales et politiques dans la section philo[sop]hie.

[Il] est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment : [*Dog*]*me et critique* (1907), *L'exigence idéaliste et le fait de* [*l'év*]*olution* (1928), *La pensée intuitive* (1929), *Les origines* [*hum*]*aines et l'évolution de l'intelligence* (1929), *Le pro*[*blèm*]*e de Dieu* (1930). Ces cinq ouvrages ont été mis [à l']*Index* par décrets du 26 juillet 1907 pour le premier, [du] 24 juin 1931 pour les quatre autres, car ils contiennent [plusi]eurs propositions modernistes (cf. *D. C.*, t. XXVI, [col.] 231). Mentionnons encore les ouvrages suivants : *Une* [*philo*]*sophie nouvelle : Henri Bergson* (1912), *La France* [*et l'id*]*ée* (1918), *Cours de mécanique* (1930).

[Un g]rand nombre d'articles ou de conférences sur des [sujet]s philosophiques ont été publiés par M. Le Roy dans [la *Rev*]*ue de Métaphysique et de Morale* et dans la *Revue* [*des*] *Cours et Conférences*.

[Le]s sous-titres sont de la *D. C.*

Un brillant élève en mathématique.

Aussi bien, la vie de M. Bergson fut-elle toute simple, entièrement consacrée à l'effort intérieur de méditation et de recherche. Quelques mots rapides en rappelleront suffisamment les principales étapes.

Né à Paris, rue Lamartine, le 18 octobre 1859 — il a aujourd'hui même quatre-vingt-six ans, — d'un père d'origine polonaise, musicien distingué « qui n'eût d'autre tort, nous dit son fils, que de dédaigner la notoriété », d'une mère qui fut (je le cite encore) « une femme d'une intelligence supérieure, une âme religieuse au sens le plus élevé du mot, et dont la bonté, le dévouement, la sérénité — je pourrais presque dire la sainteté, — firent l'admiration de tous ceux qui la connurent », Bergson n'a pas eu à être naturalisé, comme on l'a prétendu, mais seulement à opter pour la nationalité française, une fois devenu majeur : la législation actuelle en eût fait un Français de droit, sauf démarche contraire de sa part. Toute française aussi fut son éducation. Il reçut au lycée Condorcet l'inappréciable bienfait de ces études classiques, si attaquées aujourd'hui, mais qui ont présidé jusqu'ici aux grands siècles de la France et que rien ne remplace pour éveiller le sens des disciplines spirituelles, de ces « humanités » formatrices dont il se fit plus tard le défenseur autorisé au Conseil supérieur de l'instruction publique. Est-il besoin d'ajouter que M. Bergson fut un élève remarquable, moissonnant des récompenses nombreuses à tous les niveaux et dans toutes les branches, y compris le discours latin et jusqu'au prix d'honneur de rhétorique au concours général ? On a paru quelquefois étonné d'apprendre que ses plus brillants succès furent en mathématique, au point que son professeur — M. Desboves, un maître éminent et dont le nom reste attaché à certaines formules de géométrie supérieure — voyait là chez lui l'aptitude maîtresse et la véritable vocation. Il n'y a guère lieu, après la leçon des faits, de craindre, avec M. Desboves, que son élève se soit trompé de voie. Pourquoi cependant cette surprise devant les dispositions initiales d'une intelligence destinée à d'autres développements ? Pourquoi cette impression d'incompatibilité entre l'esprit du bergsonisme et les permières tendances de son créateur ? Peut-être viennent-elles de l'opinion commune qui définit la mathématique, selon la formule des manuels, « une science de raisonnement » et qui suggère trop souvent une sorte d'horreur sacrée en face de ce qu'on suppose n'être ainsi qu'un tissu d'abstractions hermétiques, alors que la philosophie bergsonienne préconise une démarche intuitive de la pensée et se déploie volontiers en poème. Laissons de côté ce dernier jugement que nous aurons bientôt à nuancer davantage, et demandons-nous seulement si les manuels ont raison dans celui qu'ils portent sur la mathématique. Là-dessus, aucun mathématicien authentique ne ratifiera la conception vulgaire. Sans doute, la démonstration rigoureuse joue un rôle essentiel en mathématique, mais surtout un rôle d'après coup, un rôle discriminateur d'invention préalable. Il n'en est pas moins vrai que le mathématicien-né, celui qui pratique effectivement la recherche et qui a le don de la trouvaille heureuse, ne procède point par enchaînement de syllogismes ni de calculs, par amas d'écritures symboliques sur un tableau noir ou une feuille de papier ; il pense intuitivement, lui aussi, ne répugne pas à l'emploi d'images, s'attache à saisir des faits d'un certain genre idéal dans leur pureté immédiate, et vit une manière de perception où ce qui semble au profane froid édifice de schèmes logiques se montre à lui comme un être véritable dont il sent au vif le rythme et l'allure, dont il devine familièrement le caractère, les réactions, le jeu opératoire. Dans ces conditions, ce qu'il éprouve devant un résultat d'ensemble une fois obtenu, c'est une émotion d'ordre esthétique, une émotion d'art comparable aux plus concrètes et aux plus hautes. Voilà sans doute ce qu'entrevoyait déjà le jeune élève de M. Desboves, lorsqu'il triomphait de quelque problème délicat. Et ce qui le faisait hésiter sur le choix d'une carrière.

M. Bergson professeur, académicien, prix Nobel de littérature.

Quoi qu'il en soit, ce fut la philosophie qui, en fin de compte, l'emporta, sans que jamais le principal intéressé — ni personne autre assurément — ait pu en concevoir nul regret, sinon celui qu'excite chez tout adversaire des spécialités closes l'impossibilité pratique d'un cumul. D'ailleurs, quelles compensations magnifiques à ce renoncement inévitable devaient s'offrir au cours de la carrière choisie ! Entré à l'Ecole normale en 1878, dans la section des lettres, M. Bergson en sortit trois ans après agrégé de l'enseignement secondaire et fut nommé tout de suite professeur au lycée d'Angers, puis de Clermont-Ferrand, où il séjourna un peu davantage et se trouva bientôt chargé aussi de conférences régulières à la Faculté. C'est là que se dégagèrent pour lui les principes de sa méthode, là qu'il fit quelques-unes des expériences décisives qui l'orientèrent dans les voies d'une métaphysique nouvelle. En 1889, il soutenait ses thèses de doctorat : une thèse complémentaire, dont l'élégante latinité charma les spécialistes, *Quid Aristoteles de loco senserit*, une thèse principale, célèbre dès l'apparition, le fameux *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Un début si prestigieux le fit aussitôt appeler à Paris, d'abord au collège Rollin, puis peu après au lycée Henri-IV, dans la classe de première supérieure. Il y resta jusqu'en 1898, époque où il revint à l'Ecole normale, maître de conférences. Bref passage d'ailleurs : car, dès 1900, il devenait professeur au Collège de France, où il enseigna de 1900 à 1914, avec l'éclat que l'on sait. Ce fut en juin de cette année 1914 qu'il résolut de se faire suppléer, avant de prendre définitivement sa retraite en 1921, pour se consacrer dès lors en pleine indépendance au pur travail de pensée. Chemin faisant, il avait été élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1901, à l'Académie française en 1914. Lorsque la Société des nations institua une Commission internationale de coopération intellectuelle, la présidence lui en fut conférée, charge qu'il résilia en 1925 pour raison de santé, après l'avoir activement remplie, au plus grand bénéfice de tous. Enfin, le prix Nobel de littérature lui fut décerné en 1928, aux applaudissements unanimes du monde pensant. Voilà, dans sa sécheresse, la courte notice dont M. Bergson a voulu que l'on se contentât, touchant sa vie extérieure. Il ne sera plus question désormais, sauf pour un mot final, que de son œuvre qui, elle, appartient au patrimoine commun des hommes et au sujet de laquelle nous sommes donc plus libres.

Les succès du professeur et de l'écrivain.

Ce que furent les succès du professeur, la légende s'est unie à l'histoire pour en témoigner : vraies ou non, mais toujours significatives, les anecdotes abondent, que je ne répète point parce qu'elles sont trop connues et que le rappel en fâchait un peu M. Bergson. Bornons-nous aux faits généraux qu'il ne pouvait récuser ni proscrire. Dans sa classe de première supérieure, à Henri-IV, ses élèves l'entouraient unanimement d'une admiration affectueuse, recueillaient avec religion ses cours, puis les répandaient au dehors avec une fierté de fervents disciples et, lors même que d'aventure ils s'en détachaient plus tard sur tel ou tel point, restaient marqués par eux d'un signe ineffaçable. Au Collège de France, des foules enthousiastes se pressaient en auditoires compacts au pied de sa chaire, séduites par un charme de renouvellement perpétuel, suspendues à une parole de lumière où transparaissait toute vivante une pensée de créateur saisie en exercice direct. Ce fut même cette affluence toujours croissante qui inspira trop vite au maître le désir d'une solitude plus conforme à sa modestie profonde et lui fit prendre avant l'âge réglementaire la résolution d'une retraite prématurée, qu'il espérait libératrice de tous soins étrangers à la recherche. Vain espoir, du reste : il était entré dans la gloire et ne pouvait plus échapper à ses charges. Le monde entier faisait écho à son œuvre, groupant autour d'elle vétérans chevronnés et jeunes recrues, professionnels et amateurs, hommes d'action et artistes, savants et philosophes, jusqu'à des âmes soucieuses de réformer leur vie intérieure et qui trouvaient là un principe de conversion totale. Partout se multipliaient les traductions, les commentaires explicatifs, les apologies et controverses, les tentatives de prolongements nouveaux, en tous sens et parfois même suivant des voies que l'initiateur n'avait pas directement abordées. Ce mouvement d'esprits a continué longtemps et dure encore : marque d'une influence que bien peu d'autres ont égalée dans l'histoire de la philosophie, depuis les quelque vingt-cinq siècles qu'elle se poursuit.

Critiques et discussions soulevées par la philosophie bergsonienne.

Je sais bien qu'à l'heure actuelle on parle çà et là d'une réaction opposante, voire d'une reprise de polémique hostile, dont se dessineraient déjà plusieurs linéaments assez nets. Il faut se défendre de lui attribuer plus d'importance qu'elle n'en comporte, et cependant ne la point négliger. C'est, en effet, une loi générale, vérifiée de longue date à propos des plus grands esprits dans tous les ordres, qu'à leur disparition suc-

ède une période plus ou moins étendue où l'on se étourne d'eux, où l'on conteste leur empire. Quoi 'étonnant à cela ? Ils étaient trop originaux pour être xactement compris de tous avant un certain délai 'épreuve, trop novateurs pour ne pas soulever les résis- ances de la coutume. D'autre part, leur maîtrise long- emps souveraine avait trop fort éclipsé nombre de alents contemporains pour ne pas suggérer à quelques- ns la revendication d'une indépendance dont il est oujours plus facile d'obtenir le simulacre par simple égation que la réalité par un travail de souple intelli- ence qui assimile, nuance et complète ou prolonge u lieu de contredire. Il n'y a donc pas à se scandaliser, u sujet de M. Bergson, d'un état de fait qui est ormal. Mais on doit le comprendre, ce fait, et même n tirer parti pour mieux pénétrer l'esprit du maître n son équilibre complexe et mieux juger la doctrine ui l'exprime. Aussi bien, toutes les critiques ne sont as d'inspiration négatrice et destructive. Il en est qui e présentent comme des hommages et qui servent plus fficacement que telle idolâtrie stérile par son exclu- ivisme la cause des idées mêmes qu'elles repoussent. vec Péguy, un bergsonien convaincu, je dirais volon- iers qu'une philosophie vraiment grande n'est pas une hilosophie contre laquelle on n'a rien à dire, mais ne philosophie qui demeure vivante et active, qui éclenche des luttes fécondes, qui a vu quelque chose e neuf la première et surtout qui a fait voir plus oin qu'elle-même. Le vrai disciple n'est pas celui qui épète littéralement les formules du maître sans rien iser de plus ou d'autre, mais celui qui, dans la voie uverte, s'efforce de faire ce que le maître a fait : des onquêtes. Un éloge passif ne saurait donc le satis- aire, non plus qu'une orthodoxie de redites serviles. e qu'il souhaiterait plutôt, c'est de réaliser en soi une essemblance du maître dans l'initiative, c'est d'en eproduire l'élan créateur, à son tour. Pour cela, de e maître, il faut connaître autant qu'on le peut la ersonnalité intime avec la justesse d'une sympathie ans aveuglement : à quoi peuvent aider les critiques ussi bien que les apologistes.

hysionomie morale et intellectuelle de M. Bergson.

Or, si l'on s'interroge sur les traits qui caractérisent physionomie intellectuelle et morale de M. Bergson, ne qualité apparaît principale et dominante : *la sin- rité.* Je ne parle pas, bien entendu, de cette sincérité nale, heureusement commune à tous les philosophes gnes de ce nom, qui consiste en une concordance de parole publique avec la pensée intérieure. Il s'agit une sincérité plus rare : celle qui gouverne et orga- se le jeu des facultés de l'esprit, les unes par rapport x autres, qui les protège contre les périls de duperie ciproque, parce qu'elle implique de la part du sujet, lon la pleine force du terme, don de soi sans réserve la vérité par-dessus toutes habitudes prises, person- lles ou sociales. Exigeante comme une discipline ascèse purificatrice, elle suppose rejet courageux, esque héroïque, du « tout fait d'avance », partout il risquerait de se glisser avec une tentation de oindre effort : choix de perspectives et de problèmes de procédures méthodiques, règles ou critères, con- ptions ou formules. Et cela va sans doute plus loin l'on ne croirait au premier abord, ainsi que le montre coup d'œil sur les *maximes de conduite professées r M. Bergson, dans l'ordre de la recherche*, et mises r lui en pratique sévère.

En premier lieu, *proscription résolue de ce que j'ap- lerai l'éloquence oratoire.* Inutile d'y insister, tant motifs en sont évidents. Un maître du genre disait jour, en manière de confession : « Le geste part, parole suit et la pensée vient presque aussitôt. » s doute est-ce là un peu une caricature, mais res- blante ; elle dit bien ce qui répugnait à M. Bergson. tefois, ce n'est encore ici qu'un commencement très s. Il ne se défiait pas moins de ces effleurements légers, oureux de grâce aimable, dont se contente la con- sation entre gens d'esprit ; il s'en défiait, lui-même dit, parce qu'ils font jouer un rôle abusif aux con- tions sociales véhiculées par le langage et faites r l'usage utile plus que pour la connaissance pure. *ouci de précision* le hantait, de cette précision qu'à é les philosophes, trop désireux d'amples syn- ont insuffisamment cultivée. Lui, au contraire, la chait sans relâche. De quoi un témoignage frap- e dessine dans ses livres, où le moindre exemple en guise d'éclaircissement semble néanmoins pour lui-même, si bien que d'autres chercheurs uvent trouvé, dans les quelques lignes qui s'y tent, la source de nouvelles conclusions origi- Ainsi la doctrine bergsonienne est-elle riche ces qu'il suffit de suivre pour se voir engagé s routes qu'elle-même n'a point parcourues. Et pourtant, M. Bergson se faisait une loi rigoureuse de ne jamais excéder dans ses affirmations explicites ce qu'il estimait pouvoir établir par des raisons objecti- vement valables, sans nulle part laissée aux impres- sions ou aux croyances, si fermes qu'elles fussent chez lui. Non pas, d'ailleurs, qu'il se fermât aux vues les plus diverses. Il n'avait rien d'un spécialiste confiné dans son domaine restreint, rien des tendances qui font exclure ce que l'on n'a pas découvert soi-même ou ce que l'habitude n'a pas rendu familier. Son accueil était toujours aussi ouvert aux idées que bien- veillant aux personnes.

Contre le morcellement de la métaphysique.

Ce qu'il reproche à beaucoup de philosophes, ce n'est donc pas la variété de leurs points de vue : *c'est un goût excessif du système, de ces trop vastes architec- tures dialectiques* « où les dispositions ont été prises pour qu'on y pût loger commodément tous les pro- blèmes », ceux du réel et même ceux de l'irréel, du simple possible, voire de l'impossible. Ce qu'il déplore, c'est la suite fatale de ce goût désordonné : un mor- cellement de la métaphysique en écoles antagonistes « qui montent ensemble sur la scène pour s'y faire applaudir tour à tour », en écoles irréductibles « dont chacune retient sa place, choisit ses jetons et entame avec les autres une partie qui ne finira jamais ». Non que de tels édifices ne puissent avoir leur beauté propre, ni ces luttes leur fruit relatif. Mais la philo- sophie ne saurait, sans dommage mortel, se réduire à une option entre des partis constitués une fois pour toutes, ni moins encore peut-être à la composition de quelque mixture éclectique toujours superficielle et factice. Dans chaque système, si l'on en veut obtenir emploi valable, on doit chercher seulement une expé- rience de la pensée, un moment de sa vie, une méthode pour explorer le réel, un réactif qui en décèle quelque aspect. La vérité s'analyse en systèmes comme la lumière en couleurs. Il faut donc retenir tous les systèmes ensemble, en les limitant l'un par l'autre, comme se limitent mutuellement des points de vue. Si l'on accepte de comparer le réel à une courbe, chaque système est figuré par une tangente qui coïncide avec le vrai sur un parcours infinitésimal au point de con- tact, mais qui s'en éloigne à l'infini lorsqu'on s'attache strictement à sa rigidité de ligne droite, tandis que la succession mobile des tangentes enveloppe intimement la courbe entière dans tous ses méandres. Le plus souvent, à propos d'un problème donné, les systèmes forment un couple antithétique, entre les deux pôles duquel oscille sans fin la pensée. Chaque fois qu'il ren- contre une telle circonstance, M. Bergson discerne un postulat commun aux deux types de systématisation conceptuelle, d'où résulte l'alternative du *oui* et du *non*, les contraires appartenant au même genre, comme dit le vieil Aristote ; et, pour sortir de l'impasse, M. Bergson s'élève au-dessus de ce postulat qui arrêtait l'essor de l'esprit. On a maintes fois noté chez lui cette invariable démarche. Mais il faut aller plus loin encore. Les problèmes, remarque-t-il, ne sont pas donnés d'avance, du moins sous forme assez précise pour fonder un espoir de solution. La tâche s'impose chaque fois de découvrir le juste énoncé de la question, ainsi que la nuance de méthode alors convenable. Double recherche qui ne fait qu'un avec celle de la réponse et qui réclame, chaque fois aussi, une adaptation originale de la pensée. A quoi ne manque jamais M. Bergson ; et de là l'impression *de perpétuel renouvellement que communique la lecture de ses œuvres.*

Les thèses classiques ainsi reprises apparaissent revi- vifiées comme par une jeunesse de lumière matinale ; et, dans cette nouveauté de jour, on a le sentiment de les comprendre pour la première fois. Les thèses nou- velles, à leur tour, semblent répondre en nous à d'obs- cures attentes, à des espérances confuses, jusque-là vécues dans une pénombre soudain illuminée.

La conversation et le style de M. Bergson.

Mais il y a autre chose encore que les livres. *La con- versation* de M. Bergson, capable de prendre tous les tons, manifestait chez lui toutes les compétences dési- rables, selon les besoins du moment et de l'espèce. Elle était proprement un charme, où le regard vous baignait d'une clarté pénétrante, où l'accent de la parole — un peu lente et qui prolongeait volontiers les finales —, éveillait en vous une résonance révélatrice de richesses qu'on n'aurait pas cru posséder, qu'en effet on ne possédait point auparavant, mais qui, à peine semées, germaient aussitôt et devenaient vôtres. Sous l'influence de ce charme, on avait l'illusion de décou- vrir soi-même ce qu'on venait de recevoir. Ainsi, M. Bergson pratiquait la maïeutique de Socrate. Puis,

quand une fois on l'avait entendu, revenant aux livres, on y retrouvait tout cela. Et surtout on y percevait dorénavant plus et mieux qu'un lever d'aurore simplement éclairante : une chaleur de spiritualité profonde, intime, presque religieuse déjà.

Religieuse et aussi poétique. La philosophie de M. Bergson est source non seulement de lumière théorique, mais encore d'émotion neuve devant les mystères de l'être. *Elle s'exprime par un style dont on a loué souvent la perfection :* qualité de la langue, souplesse du mouvement, puissance évocatrice. L'écrivain triomphe dans la gageure de faire entendre ce qui semblait ineffable. Croirait-on que cela lui fut reproché naguère, qu'on en fit une objection contre sa pensée ? Ce n'est pas de la philosophie, disait-on : c'est de la littérature. Comme si la pensée philosophique ne pouvait être vraiment profonde que sous les espèces de je ne sais quel jargon barbare ! Au contraire : on ne prisera jamais trop l'art de bien écrire. Sur ce point, M. Bergson a le mérite précieux de rester fidèle à une authentique tradition française, qui veut que les plus hautes spéculations de science ou de métaphysique se traduisent autant que possible dans la langue de tout le monde ; et il est un maître dans l'art des métaphores suggestives. L'image, n'est-ce pas le seul moyen d'expression approprié, quand il s'agit de traduire de l'inconnu, du nouveau, qui dépasse la métaphysique simpliste inhérente aux cadres du langage abstrait ? Je soutiendrai même que, si on sait la bien prendre, la poésie a valeur de lumière jusque par le jeu des sonorités et des rythmes. Que telle œuvre de M. Bergson puisse être qualifiée « poème », je n'y vois donc nul motif de reproche. Il y a seulement quelques précautions requises pour éviter que la doctrine reste alors au niveau du rêve ; et M. Bergson jamais ne les a négligées.

Un prétendu divorce entre la métaphysique bergsonienne et la science.

D'aucuns persistent cependant à prétendre que *la philosophie bergsonienne,* absorbée par les labeurs de l'enquête introspective, *méconnaît la valeur de la science comme discipline de vérification dernière et en diminue outre mesure la portée à cet égard.* Il est vrai que M. Bergson s'élève contre un certain matérialisme de laboratoire qui s'arroge sans droit je ne sais quel monopole de positivité légitime. Pour lui, la science entendue strictement se rapporte à l'action pratique plus qu'à la connaissance pure ; et, en particulier, incompétente sur les réalités de l'esprit, elle divague lorsqu'elle érige son incompétence en principe de négation. Mais, en même temps, il déclare que, si elle ne sort pas de son domaine, elle est capable d'atteindre l'absolu du réel, ou du moins d'en approcher indéfiniment. C'est que la matière elle-même, sous la figure où la physique l'envisage, lui paraît indéfinissable, sinon presque inexistante, en dehors de nos gestes. Au surplus, la moindre lecture de ses livres, pourvu qu'on sache en interpréter le langage sans méprise, montre à l'évidence que M. Bergson parle ici en parfaite connaissance de cause. On sait que chacun de ses ouvrages suppose de longues études préparatoires, poursuivies sans préjugé d'aucune sorte, et qu'il résume une documentation abondante recueillie indépendamment de toute certitude préalable. Seulement, ces recherches laborieuses ont bientôt conduit le philosophe à distinguer deux ordres de sciences : les sciences de la matière inerte, où règne le mécanisme, et les sciences de la vie, auxquelles un emploi exclusif des méthodes empruntées aux premières permet peut-être de tout connaître dans le vivant, sauf toutefois la vie elle-même. Or, pour le philosophe, ce sont, malgré tout, les sciences du second genre qui ont le plus d'importance : on pourrait dire que la révolution bergsonienne, sur ce point, a consisté en une substitution de la biologie à la mathématique dans le rôle de discipline exemplaire et régulatrice. Mais, sur ce terrain, M. Bergson fait presque figure de professionnel, de technicien ; il a travaillé au laboratoire et publié des mémoires de psychologie toute positive, qui ont reçu notamment un accueil très favorable des maîtres de la pathologie mentale. Ainsi achève de tomber le divorce prétendu entre la métaphysique bergsonienne et la science proprement dite. Un seul point litigieux subsiste à la rigueur, celui qui concerne les ultimes chapitres de la physico-chimie : atomistique et relativité. Encore apparaît-il que l'effort conciliateur à entreprendre là porterait avant tout sur la notion même de réalité, plus complexe dans la physique d'aujourd'hui que ne le voyait M. Bergson et que, peut-être, ne le voit encore le physicien lui-même. S'il m'est permis de dire mon opinion au sujet de ce débat, j'estime qu'il sera tranché, un jour prochain, d'une manière qui laissera intacts les principes essentiels du bergsonisme.

Les deux types d'intelligence.

Il est pourtant une autre question analogue, mais plus ample et moins précise, qui, elle aussi, a soulevé autrefois et soulève toujours d'ardentes polémiques : la question de l'attitude adoptée par M. Bergson vis-à-vis de l'intelligence pure, de ses pouvoirs et de ses droits. A vrai dire, c'est là en large mesure une question de vocabulaire, car le mot *intelligence* comporte deux acceptions différentes. D'une part, il se dit de la faculté des idées générales, des concepts et de leur enchaînement discursif ; et, d'autre part, il se dit également d'une capacité d'ouverture, de l'aptitude à saisir les diverses modalités du réel et du vrai, chacune selon sa nuance originale. M. Bergson a d'abord utilisé surtout la seconde notion, puis, à partir d'une certaine date, plus volontiers la première : il en a d'ailleurs averti. Or, les deux types d'intelligence n'appellent pas le même jugement.

De *l'intelligence entendue comme faculté du discours,* M. Bergson établit péremptoirement, par une critique de ses démarches observées à tous les étages de la conscience, qu'une relativité foncière l'affecte, invincible désormais sans une radicale conversion de l'esprit : relativité anciennement acquise, maintenant instinctive, aux besoins et avantages de l'action pratique et de la vie sociale, du geste fabricateur et du langage commun. Cette intelligence-là n'a que des droits et pouvoirs étroitement limités. Destructrice de la continuité concrète, ennemie du changeant, du mobile, et ainsi rendue incapable de saisir le vivant dans son essence, les éléments idéaux qu'elle manipule sont les pièces d'un monnayage utilitaire, chacune issue de quelque morcellement abstractif et comparable à « un instantané pris sur une transition ». Par ailleurs, quand on l'analyse d'ensemble en la rapprochant des données d'histoire qu'elle-même ne saurait dominer, on lui découvre une structure stratigraphique, où les couches successives représentent mille dépôts conceptuels de différents âges. Bref, ce n'est pas une source pure ; et de là son impuissance métaphysique. Ce qui, bien entendu, ne signifie nullement qu'elle n'ait pas son rôle à jouer dans la recherche du vrai comme instrument nécessaire de précision transmissible. Mais la *vertu d'invention lumineuse n'appartient qu'à l'intelligence du second genre,* celle qui se présente avant tout *comme perception d'expérience vécue, comme centre d'antennes dirigées sans aucun égoïsme d'abstraction close vers les plus diverses qualités du réel saisies au vif,* et qui se refuse à croire que l'homme soit un paquet de facultés isolables les unes des autres, dont chacune ferait ses affaires à part. Seulement, la nature même de cette intelligence plus vivante — et à laquelle conviendrait peut-être mieux un autre nom — lui interdit de se regarder jamais comme définitivement faite. Elle a toujours un travail de formation purificatrice et progressive à poursuivre par un double effort de rupture avec le réseau des habitudes verbales qu'elle a contractées au cours de ses lointaines enfances, et d'entrée en sympathie avec les puissances de vie consciente qui l'entourent. Qu'elle y consente ; et d'elle relèvera la recherche métaphysique, dont l'acte principal se nomme *intuition.*

L'intuition selon M. Bergson.

Il faut ici bien interpréter ce que M. Bergson entend sous ce nom. Souvent on s'y est mépris. Or, quand il préconise un retour à *la pensée intuitive* — un retour ? non, plutôt une élévation créatrice, — comprenons qu'il ne s'agit pas de je ne sais quelle descente au-dessous de l'intellectuel, mais d'une ascension au-dessus. Rien là d'une primauté qu'on reconnaîtrait aux puissances nocturnes de l'instinct ou du sentiment. C'est de *pensée* qu'il s'agit, au sens ferme et plein du mot, mais de pensée redevenue simple par delà les complications habituelles du discours, parce qu'elle a réussi à ressaisir et à promouvoir ce qu'il y a d'immédiatement vécu dans ses démarches d'expérience. Une image, et même une première approximation de l'attitude intuitive, est donnée par le *bon sens :* à peu près l'inverse du sens commun, une sorte de tact des complexités, un art d'équilibre et de justesse, attentif à se maintenir en palpation continuelle et à s'adapter de nouveau chaque fois qu'apparaît une circonstance originale. Cependant, ce n'est encore là qu'un début ; il faut monter plus haut, jusqu'à une sympathie qui transporte à l'intérieur de l'objet étudié. Pour cela, devient nécessaire une ascèse préparatoire, semblable sous bien des rapports à celle dont les mystiques nous donnent l'exemple : passage par la « nuit obscure », où l'on dépouille le vieil homme, après quoi l'union révélatrice devient possible.

Ainsi seulement, selon M. Bergson, la métaphysique

pourra enfin se constituer sous forme régulièrement progressive, par l'effort collectif « de bien des penseurs, de bien des observateurs aussi, se complétant, se corrigeant, se redressant les uns les autres ». Quelle part fut la sienne propre dans ce travail, quant aux résultats ? Il reste à l'indiquer.

L'œuvre philosophique de M. Bergson.

M. Bergson *a publié huit volumes.* Quatre d'entre eux — études particulières ou recueils d'articles et de conférences — réunissent des mémoires sur quelques problèmes déterminés de psychologie ou bien des essais relatifs à la méthode. Les quatre autres, les principaux, sont de grands livres formant une suite magistrale, qui développent la doctrine d'ensemble et nous font assister à sa genèse.

Comment M. Bergson élabore, puis écrit, lui-même nous l'a confié un jour, dans un passage que j'emprunte à la première série de ses ouvrages. « Quiconque s'est exercé avec succès à la composition littéraire sait bien que, lorsque le sujet a été longuement étudié, tous les documents recueillis, toutes les notes prises, il faut, pour aborder le travail de composition lui-même, quelque chose de plus, un effort, souvent pénible, pour se placer tout d'un coup au cœur même du sujet et pour aller chercher aussi profondément que possible une impulsion à laquelle il n'y aura plus ensuite qu'à se laisser aller. Cette impulsion, une fois reçue, lance l'esprit sur un chemin où il retrouve et les renseignements qu'il avait recueillis et d'autres détails encore ; elle se développe, elle s'analyse elle-même en termes dont l'énumération se poursuivait sans fin ; plus on va, plus on en découvre ; jamais on n'arrivera à tout dire ; et pourtant, si l'on se retourne brusquement vers l'impulsion qu'on sent derrière soi pour la saisir, elle se dérobe ; car ce n'était pas une chose, mais une incitation au mouvement, et, bien qu'indéfiniment extensible, elle est la simplicité même ». Transposez de la forme au fond : vous aurez un portrait fidèle de l'allure familière à la pensée bergsonienne au cours de la recherche. Elle explique ce progrès sans retouches, dont la carrière métaphysique de M. Bergson a donné l'admirable exemple.

Quant aux *grands ouvrages de la seconde série, ceux qui exposent l'essentiel de la doctrine, je m'interdis de les analyser :* un grêle résumé sommaire en serait seul possible ici, et pareille schématisation les trahirait. Force est bien que je m'en tienne au dessin général de la perspective, tout au plus avec notation des étapes majeures. On a souvent répété que M. Bergson était parti du matérialisme. Ce n'est pas très exact. Son véritable point de départ fut la philosophie de Spencer, laquelle son goût de la précision l'avait amené. Sentant néanmoins la faiblesse des *premiers principes,* trop pauvrement réduits à des généralités vagues, il avait entrepris de les approfondir pour les consolider et, à cette fin, s'était attaqué aux notions fondamentales de la mécanique. Ce fut alors qu'il rencontra l'idée du temps et, à sa grande surprise, dut constater que le temps de la science positive ne « dure » pas ; ce n'est qu'une liste d'instants chacun immobiles, comparables aux points d'une ligne.

L'exploration de la conscience profonde.

Ainsi fut-il conduit vers l'enquête psychologique, très vite se dégagea pour lui une idée directrice qui devait l'accompagner à travers toutes ses recherches ultérieures et que l'avant-propos de son premier livre, *Essai sur les données immédiates de la conscience,* énonce dans les termes que voici : « Nous nous exprimons nécessairement par des mots, et nous pensons le plus souvent dans l'espace. En d'autres termes, le langage exige que nous établissions entre nos idées les mêmes distinctions nettes et précises, la même discontinuité qu'entre les objets matériels. Cette assimilation est utile dans la vie pratique et nécessaire dans la plupart des sciences. Mais on pourrait se demander si les difficultés insurmontables, que certains problèmes philosophiques soulèvent, ne viendraient pas de ce que l'on s'obstine à juxtaposer dans l'espace les phénomènes qui n'occupent point d'espace, et si, en faisant abstraction des grossières images, autour desquelles le combat se livre, on n'y mettrait pas parfois un terme. » Ainsi orienté, M. Bergson aborde l'exploration de la conscience profonde ; et il montre que la tentative jusque-là classique de la reconstruire par une association d'états numériquement distincts la défigure, la fausse, que c'est un flux de continuité mobile toute qualitative et réfractaire à la mesure, où se compénètrent les phases comme celles d'une période musicale, qu'elle donne enfin le modèle typique de la durée concrète, réelle, dont le temps homogène du sens commun et de la science n'est qu'une traduction, pratiquement commode, philosophiquement fautive, en termes d'espace et de nombre. Cette intuition de la durée, voilà, en un mot, la découverte principale qui donnera sa couleur à toute la philosophie de M. Bergson, et par laquelle d'abord il arrive à mettre en évidence avec ses vrais caractères le fait de la liberté spirituelle.

Mais jusqu'ici, M. Bergson s'est exclusivement placé au plus intime de la conscience, là où elle est le plus loin du dehors. S'il y était resté, sa métaphysique eût pris l'aspect d'un dualisme radical. Nécessaire donc devenait le passage à la zone de frontière, où la conscience touche au monde extérieur et collabore dans le sensible avec la réalité matérielle, pour définir l'exacte relation des deux facteurs. C'est l'objet du second livre de M. Bergson, le plus difficile à bien comprendre, vraiment irrésumable sans risque de grossières défigurations, *Matière et mémoire.* Nulle part le philosophe n'a émis plus de vues profondes, lancé plus de semences d'avenir. Perception et réalité externe, souvenir et distinction de l'âme et du corps, voilà le double thème envisagé cette fois. On reste confondu de voir tant de problèmes traditionnels qui reçoivent peu à peu des solutions toutes neuves, où se réintègrent, en harmonie avec les données de la science la plus rigoureuse, les principes fondamentaux du spiritualisme. Peut-être cependant pourrait-on souhaiter une plus explicite conception de la matière en général : à quoi d'ailleurs certaines esquisses de Ravaisson sur l'habitude pourvoiraient sans doute assez facilement.

M. Bergson a considéré de préférence une autre face de ce dernier problème, dans la splendide épopée qui a pour titre *L'évolution créatrice.* Il ne veut pas dire par ce beau titre que l'évolution soit, en elle-même, une force qui crée, mais bien qu'à travers le phénomène évolutif se manifeste un pouvoir créateur. Trois thèses étroitement liées composent le tissu de l'œuvre nouvelle : substantialité intrinsèque du changement qui se suffit à lui-même et ne suppose, en fin de compte, aucun support immuable, réalité de la vie supérieure à celle des vivants individuels comme la réalité d'un élan est supérieure à celle de ses stades, enfin, nature psychologique de l'élan vital générateur des êtres et des choses, des formes spécifiques et des voies où elles se transforment par une véritable invention. La vie apparaît, en conséquence, comme un effort de montée qui n'est ni mécanisme pur ni pure finalité, la matière comme le mouvement inverse de descente, de chute, où la vie se dégrade en inertie machinale, quand elle s'abandonne. D'ailleurs, ces amples thèses n'ont rien d'une mythologie, d'une fabulation imaginative ; elles se dégagent d'une discussion serrée des résultats obtenus par la science et rapprochés des prémisses fournies par les précédents travaux du penseur. A l'homme est ainsi assignée la place qui lui appartient dans la nature, au sommet actuel de son mouvement d'ascension.

Quelques critiques, néanmoins, ont voulu voir dans cette métaphysique somptueuse une sorte de monisme matérialiste et athée. Sur quoi un démenti formel de M. Bergson s'est aussitôt produit en des termes qu'il faut rappeler : « Les considérations exposées dans mon *Essai sur les données immédiates* aboutissent à mettre en lumière le fait de la liberté ; celles de *Matière et Mémoire* font toucher du doigt, je l'espère, la réalité de l'esprit ; celles de *L'évolution créatrice* présentent la création comme un fait : de tout cela se dégage nettement l'idée d'un Dieu créateur et libre, générateur à la fois de la matière et de la vie, et dont l'effort de création se continue, du côté de la vie, par l'évolution des espèces et par la constitution des personnalités humaines. » L'auteur n'était-il pas fondé à trouver là une catégorique réfutation « du monisme et du panthéisme en général » ? Pour aller plus loin, ajoutait-il, on devrait « aborder des problèmes d'un tout autre genre, les problèmes moraux ».

« Les deux sources de la morale et de la religion. »

M. Bergson y vint après toutefois une longue pause de vingt-cinq années. Plus d'un critique persistait alors à prétendre, malgré les déclarations qui viennent d'être citées, que ses principes antérieurs interdisaient à la philosophie nouvelle toute affirmation de l'ordre moral ou religieux ; dans cette double et une perspective, ils la jugeaient condamnée à une sorte d'anarchisme incoercible. A maintes reprises déjà, on avait prononcé de pareilles sentences, touchant d'autres questions. Chaque fois qu'un des grands ouvrages venait de paraître, un décret de clôture analogue était promulgué contre les développements de la doctrine ; et, chaque fois aussi, la réponse du maître avait démasqué l'erreur de prévision ainsi commise, par la publication d'un volume

nouveau que, sans doute, nul n'aurait pu déduire des précédents mais qui, aussitôt paru, s'avérait en continuité harmonieuse avec eux. Il en alla pareillement lorsqu'en 1932 M. Bergson fit paraître *Les deux sources de la morale et de la religion*. Mieux renseigné, plus attentif à certains indices, on aurait pu s'y attendre : ne savait-on pas M. Bergson plongé depuis longtemps dans la méditation assidue des grands spirituels chrétiens ? En ce qui me concerne, bien des conversations m'avaient montré de longue date la pensée bergsonienne fort avancée déjà sur les routes mêmes dont on proclamait la fermeture absolue devant elle : notamment, il me souvient en ce sens d'un entretien entre William James et M. Bergson sur l'expérience religieuse, auquel j'eus l'honneur et la joie d'assister, dès les premières années du siècle. Dans le volume sorti de cette lente préparation, éclate la même vigueur d'originalité qui animait les autres mais elle envahit de nouveaux domaines. M. Bergson se fait sociologue pour discuter le problème de l'obligation morale et pour introduire à cet effet la distinction devenue bientôt classique du *clos* et de l'*ouvert*. Il distingue ensuite, avec une clarté saisissante, les deux formes *statique* et *dynamique* de la religion. A la première, il rattache l'analyse tout de suite célèbre de la *fonction fabulatrice*. Mais il insiste plus encore, à propos de la seconde, sur la valeur de l'*expérience mystique*, en particulier quant aux problèmes que posent l'existence et la nature de Dieu ou celui de la survivance, tous deux tranchés par lui dans un sens affirmatif.

« Mes réflexions m'ont amené de plus en plus près du catholicisme. »

Une admiration universelle accueillit le livre, accompagnée cependant chez beaucoup, et des deux côtés de la barricade, par d'expresses réserves sur quelques-unes des conclusions énoncées. Les tenants d'un rationalisme d'ancien style redoutaient le champ libre accordé aux fabulations plus ou moins mythiques. Les âmes religieuses craignaient à leur tour qu'une part trop grande, peut-être dissolvante, fût laissée aux droits de la fonction fabulatrice et trouvaient d'ailleurs le problème du mal incomplètement étudié, le fait de l'Eglise et de son rôle nécessaire insuffisamment reconnu. Aux premières objections, il est possible de répondre que M. Bergson a plus d'une fois déjà laissé voir ses pressentiments d'une réalité très positive — et qu'il faudra bien finir par admettre — de l'extraordinaire dans la psychologie mystique, là surtout où elle parle du « centre de l'âme ». A ceux qui émettent les secondes objections la réponse doit être aussi que M. Bergson reconnaît lui-même n'avoir pas achevé sa recherche. Et pour fixer le point où les progrès de sa pensée l'avaient conduit au for intérieur, il suffit de citer quelques lignes de son testament dont il a voulu qu'elles fussent connues de tous : « Mes réflexions m'ont amené de plus en plus près du catholicisme où je vois l'achèvement complet du judaïsme. Je me serais converti, si je n'avais vu se préparer... la formidable vague d'antisémitisme qui va déferler sur le monde. J'ai voulu rester parmi ceux qui seront demain des persécutés. » Mais il ajoute qu'il souhaite à ses obsèques les prières d'un prêtre catholique.

Cependant la maladie était venue, douloureuse, inexorable. Elle ne portait aucune atteinte à la parfaite lucidité de son esprit. Seulement, de vives souffrances le condamnaient à une immobilité complète et gênaient ainsi cruellement son travail, en dépit du courage indomptable dont, philosophe, il estimait devoir donner l'exemple après avoir enseigné le précepte.

Les dernières années. La mort (3. 1. 41).

La vie de M. Bergson avait toujours été paisible et retirée. Elle s'achevait dans un recueillement qui le rapprochait encore de ses modèles mystiques. Au temps de sa santé, les quelques voyages qu'il fit, sur l'invitation de ses nombreux amis étrangers, ne visaient chaque fois qu'à donner des cours ou des conférences qui eurent toujours un succès triomphal. Jamais il ne se mêla aux agitations politiques. Seul son fervent patriotisme put le décider, en 1914, à intervenir dans le fracas des événements par un retentissant discours, qu'il prononça comme président de l'Académie des sciences morales, où l'attitude allemande était qualifiée de « régression à l'état sauvage » et l'issue finale de la guerre annoncée en des termes dont la précision prit bientôt et revêt plus encore aujourd'hui un caractère d'étonnante prophétie. Un peu plus tard et à deux reprises, au commencement de 1917, puis pendant l'été 1918, M. Bergson remplit, d'accord avec le gouvernement français, deux missions aux Etats-Unis, où il fit preuve d'éminentes qualités de diplomate et qui exercèrent une influence considérable sur les décisions d'importance capitale prises alors par le président Wilson.

Ensuite à mesure que les années s'écoulaient, M. Bergson fut de plus en plus préoccupé de la crise universelle que traverse de nos jours l'esprit humain dans tous les ordres de son activité et qui met en cause le sort de la civilisation : le dernier chapitre des *Deux sources* en témoigne. Lorsque s'ouvrit le drame suprême que nous venons de vivre, que nous vivons encore, il en perçut aussitôt le sens et la gravité. Ses derniers jours furent imprégnés d'une tristesse extrême. L'espérance toutefois ne l'abandonna jamais, une espérance grosse de certitude et de foi. La mort est venue le prendre assez soudainement, le 3 janvier 1941, la mort qui, pour lui, n'était pas une fin. Il n'aura pas vu avec nous la libération et la renaissance française : et c'est pour nous une douleur. Mais sa pensée nous reste, vivante et active, immortelle. Nous lui devons, ultime bienfait, la maxime de lumière qui définit la tâche à laquelle nous devons tous nous donner sans réserve, chacun selon ses moyens : procurer aux hommes le supplément d'âme qu'exige en eux l'énorme progrès matériel et technique dont l'empire exclusif les perdrait.

★ ★ ★

Réponse de M. André Chaumeix au discours de M. Edouard Le Roy

MONSIEUR,

Vous êtes un représentant de cette haute vie de l'esprit, sans laquelle il n'est pas de culture ni de civilisation. Vous avez l'érudition, la force intellectuelle, le zèle du cœur qui font le savant. Durant toute votre existence, vous avez médité sur les grands sujets qui sollicitent la pensée. Vous avez étudié le nombre et l'espace, le monde sensible et la raison, la matière et l'âme. Le lecteur désireux de connaître vos ouvrages et de suivre vos aventures parmi les idées n'est pas sans avoir quelque appréhension. Il éprouve même un peu de timidité quand il s'aperçoit que vous avez tant d'intimité avec l'infini.

Quelle compagnie, Monsieur ! Vous l'acceptez avec aisance. Vous avez l'art de vous mouvoir dans le monde de la spéculation. Vos égaux ce sont ces mathématiciens, ces physiciens, ces biologistes, ces théologiens et ces philosophes qui se sont consacrés à la recherche de la vérité. Différents les uns des autres par leurs origines, par leurs travaux, par leurs convictions, mais unis par le même désir de la lumière et par l'estime mutuelle qu'ils se portent, ils savent ce qui compte ici-bas et ce qui ne compte pas. Ils n'ignorent que ce qui est médiocre. D'autres renommées font plus de bruit et même sont plus éphémères. La leur est la plus pure. Le désintéressement est leur dignité, la joie de la recherche leur récompense, la découverte leur poésie. Ils forment une humanité étoilée que le respect universel environne. L'Académie française, à toutes les époques de son histoire et récemment encore, a eu le soin de leur faire une place dans ses rangs. Elle est heureuse aujourd'hui d'accueillir une fois de plus l'un d'entre eux en votre personne.

Les traits de la philosophie française.

L'ensemble de votre œuvre est marquée par les traits qui sont les traits mêmes de la philosophie française. Dans notre pays, la philosophie a toujours été étroitement liée à la science positive : elle ne s'abandonne pas à un jeu d'idées abstraites qui serait le thème de dialogue entre dialecticiens, elle reste en contact avec le sens commun et avec la vie. En outre elle se défie des systèmes, de ces pures constructions où se plaisait la pensée hellénique jeune et aventureuse en un temps où le monde mal connu avait des contours poétiques bien définis, elle se contente de suivre de près les lignes de faits, heureuse si elle peut prendre sur certains points une vue peut-être provisoire, et en des cas privilégiés définitive. Enfin, la philosophie française aime la clarté et la simplicité de la forme et durant toute son histoire, à quelques courtes exceptions près, elle a évité les vocabulaires spéciaux réservés aux initiés : elle a le souci de faire tenir la pensée de quelques-uns dans le langage de tous ; elle est sévère à ce qui est artificiel ou rare ; elle croit que la langue française est assez souple pour traduire par un assemblage choisi de mots usuels les idées les plus fines. C'est la tradition depuis des siècles : elle va de Descartes à Henri Poincaré, de Pascal et de

Malebranche à Claude Bernard, à Pasteur, à Painlevé. On la retrouve en Bergson comme en vous-même. Vous pensez bien que dans une Compagnie dont la mission essentielle est d'être gardienne de notre langage, vos qualités d'écrivain ont été parmi d'autres un titre à notre attention. Elles méritent d'autant plus d'être appréciées qu'elles ont une signification. Le goût de la clarté et de la précision n'est pas seulement une vertu littéraire, due à notre éducation classique : il indique une aspiration profonde de l'esprit français qui est sociable, humaniste, et qui, en s'adressant à tous, manifeste à la fois sa tendance pour ce qui est général et pour ce qui est généreux.

« Peu d'écrivains étaient en mesure de parler de Bergson aussi bien que vous. »

Nous savions bien ce que nous faisions en vous invitant à occuper le fauteuil de l'illustre philosophe qui nous a quittés. Peu d'écrivains étaient en mesure de parler de M. Bergson aussi bien que vous. Vous l'avez connu et vous l'avez aimé. Votre beau discours atteste que nous ne nous étions pas trompés en vous confiant la mission de rappeler ici la vie d'un confrère qui était un maître, et dont la pensée a rayonné dans toutes les contrées de l'univers. Ses ouvrages ont éveillé partout un intérêt passionné ; ils ont été traduits dans toutes les langues. Ils ont prouvé que la métaphysique, si elle est parfois traitée avec légèreté et ironie dans le siècle, garde, quand elle a la hauteur et la rigueur que lui a données M. Bergson, un grand pouvoir d'attraction. C'est qu'elle entretient les hommes de leur destinée, elle les élève au-dessus des soucis quotidiens et des régions mornes de l'esprit, elle les ramène au soin de leur âme. Vous avez su marquer avec profondeur en quoi consiste la nouveauté des idées de M. Bergson, de quelles interprétations parfois inexactes elles ont été l'occasion, et comment elles apportent, quel que soit leur avenir, des éléments valables à cette grande œuvre jamais achevée de la connaissance.

M. Bergson aurait apprécié les termes mesurés et précis par où vous avez défini son œuvre. Ses succès personnels lui semblaient d'un intérêt secondaire. Son souci était d'être bien compris et de pénétrer les intelligences de son époque. Il était d'une extrême modestie, indulgent, toujours attentif à la pensée d'autrui, comme si dans la conversation la plus familière et la plus improvisée pouvait soudain paraître une paillette d'or qui fût un signe de vérité. Son autorité reposait sur cette constante probité. Tel il était à ses débuts, lorsqu'il enseignait dans les lycées. Les jeunes auditoires ont une ardeur toute prête à se dépenser en critiques intrépides ou en admirations enthousiastes. M. Bergson s'imposait à eux tout de suite. Il leur donnait l'impression de penser devant eux, de chercher avec eux. Il ne présentait pas la philosophie comme une science toute faite, qu'il fallait apprendre pour passer des examens. Il faisait la philosophie chaque jour par la réflexion ; il la communiquait par la parole. Et quelle parole ! Tandis qu'il se promenait de long en large dans sa classe silencieuse et recueillie, il s'exprimait avec une chaleur contenue, parfois avec une fluidité platonicienne, toujours compréhensible, entraînant à sa suite toute une jeunesse qui sentait s'éveiller en elle, par le pouvoir d'un maître incomparable, les émotions de l'intelligence. Ces heures lumineuses laissaient après elles des traînées de clarté enchantées, parmi lesquelles se prolongeait la rêverie. Les élèves de M. Bergson ont tous gardé de lui un souvenir inoubliable. C'est le propre d'un esprit exceptionnel que d'imprimer ainsi des traces durables chez ceux qui ont approché de son foyer. Partout où il a passé, dans le haut enseignement et dans les Universités étrangères, M. Bergson a été le même : il a donné l'idée d'une supériorité dont la seule parure était la simplicité.

Confrère des plus courtois, et plein de tact.

Dans les deux Académies dont il faisait partie, il n'y avait pas de confrères plus courtois, ayant plus de tact et de délicatesse. On ne faisait jamais appel en vain à sa compétence et à sa complaisance. Il exprimait son opinion sans recherches et il ne disait jamais rien que de valable. Il a beaucoup manqué à nos Compagnies quand son état de santé les a privées de lui. Parfois, il advient que dans la dernière partie de leur carrière, certains de nos confrères fréquentent moins nos séances, retenus qu'ils sont par les effets de l'âge ou par leurs fonctions, ou par le regret qu'ils éprouvent de ne plus retrouver, à mesure que le temps passe et apporte des changements inévitables, leurs compagnons de jadis et l'air de leur époque. Leur absence est d'autant plus sensible que l'une des utilités des Académies est de former un lien entre les générations. Elles facilitent aux aînés la connaissance de leurs cadets. Elles permettent aux plus jeunes de fréquenter leurs prédécesseurs, quelquefois même de les apprécier et, en tous cas, d'entretenir avec eux ces relations confraternelles où la courtoisie et la bonhomie traditionnelles servent à exprimer les sentiments quand ils existent et à les remplacer quand ils n'existent pas. Jamais n'a été plus vraie que pour M. Bergson cette idée à laquelle il tenait, que penser une absence c'est, en réalité, penser une présence. Loin de nous, il était encore parmi nous. Il recevait nos visites dans cette demeure où, immobilisé par la maladie, il ne cessait de travailler et d'écrire de sa belle et fine écriture, où sa vie s'écoulait, adoucie par deux admirables dévouements qui l'entouraient et qui lui étaient chers. On le trouvait toujours accueillant, l'intelligence active et en éveil, la parole sûre et douce. Son être matériel semblait de plus en plus menu. On ne voyait plus que son profond regard, ardent et perçant, on ne saisissait plus que des pensées pures, et, en vérité, il paraissait déjà n'appartenir qu'à peine à la terre.

M. Edouard Le Roy.

Votre vocation, Monsieur, vous a conduit, non sans quelques détours, dans la voie même où s'était engagé M. Bergson. Rien cependant n'indiquait, lors de vos débuts dans la vie, que vous deviendriez philosophe. Vous appartenez à une famille qui est parisienne depuis le XVIIIe siècle. Votre enfance s'est passée par hasard en Normandie. Votre père, qui avait eu pendant plusieurs années des fonctions à la Compagnie transatlantique à Paris, où vous êtes né, était devenu armateur au Havre. Vos premières années vous ont laissé les impressions les plus agréables. Vous goûtiez la douceur et vous receviez les exemples d'une famille qui honorait le travail et qui tenait de ses croyances des règles morales excellentes. Vous aviez le bienfait d'une éducation qui était à la fois très stricte et très libre. Vous n'alliez pas en classe. Vous travailliez chez vous, avec un professeur, souvent seul. On pouvait vous faire confiance : vous étiez doué d'une curiosité d'esprit passionnée. Vous lisiez beaucoup, et vous vous plaisiez dans les œuvres littéraires. Vous étiez assez instruit pour lire les auteurs anciens dans le texte. Le poète Lucrèce vous enchantait. Les mathématiques vous séduisaient. Les Carêmes que le P. Monsabré prêchait à Notre-Dame ne vous intéressaient pas moins et vous étiez soucieux de connaître l'état d'esprit de vos petits camarades. Cette culture variée, où s'unissaient la littérature, les sciences et la scolastique, faisait votre bonheur et vous aurait suffi s'il n'avait fallu, à 17 ans, choisir une carrière. Ce que vous aviez entendu au Havre, ce n'était pas l'appel strident des sirènes, l'invitation aux voyages ou aux affaires : c'était l'appel de l'esprit. Vous vouliez être un savant, et vous entriez en mathématiques spéciales, à Paris, dans l'établissement célèbre de la rue Lhomond.

Là, une surprise attendait à la fois votre professeur et vous-même. Sur certains sujets, vous dépassiez vos camarades, sur d'autres vous leur étiez étrangement inférieur. Vous n'aviez pas fait de mathématiques élémentaires. Vous aviez l'air d'avoir commencé par la fin. Vous étiez comme un jeune poète, déjà remarquable par sa faculté d'images et son don du rythme, mais qui aurait ignoré la grammaire. Votre professeur prit le sage parti de vous dispenser des compositions et de vous laisser le temps de vous reconnaître. Vous étiez un simple auditeur ; mais vous n'entendiez pas rester un amateur. Vous vous mettiez courageusement au travail et vous rattrapiez les années perdues. Durant une de ces compositions auxquelles vous ne participiez point, votre professeur vous vit griffonner : vous aviez sans peine résolu le problème proposé à la classe. Désormais, vous deveniez un élève régulier et excellent ; vous étiez toujours dans les premiers ; vous étiez bientôt reçu à l'Ecole polytechnique et vous donniez votre démission. A la réflexion, vous préfériez la section des sciences de l'Ecole normale supérieure. Vous retourniez donc en mathématiques spéciales au lycée Janson-de-Sailly, où vous étiez fort brillant. Vous obteniez un prix au concours général et vous passiez avec succès le concours de l'Ecole normale. Cette fois, votre carrière scientifique paraissait se dessiner.

Pas encore, Monsieur, pas encore. Une étrange barrière menaçait soudain de vous séparer de votre rêve. L'Université, qui a de l'ordre, découvrait que si vous étiez bachelier ès lettres, vous n'étiez pas bachelier ès sciences, et que vous vous trouviez dans une situation imprévue, contraire à tous les règlements. Ah ! Monsieur, vous qui aviez résolu tant de problèmes, vous ne soupçonniez pas celui que vous posiez aux bureaux consciencieux de la rue de Grenelle. Quel

drame administratif ! le dénouement était à la fois nécessaire et impossible. Il était indispensable que vous eussiez ce parchemin, dont vous étiez innocemment dépourvu, mais il aurait été absurde de faire passer le baccalauréat à un lauréat déjà si chargé de titres, et puis vous étiez si original que vous auriez été capable de vous faire refuser. L'administration sut concilier la lettre et l'esprit et trouva une solution ingénieuse. L'Université vous dispensa, avec une austère mansuétude, de passer l'examen, mais le fisc exigea avec bonne grâce que vous acquittiez les droits universitaires. Ainsi, la IIIe République, débonnaire et minutieuse, montra en votre faveur qu'elle était capable de concilier l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie.

Science et métaphysique.

Heureux présage, Monsieur, pour un jeune mathématicien de valeur en qui s'éveillait un métaphysicien naissant. Ces deux aspects de la spéculation vous inspiraient une égale passion. Sans que vous vous en doutiez, ils étaient à la même époque l'objet de bien des méditations, et au moment même où vous étiez encore un étudiant, tout un mouvement de pensées se produisait qui allait avoir un long retentissement.

La métaphysique commençait de se ranimer après un long évanouissement. Durant tout le milieu du XIXe siècle, elle avait paru bien chétive. La science régnait alors en maîtresse. Rajeunie par de merveilleuses découvertes, elle inspirait un culte exclusif. Non seulement elle était regardée comme déjà faite, mais d'elle devaient sortir une politique, une économie, une morale, un renouvellement de toutes les notions. Désormais, la matière et la nécessité étaient tout, dans le monde de l'esprit comme dans le monde de la physique. Les écrivains naturalistes accueillaient avec empressement ces idées. La philosophie n'avait plus d'autre rôle que de prendre acte des résultats. Les noms illustres de Taine et de Renan, de Littré et de Berthelot, de Goncourt, de Flaubert, de Leconte de Lisle, ajoutaient au prestige de l'école triomphante. Aujourd'hui que le temps a passé, nous jugeons avec impartialité une époque animée d'un enthousiasme qui eut ses excès et qui a eu aussi ses grandeurs. Elle a fortement établi la loi scientifique de la soumission à l'objet et la valeur de la méthode expérimentale.

Mais la formule selon laquelle l'homme est un produit comme toute chose recélait une doctrine redoutable. En transportant les principes déterministes des sciences de la nature dans les sciences morales, en faisant de la psychologie, de l'histoire, de la critique, une anatomie ou une botanique des esprits, elle aboutissait à une conception très dure et très sombre de l'existence, où il n'y avait plus ni personnalité, ni liberté, ni responsabilité. Ces conséquences ne frappaient pas les savants qui étaient, pour leur part, de très honnêtes gens, absorbés par le souci de leur méthode et l'objet précis de leur recherche. Mais elles étaient bien troublantes. A la fin de sa vie, Taine, partagé entre la rigueur de sa logique et le noble soin de la vie morale, laissait se développer en lui sans conclure un débat pathétique. M. Renan, plus souple, tirait beaucoup de révérences au divin et à l'Académie ; en recevant Cherbuliez, il prononçait sa phrase fameuse : « Nous vivons du parfum d'un vase vide. Après nous on vivra de l'ombre d'une ombre : je crains par moments que cela ne soit un peu léger. » C'est cette légèreté que toute une génération n'a pas voulu, et le vase sacré, « ce Graal où nos pères puisaient la force et l'espérance », est de nouveau rempli.

La renaissance de la philosophie.

Trois maîtres éminents, dont vous n'avez pas reçu l'enseignement, mais dont vous connaissez bien les écrits, ont travaillé, autour de 1870, à la renaissance de la philosophie. Le premier, *Félix Ravaisson*, auteur d'un petit nombre de livres, profondément pensés, a fait, dans son *Rapport* de 1867, cette déclaration prophétique : « A bien des signes, il est permis de prévoir comme peu éloignée une époque philosophique dont le caractère général serait la prédominance de ce qu'on pourrait appeler un réalisme ou positivisme spiritualiste, ayant pour principe générateur la conscience que l'esprit prend en lui-même d'une existence dont il reconnaît que toute autre existence dérive et dépend, et qui n'est autre que son action. » Peu après, un homme d'une vigoureuse intelligence, qui était pénétré des traditions philosophiques et religieuses de notre pays, *Jules Lachelier*, dont le nom est resté si vivant dans les annales de l'Université, donnait cette définition fameuse : « Le monde est une pensée qui ne se pense pas, suspendue à une pensée qui se pense. »

A son tour, son élève, M. *Emile Boutroux*, étudiant la contingence des lois de la nature, établissait qu'il existe des faits irréductibles les uns aux autres, et que si les faits physicaux-chimiques sont d'un ordre, les faits psychologiques et moraux sont d'un autre : il proclamait qu'il n'y a pas une science nous donnant l'illusion de l'unité, mais des sciences ayant chacune leur méthode et leur objet, et à côté des puissances du raisonnement qui saisit le mécanisme de la matière, il faisait une place aux puissances du sentiment et aux valeurs spirituelles.

Tout ce travail a eu pour suite le renouveau du spiritualisme qui s'est produit à la fin du XIXe siècle. Vous étiez alors un très jeune savant absorbé par vos études, et sans doute vous n'aviez pas subi l'influence des livres qui se publiaient alors. Vous avez seulement respiré l'air de votre époque. Que de rencontres curieuses dans ces années qui vont de 1887 à 1894, et que de manifestations concordantes ! Au naturalisme qui donne des signes d'épuisement succède une littérature psychologique attentive au cœur humain. Le symbolisme surgit et veut remplacer le Parnasse. A cette même date, dans la ville de Pascal, Clermont-Ferrand, Paul Bourget s'agenouille dans la belle église romane de Notre-Dame-du-Port et médite son ouvrage capital, *Le disciple*, après la publication duquel Taine lui écrit ces mots mélancoliques et dignes : « Ma génération est finie. » Dans cette même ville, et la même année, le jeune professeur du lycée Blaise-Pascal, Henri Bergson, réfléchit sur les insuffisances de la doctrine de Spencer et sur l'idée du temps. Il se promenait souvent à cheval dans les bois de Durtal, proches de la ville, et un jour il eut un accident qui le fit beaucoup penser. Son cheval s'emballa dans une allée sous bois, dont les branches basses lui faisaient courir un grand danger. Quand il fut devenu maître de la situation, il s'aperçut qu'il avait fait tout ce qu'il fallait sans avoir une conscience claire de ses démarches ; il avait pris à chaque instant les mesures utiles, adapté immédiatement ce qu'il savait théoriquement à des circonstances nouvelles, et créé de l'action sans en connaître la durée. Ce n'était là, dans la vie d'un philosophe, qu'un incident auquel il n'attachait plus d'importance qu'il ne convenait, mais qui était bien significatif pour un homme qui observait les procédés de l'intelligence et croyait à la spontanéité originale et à la liberté de l'esprit humain. Enfin, Monsieur, c'est bien peu après qu'un philosophe, que nous avons connu l'un et l'autre, et dont tous ceux qui l'ont approché ont apprécié le savoir et le caractère, Xavier Léon, fondait cette *Revue de métaphysique et de morale* si largement ouverte, où tant de nos confrères ont publié de remarquables études et qui a été très utile au mouvement des idées.

Dans la même voie, mais plus loin que M. Bergson.

Vous arriviez, en vérité, dans un temps favorable. Quand vous avez lu plus tard les ouvrages parus dans les années où vous étiez encore étudiant, vous avez eu la joie, non pas de découvrir des idées qui nous étaient étrangères, mais de retrouver élaborées et approfondies des idées qui habitaient déjà votre esprit. Vous avez été comme un voyageur qui a longtemps songé de loin à son pays et qui en goûte soudain, jusqu'à l'ivresse, le climat et les paysages. Vous avez jugé inutile de refaire ce qui avait été fait et bien fait avant vous. La métaphysique bergsonienne n'a pas été votre point de départ, elle a été votre point d'appui. Et vous avez voulu aller dans la même voie, mais plus loin.

Les titres seuls de vos ouvrages nous renseignent sur votre direction. Après avoir examiné le problème de la connaissance dans *Science et philosophie*, vous étudiez *les origines humaines* et *l'évolution de l'intelligence*, dans un livre qui atteste à la fois l'érudition la plus étendue et la vigueur de votre esprit, vous recherchez ensuite, par de fines analyses, ce qu'est la *pensée intuitive*, vous abordez enfin *le problème de Dieu* et, après dix ans de silence, vous publiez cette *Introduction au problème religieux*, où vous exposez, d'une manière générale, en les mettant au point, la plupart de vos idées.

« A la suite des physiciens dans le monde du minuscule et de l'immense. »

Il serait bien frivole et bien vain de résumer en une demi-heure ce qui a demandé un demi-siècle de réflexion et de travail. L'histoire d'une pensée est comme celle d'une nation. C'est une approximation, un raccourci, un équivalent un peu élémentaire dont le seul mérite est de respecter le mouvement, les pro-

ortions, les couleurs, l'ensemble. Une remarque essen-elle de votre philosophie est que les découvertes xtraordinaires des sciences modernes, en particulier e la physique, de l'astronomie et de la chimie, nous bligent à modifier notre conception de l'univers, agrandir notre raisonnement à la mesure du monde ouveau, à la stimuler, à la dilater. Nous vivons habi-uellement dans une zone moyenne, nous découpons ans la réalité des morceaux que nous séparons du out pour les mieux observer. Notre intelligence, accou-umée à penser les choses matérielles, matérialise les hoses qu'elle pense. Elle nous semblait accomplie, ntemporelle, universellement valable. Vous nous aver-ssez qu'elle n'a pas atteint son plein développement, ue les principes, les cadres, les concepts que nous onsidérions comme définitifs n'ont qu'un domaine fini e validité. A la suite des physiciens, vous nous intro-uisez dans le monde du minuscule et de l'immense. 'ous nous inquiétez et vous nous exaltez par des hiffres. Vous nous dites que les savants, par une dou-aine de méthodes indépendantes et concordantes, sont arvenus à compter les molécules, et que dans deux rammes d'hydrogène, il y en a quelque 600 milliards e trillions. Vous nous apprenez que dans le monde e l'infime, en particulier dans le monde des radiations, s savants viennent de faire usage comme unité du ent milliardième de millimètre. Vous ajoutez que le ayon d'un atome d'hydrogène est d'un vingt million-ième de millimètre, et que les éléments constitutifs ont moindres encore. Vous insistez et vous nous éclarez que la physique nucléaire nous fait entrer dans n monde très petit par rapport au monde déjà très etit de l'atome. Vous nous demandez alors si nous ous rendons bien compte de ce que c'est qu'un mil-iard : nous croyons que c'est encore beaucoup, bien ue les financiers commencent de nous persuader que 'est peu. Mais vous voulez de la précision, et vous ous proposez de calculer quel intervalle de temps eprésente un milliard de minutes, et sans attendre otre réponse, vous nous révélez qu'un milliard de ninutes c'est, compte tenu du calendrier grégorien, le emps écoulé depuis l'ère chrétienne jusqu'au 28 avril 902, à 10 h. 40 du matin. Voilà pour le nombre.

Et voici pour l'espace et le temps. Nous parlons d'un nstant de l'univers, comme si nous pouvions saisir la otalité des choses. Mais tandis que par une nuit d'été ous regardons le ciel et le monde endormi, nous ublions qu'à cause des distances et des temps inégaux le propagation lumineuse, ce que nous voyons sur la oûte étoilée, ce sont des points brillants dont chacun eprésente un monde saisi à une époque différente. Vous sommes incapables de concevoir un même présent our les astres. L'astrophysique nous apprend, par xemple, qu'il faut à la lumière de la nébuleuse d'An-romède, neuf cent cinquante mille ans pour parvenir usqu'à nous : elle nous apparaît donc sous une forme lont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est très ncienne, et nous ne pourrons pas savoir avant neuf ent cinquante mille ans au plus tôt sa figure actuelle.

Mais vous n'avez pas encore achevé ce que j'ose peine appeler votre tour d'horizon. Vous nous dites que si l'on voulait, sur une place de Paris de 40 mètres le rayon, sensiblement plus petite que la place de la Concorde, tracer une image du système solaire, une ille au centre représenterait le soleil ; à un mètre, un rain de sable, ce serait la terre ; à 30 mètres, Neptune, ur le pourtour Pluton, et où serait notre plus proche oisine, l'étoile Proxima du Centaure ? A la distance le Paris à Calais. Vous remarquez aussitôt que le sys-ème solaire, bien qu'immense par rapport aux objets errestres, est, dans l'univers, une minuscule colonie rès isolée : la lumière le traverse de part en part en ne dizaine d'heures, après quoi il faut qu'elle voyage uatre ans et trois mois avant de rencontrer un autre nonde. Vous avez soin de noter en outre qu'il y a des ébuleuses dont l'éloignement se mesure par plus de ent millions d'années-lumière. Nous voilà loin des mages tranquilles et rassurantes par lesquelles nous voquions la grandeur, nous voilà loin de l'océan des ges de Lamartine, et des immenses nuits des pôles toilés de Victor Hugo. Vous nous bousculez avec une ouceur pleine de mansuétude, vous établissez pour ous informer une liste émouvante des plus récentes écouvertes : désintégration radio-active, généalogie es espèces chimiques, variation de la masse avec la itesse, nature ondulatoire des grains électroniques, xistence du photon inséparable de son mouvement au oint que l'idée de repos n'a plus de sens, matière imée par des radiations absorbées ou émises et ipées en énergie de rayonnement, partout le mou-ement, jusque dans notre propre pensée, qui est un oulement perpétuel d'états de conscience qui croissent 'épanouissent.

Toutes ces remarques, vous ne les faites point pour us divertir, ni même pour nous rendre modestes, mais pour nous avertir qu'il s'est produit dans les sciences physiques une véritable révolution, qu'il faut reviser les notions qui nous servaient à comprendre, animer notre intelligence, nous faire une raison mili-tante et en devenir. Le mécanisme de l'immense est une mécanique relativiste, le physique de l'infime cons-tate que les échanges d'énergie ne se font plus sous la loi ordinaire de continuité, comme si la forme rigou-reuse du déterminisme, comme si le principe de cau-salité lui-même perdait quelque chose de sa valeur. Vous nous invitez à modifier notre conception même de la réalité. Vous nous présentez une figure du monde où il n'y a pas de choses, ni même de choses qui changent. Vous nous faites voir des changements posés sur des changements, des lenteurs soutenant des rapi-dités, toutes les qualités sensibles de nature vibratoire, des passages d'un niveau énergétique à un autre, par-tout des fluctuations autour de moyennes purement idéales, une trépidation universelle et incessante. Et, comme vous avez une tête solide de mathématicien, vous n'éprouvez, Monsieur, aucun vertige.

Les philosophies de la mobilité.

Vous avez quelque mérite. Les philosophies de la mobilité, qui sont fort anciennes, sont un breuvage magique et peu innocent. Elles ont souvent incliné à la tristesse et au scepticisme. Bien des siècles avant notre ère, dans cette Ionie qui fut à la fois la mère de l'épopée et de la science, le vieil Héraclite avait pro-clamé l'écoulement continuel de toutes choses, et, pour avoir dit mélancoliquement qu'on ne se baignait jamais deux fois dans les eaux d'un même fleuve, la légende veut qu'il ait pleuré toute sa vie. C'est un des carac-tères de l'homme que d'avoir en même temps la pas-sion de ce qui change et l'amour de ce qui dure. Se trouvant ainsi en pleine contradiction, il se sent dans la pleine réalité de son cœur imparfait. « Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde », dit l'un. Mais un autre réplique : « O temps, suspends ton vol ! » Et un autre encore s'écrie : « Arrête-toi, ins-tant, que tu es beau ! » Mais voici qu'il n'y a plus ni temps, ni instant, ni arrêts. Voici que la loi de l'effort régit l'infini des mondes et qu'il n'y a pas plus de repos dans les espaces célestes que sur la terre. Un univers aussi remuant et aussi incertain n'inspirait que des doutes et un peu de mépris à un écrivain qui avait peu de goût pour la métaphysique, comme Anatole France. Pour supporter ces conceptions, l'ironie et la pitié lui semblaient les deux meilleures conseillères, parce que l'une en souriant nous rend la vie plus légère, et l'autre en pleurant nous la rend sacrée. Ce qui le consolait surtout c'est que les plus rares décou-vertes ne changent rien ni à la nature humaine, ni au charme de l'art. Les figures de la faim, du désir et de la mort restent immortelles et les plus prodigieuses inventions n'ont pas modifié la vérité de Molière et la poésie de Racine. Ce culte de la beauté était sa douceur.

Divers degrés dans la connaissance.

Un pareil apaisement ne vous suffit pas. Votre esprit et votre cœur sont exigeants. Mais en nous troublant par vos méditations, vous avez votre dessein. Vous vous préparez à un effort difficile et réconfortant. Vous ne voulez point laisser l'homme perdu dans l'univers et écrasé par le sentiment de sa petitesse. Vous ne l'abaissez pas. Bien au contraire : vous souhaitez lui démontrer ce qu'est le pouvoir de l'esprit et lui donner la plus haute idée de sa mission et de sa dignité d'être pensant. Les savants lui ont prouvé que le savoir pou-vait aller toujours plus loin, hors de l'ordre connu même. Vous voulez que la philosophie à son tour aide à saisir toute la puissance de l'âme. Vous distinguez plusieurs degrés dans la connaissance : le sens commun guide notre action corporelle et nos relations avec le monde restreint où nous vivons ; la science reçoit du sens commun la matière qu'elle organise, construit par des symboles et des conventions, par l'hypothèse et par l'intuition mathématique et par l'invention, un modèle de l'univers dont nous ayons la libre disposition ; la philosophie prenant conscience des limites de la méthode rationaliste, nous conduit par l'intuition à con-naître l'immédiat, le donné primitif et pur, le réel même en son essence. Ne saisissons-nous pas quelque chose d'analogue déjà dans la création esthétique ? Le buste de marbre ou de pierre qui sort de l'atelier de sculpture est une matière chargée de spiritualité. C'est d'abord une image que nous regardons pour notre plaisir. C'est ensuite le sujet d'études, par où nous cherchons les influences subies par l'artiste, les pro-cédés techniques, les intentions qui nous font découvrir dans l'œuvre un rêve, une confidence, une prière. C'est

pour le philosophe davantage encore : il y discerne toutes sortes d'éléments, idées et sentiments, tout un mouvement d'esprit qui a guidé le regard et la main, quelque chose d'insaisissable et même d'involontaire, qui est l'inspiration où le réel, l'irréel, l'intelligible se fondent et se combinent selon les lois augustes de la pensée.

La pensée : sa force créatrice.

Cette pensée, vous la vénérez. Dans son sens large et humain, dans sa plénitude complète et vivante, elle est l'activité spontanée et entière, elle enveloppe tout ce que nous vivons plus ou moins consciemment, elle est l'étoffe de toute réalité, elle est énergie et spiritualité. Quand vous prononcez ce mot de pensée, vous n'indiquez pas chaque pensée individuelle, mais la pensée, le grand courant qui passe par nous, nous précède et nous donne à nous-même. Elle est notre source comme esprit. Nous sommes en elle plutôt qu'elle en nous. Nous en sentons l'existence aux heures d'intuition immédiate et aux heures où, contre notre attente, parfois contre notre gré, surgit une vérité imprévue et irrésistible ; nous prélevons sur elle notre personnalité morale, nous ne sommes qu'une phase de son exercice, une participation limitée. C'est pourquoi cette pensée est un élan qui nous ouvre d'admirables possibilités et réclame notre continuel effort. C'est pourquoi aussi il y a en nous plus que nous-mêmes. Vous nous dites que la pensée, dans la mesure où elle est observable, est la face tournée vers la nature de l'impulsion par laquelle Dieu donne l'être à l'esprit humain, et en celui-ci aux multiples esprits individuels. Entre l'esprit et les esprits, la relation est la même qu'entre la vie et les vivants, selon les perspectives d'une évolution créatrice. Emanant de Dieu, la pensée est éternelle. Reçue par nous, vécue par nous, elle est une impulsion de genèse ; elle est le mouvement de Dieu en nous.

Votre philosophie du devenir cosmique s'achève ainsi par un hymne religieux à la force créatrice de la pensée. Vous assimilez la puissance de la vie à la puissance d'invention de l'esprit. Vous voyez dans l'humanité le prolongement de l'élan vital, et, dans la connaissance scientifique et métaphysique, le prolongement de l'esprit humain. L'invention est partout, l'invention qui est la communion des bonnes volontés de tous les siècles, et qui accorde, dans un rythme magnifique, les traditions et les renouvellements. Vous nous montrez l'homme entrant dans un âge nouveau. Il a trouvé, au cours des âges, les premières industries, l'agriculture, les outils, les machines. Il a tiré des éléments silencieux et confus de la nature l'harmonie et la beauté ; il a construit la géométrie, la poésie, le temple. Il est parti, désormais, pour un avenir où il fera l'aménagement et la conquête de la planète dans sa totalité, où il supprimera la distance, où il se rendra maître de la matière et des sources cachées de l'énergie, et où, en captant l'atome et les radiations, il sera capable de franchir l'abîme sidéral. En même temps, dans l'ordre de la réalité intérieure, vous nous le montrez ouvrant, par un retour au spirituel, des voies suivant lesquelles viennent à lui d'autres vérités supérieures à tous les faits de la nature, des vérités surnaturelles, se dépassant lui-même par un effort que vous comparez à celui des grands mystiques, et allant jusqu'à la contemplation du réel. Au sommet de la science et de l'art, vous apercevez les princes de l'invention, les génies. Au sommet de la vie spirituelle, vous apercevez le héros et le saint, et l'entrée dans un monde qui est lumière, joie et amour.

Regards sur les événements contemporains.

Il est heureux, Monsieur, qu'il y ait des sages comme vous qui nous assurent qu'il faut faire généreusement confiance à la vie. Sans eux, il est des heures où nous serions peut-être tentés d'en douter. Nous sortons à peine d'années qui ont été terribles. Nous avons été angoissés par les épreuves de notre pays, qui étaient celles de notre continent, de tous les continents, celles mêmes de l'humanité. Nous avons mesuré l'affreuse servitude dont les doctrines totalitaires menaçaient le monde. Nous avons vu se manifester une organisation technique de la cruauté. Les annales de tous les peuples sont pleines de douleurs et de catastrophes, mais nous imaginions que la barbarie appartenait à des temps révolus et s'expliquait par la brutalité primitive. Au XXe siècle de l'ère chrétienne, la barbarie est plus affreuse parce qu'elle n'est pas seulement une régression, elle est un reniement. Elle va contre toutes les conquêtes de l'esprit humain, contre la conscience, contre le respect de la personne humaine, contre la liberté, la justice et la tolérance, contre tout ce qui a fait depuis deux mille ans notre civilisation. Pour votre part, vous n'avez jamais perdu, même dans les moments les plus tragiques, la foi dans l'avenir. Vous aviez déjà ces certitudes entre 1914 et 1918. Vous les avez gardées toujours. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec vous, en ces dernières années. Nous partagions, avant la guerre, les mêmes défiances et les mêmes craintes ; nous avions les mêmes aspirations et les mêmes tenaces espoirs dans les années de misère et de souffrance. Vous n'avez cessé de croire au triomphe de l'esprit, servi par la force de ceux qui le défendent et qui croient en lui. L'histoire a pour vous une signification, une suite. A travers les crises, les aventures, les manifestations du mal et de la bassesse, vous discernez toujours une pensée directrice qui nous invite au perfectionnement de nous-mêmes et promet un avenir meilleur à une humanité qui le méritera par ses efforts, en prenant conscience d'elle-même. Les époques dures, où la terre est abreuvée de sang et de larmes, sont aussi celles où se manifestent les supériorités exceptionnelles. Parmi tant de tristesses, c'est l'honneur de notre pays d'avoir été si riche en dévouements, en courages, en sacrifices, en héroïsmes, où nous avons reconnu la permanence des plus hautes qualités françaises. A elle seule, l'existence des grandes âmes est, dans les jours d'épreuve, un message d'espérance.

Les objections des savants et des théologiens.

Vos conclusions, Monsieur, sont d'une noblesse émouvante. Vous y arrivez par des voies un peu troublantes, et vous connaissez mieux que moi les objections qui vous ont été faites. Les unes viennent des savants, les autres des théologiens. Les savants tiennent à la valeur des opérations intellectuelles, et il faut avouer que, depuis quelques siècles, elles ne leur ont pas mal réussi. Ils craignent que vous ne voyiez, dans l'intelligence, une faculté trop restreinte, et, bien qu'ils sachent la valeur de l'hypothèse, ils se défient de l'intuition. Vous êtes des leurs et vous leur rendez cependant un constant hommage. Vous êtes fidèle aux règles de la soumission à l'objet et de l'expérience. Vous ne croyez pas que les sciences soient toujours de purs symboles commodes pour exprimer les rapports des choses. Vous admettez même que, sur certains points, les sciences peuvent atteindre la réalité. Mais vous ajoutez que, lorsqu'il s'agit de l'esprit, vous faites appel aux puissances spirituelles, et qu'une métaphysique expérimentale est possible. Les savants n'en sont pas tous aussi persuadés que vous, et c'est là entre eux et vous le sujet d'une discrète controverse. Henri Poincaré a dit, dans une formule célèbre, que la pensée était un éclair dans une longue nuit, mais que cet éclair était tout. Vous adopteriez volontiers cette maxime, à condition de ne voir, dans la nuit, que le prologue d'une lumière éternelle.

Les théologiens, pour leur part, attachés au conceptualisme objectif de saint Thomas et de ses disciples, font des réserves très explicables. Ils ne considèrent pas comme tout à fait conforme à la doctrine une philosophie pénétrée, comme la vôtre, d'idéalisme cartésien et d'évolutionnisme bergsonien. Ils demandent ce que deviennent, dans vos exposés, la personnalité de Dieu, le dogme de la création, la transcendance du surnaturel, le fondement rationnel de la foi. Ils ne trouvent rien touchant la faute originelle, ses conséquences et la nécessité d'une rédemption. Ils regrettent enfin tout ce qui peut déterminer la valeur de la raison. Vous êtes toujours prêt, avec une entière sincérité, à reconnaître une erreur, dès qu'elle vous est montrée avec précision. Vous êtes croyant, et d'une soumission filiale. Vos intentions, d'ailleurs, sont incontestées, et elles sont reconnues par ceux qui ont autorité et compétence pour les apprécier. Récemment, la revue d'intérêt catholique général, *les Etudes*, a publié un article fort remarquable sur votre œuvre : la qualité de vos préoccupations y est louée en des termes qui font penser au lecteur scrupuleux qu'il peut lire votre dernier ouvrage avec une conscience apaisée.

Henri Bergson et Edouard Le Roy.

« Votre vœu paraît être de resserrer le lien entre la foi et la science contemporaine. »

Par ce souci de la morale, qui domine toute votre œuvre, vous rejoignez encore M. Bergson, dont les conclusions furent religieuses. Vous vous rappelez comme moi les dernières conversations que nous avons eues avec lui. Vous entendez encore avec émotion les

paroles qu'il prononça d'une voix douce et grave. Nous parlions de la morale, et il nous dit : « Pendant bien des années, j'ai réfléchi sur ces questions. Je suis arrivé à cette conviction : tout est dans le sermon sur la montagne, et, hors de là, je ne vois rien. » C'était comme la suprême pensée d'un philosophe pour qui, au soir de la vie, a existé ce que le P. Sertillanges a nommé d'une expression délicatement précise « un baptême de désir ».

La grande différence entre M. Bergson et vous, c'est que M. Bergson est à la fin arrivé à une foi par où vous avez commencé. Parti des sciences et d'une philosophie toute rationaliste, il a rencontré la religion chrétienne et en a senti la vérité. Vous, Monsieur, vous avez reçu dès votre enfance l'éducation scientifique et l'éducation religieuse. Vous avez été nourri par elle, vous avez approfondi et estimé l'une et l'autre culture. Et, comme elles ont été unies en vous, vous avez eu le souci de les unir pour tous dans vos livres. C'est, je crois, en définitive, l'idée qui a inspiré toute votre œuvre.

Il y a quelques années, un peu avant la guerre, nous nous trouvions ensemble dans un amphithéâtre de la Sorbonne où, selon le vœu de M. Bergson, nous devions parler l'un et l'autre. Nous représentions nos Académies à la cérémonie organisée par deux regrettés philosophes, Léon Branschwig et Désiré Roustan, pour commémorer Malebranche. A cette occasion, vous avez prononcé une courte allocution, charmante et profonde, où vous avez loué Malebranche d'avoir concilié un souci tout intellectuel à une force de pensée intuitive allant jusqu'à la joie de la lumière céleste. Je me suis demandé ce jour-là, Monsieur, si le secret de votre effort n'était pas quelque chose d'analogue. A la considérer de l'extérieur, d'un point de vue tout humain, l'histoire de l'Eglise montre avec quelle patiente sûreté elle a reçu en elle et fondu en elle les grands mouvements de la pensée depuis sa fondation : en elle a passé le judaïsme, en elle a passé toute la culture hellénique, en elle a passé la culture romaine avec ses notions de droit et de gouvernement. Depuis cinq siècles, quel est le grand mouvement de pensée qui s'est produit ? Le mouvement scientifique, qui est d'une immense portée. Votre vœu paraît être de resserrer le lien entre la foi et la science contemporaine, de ne pas laisser un intervalle redoutable entre une civilisation matérielle vertigineuse et une civilisation morale de plus en plus nécessaire au monde. Œuvre courageuse qui devait se heurter à toutes sortes d'obstacles et trouver dans les habitudes acquises et dans la défiance des nouveautés des causes d'échecs. Œuvre grandiose aussi, qui réclame le travail de générations, et dont vous acceptez avec humilité d'être un simple artisan.

Vous apportez votre pierre à l'édifice, dont le plan même ne vous est pas connu, et dont l'architecte est ailleurs. Mais vous l'apportez avec le zèle ardent, la confiance, le cœur charitable d'un ouvrier modeste qui a deux certitudes : l'une est que ce travail est bienfaisant, et vous apercevez à l'horizon du savoir, au seuil du monument, toute une foule humaine meilleure et plus éclairée, connaissant plus de justice, plus de conscience, plus d'amour ; l'autre est que l'édifice se termine, comme les cathédrales, par une flèche élancée vers les cieux. Toute votre philosophie savante, Monsieur, qu'on l'accepte dans son ensemble ou qu'on en conteste des parties, mérite le respect parce qu'elle est essentiellement une élévation.

Henri Bergson (1859-1941)

I. Notice.

M. Henri-Louis Bergson naquit à Paris, le 18 octobre 1859, d'une famille juive venue de Pologne. De 1868 à 1878, il fit de brillantes études au lycée Condorcet et remporta, dans les diverses sciences, des succès éclatants au concours général ; ainsi, en 1878, le prix de mathématiques. Après une longue hésitation, il se décide pour les lettres, entre en 1878 à l'Ecole normale supérieure, dans la promotion qui comprenait entre autres Jaurès, Diehl, Baudrillart, Monceaux : il y eut pour maîtres Ollé-Laprune et Boutroux ; il en sortit en 1881 agrégé de philosophie, ayant opté le 5 novembre 1880, étant majeur, pour la nationalité française. Il est nommé professeur au lycée d'Angers (1881-1883), où il prononce le discours d'usage sur « La spécialité », puis au lycée de Clermont-Ferrand (1883-1888), et en même temps chargé de conférences à la Faculté des lettres. C'est dans la capitale de l'Auvergne que ses premiers succès publics apparaissent avec une conférence (1884) sur « Le rire », et un discours de distribution de prix (1885) sur « La politesse ». C'est là aussi qu'il compose son ouvrage intitulé *Essai sur les données immédiates de la conscience*, qu'il présente et soutient comme thèse de doctorat, à Paris, le 27 décembre 1889, avec une autre thèse latine sur le concept d'espace dans Aristote : *Quid Aristoteles de loco senserit ?*

De 1889 à 1897, il enseigne à Paris, au collège Rollin, puis au lycée Henri-IV, où, en 1895, il prononce le discours à la distribution des prix du concours général sur « Le bon sens et les études classiques ». En 1897, il devint maître de conférences de philosophie à l'Ecole normale supérieure. Trois ans après, en 1900, il est nomme au Collège de France, où il succède à Charles Levêque, dans la chaire de philosophie grecque et latine ; il y étudie la philosophie de Plotin. En 1904, il prend la succession de Gabriel de Tarde, dans la chaire de philosophie moderne du Collège de France ; il en sera titulaire jusqu'en 1921, bien que, depuis décembre 1914, il se soit fait suppléer dans cette chaire par M. Edouard Le Roy. On connaît le succès de ses cours. En 1901, il remplace M. Félix Ravaisson, dans la section de philosophie de l'Académie des sciences morales et politiques. Le 12 février 1914, M. Bergson fut élu par 19 voix, sur 31 votants, à l'Académie française, au fauteuil d'Emile Ollivier, le même jour que M. Pierre de La Gorce. A cause de la guerre 1914-1918, sa réception à l'Académie par René Doumic n'eut lieu que le 24 janvier 1918. Durant cet intervalle, M. Bergson servit la cause de la France dans ses missions à l'étranger, en Espagne et surtout aux Etats-Unis. Jusqu'en 1925, il fut nommé président de la Commission internationale de coopération intellectuelle. En 1928, il fut lauréat du prix Nobel de littérature. Le gouvernement l'avait fait grand-croix de la Légion d'honneur.

Les dernières années de la vie de M. Henri Bergson furent éprouvées par la maladie, qui obligea le maître à une retraite prématurée, d'ailleurs très féconde. Les mesures barbares prises par les Allemands contre ses coreligionnaires en France et en d'autres régions d'Europe l'atteignirent au plus profond de son âme, et ses derniers jours furent empreints d'une tristesse extrême.

Il mourut le 3 janvier 1941, âgé de 82 ans, à son domicile de Paris, et ses obsèques eurent lieu, selon son désir, dans l'intimité, à Garches (Seine-et-Oise).

M. Bergson, par ses ouvrages comme par son enseignement, a eu une influence directe et considérable sur la pensée française contemporaine. Ce fut un maître brillant et un écrivain au style précis et clair. Sa doctrine a fait l'objet de louanges comme de censures excessives. Le service qu'il a rendu à la catholicité, a écrit le R. P. Sertillanges, est indirectement d'avoir écarté des obstacles (scientisme, faux intellectualisme renanien, semi-scepticisme kantien, monisme matérialiste, en leurs formes variées) à la catholicité dans les milieux intellectuels modernes : il a ruiné le déterminisme et la religion de la science, et ramené les esprits à la métaphysique. Ses réflexions et ses travaux l'ont amené de plus en plus près du catholicisme ; il était pleinement persuadé de la légitimité de la croyance, mais sa position, telle que ses livres nous la présentent, n'est pas une adhésion. Au soir de sa vie, il disait, à propos de la morale, qu'il était arrivé à cette conviction : « Tout est dans le Sermon sur la montagne, et hors de là, je ne vois rien. » Depuis 1935, bien des fois, des journaux français et étrangers avaient parlé, en termes peu exacts, de la conversion de Bergson au catholicisme. — A ce sujet, voici ce qu'écrivait en 1941 (*Avec Henri Bergson*, p. 59) le R. P. A.-D. Sertillanges, qui vit le philosophe quelque temps avant sa mort :

« De source sûre, j'ai appris qu'il avait souhaité le Baptême et ne l'avait différé, dans la délicatesse de son cœur, qu'en raison des circonstances qui auraient pu faire croire de sa part à une palinodie. Je le reconnais bien là ! En tout cas, la prière de l'Eglise n'a pas manqué à sa tombe, et nous savons qu'il y a un *Baptême de désir.*
Je ne doute pas que Dieu ait cette âme. »

II. Ouvrages.

1882 — *La spécialité.* Discours, Angers, Lachèse.
1884 — *Extraits de Lucrèce,* avec commentaires, etc. Delagrave, Paris.
1889 — *Essai sur les données immédiates de la conscience.* Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Alcan, Paris. Thèse de doctorat. Ce livre a été mis à l'*Index* par décret de la S. C. de l'*Index* du 1er juin 1914.
— *Quid Aristoteles de loco senserit ?* Alcan, Paris. Etude sur le concept d'espace dans Aristote (thèse latine de doctorat).
1896 — *Matière et mémoire,* essai sur la relation du corps à l'esprit. Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Alcan, Paris. Mis à l'*Index* par décret du 1er juin 1914.
1900 — *Le rire,* essai sur la signification du comique. Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Alcan, Paris.
1901 — *Le rêve.* Conférence. Alcan, Paris.
1902 — *Remarques sur la place et le caractère de la philosophie dans l'enseignement secondaire.*
1904 — *Notice sur la vie et les œuvres de Félix Ravaisson-Mollien.*
1907 — *L'évolution créatrice.* Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Alcan, Paris. Mis à l'*Index* par décret du 1er juin 1914.
1908 — *De l'influence de la philosophie sur les élèves des lycées.*
1909 — *Remarques sur l'inconscient dans la vie mentale.*
1911 — *La perception du changement.* Oxford, 1911 (deux conférences faites fin mai 1911 à l'Université d'Oxford).
1912 — *Discours sur la tombe d'H. Franck* (collaboration). Firmin-Didot, Paris.
1913 — *La philosophie de Claude Bernard.*
— *Le matérialisme actuel* (en collaboration avec H. Poincaré, Gide, etc.). Flammarion, Paris.
1914 — *Discours sur le caractère mécanique de l'esprit allemand* (prononcé à l'Académie des sciences morales).
1915 — *La signification de la guerre.* Collection « Pages actuelles », n° 18. Bloud et Gay, Paris.
1916 — *La philosophie française.* Larousse, Paris.
1918 — *Réception à l'Académie.* Discours de M. Bergson et réponse de M. René Doumic. Perrin, Paris.
1919 — *L'énergie spirituelle : essais et conférences.* Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Alcan, Paris.
— *Réflexions sur le temps, l'espace et la vie.* Payot, Paris.
1922 — *Durée et simultanéité ;* à propos de la théorie d'Einstein. Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Alcan, Paris.
1927 — *L'intuition philosophique.* Helleu et Sergent, Paris.
1932 — *Les deux sources de la morale et de la religion.* Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Alcan, Paris.
1933 — *La pensée et le mouvant.* Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Alcan, Paris (ce volume contient bon nombre d'articles de revues et des conférences).

— M. Henri Bergson a écrit entre 1902 et 1924 des préfaces, des introductions ou avant-propos à plusieurs ouvrages traitant de sujets divers. Mentionnons ses *Observations* dans le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie,* de A. Lalande ; sa préface à l'*Esquisse d'un système de psychologie rationnelle,* d'Em. Lubac; l'avant-propos à l'ouvrage : *Le sens de la valeur de la vie,* de E. Eucken ; l'introduction au livre *Le pragmatisme* (traduction française par Le Brun), de William James ; l'avant-propos aux *Grands courants de la pensée contemporaine,* de E. Eucken ; sa réponse à *Enquête sur la question religieuse,* d'Em. Lubac ; sa préface à l'ouvrage : *Le génie américain, penseurs et hommes d'action,* de W. Riley ; sa préface aux *Extraits de la correspondance de W. James ;* sa préface au livre : *G. Tarde, introduction et pages choisies par ses fils ;* coll. « Les grands philosophes français et étrangers ».

— Dans la *Revue Philosophique de France et de l'Etranger,* dans la *Revue de Paris,* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences Morales et Politiques,* dans les *Cahiers de la Quinzaine,* surtout dans la *Revue de Métaphysique et de Morale,* on trouve un grand nombre d'articles, de rapports, de discours de M. Henri Bergson, traitant de questions philosophiques, éclairant parfois sa doctrine, comme c'est le cas pour les études intitulées : *Introduction à la métaphysique,* l'*Introduction philosophique,* la *Genèse de l'idée de temps,* le *Parallélisme psycho-physiologie,* etc. (cf. P. THIEME : *Littérature française,* 1800-1930, t. 1er, p. 186).

III. Références.

— Impossible de donner ici les références aux diverses revues qui ont parlé, de 1896 à 1930, de M. Bergson, de sa philosophie, de tel ou tel de ses ouvrages (cf. P. Thieme, *op. cit.*). Mais il est utile d'indiquer ici quelques ouvrages principaux, soit de disciples, soit d'adversaires, soit de philosophes catholiques qui ont étudié le bergsonisme dans son ensemble ou dans l'une ou l'autre de ses thèses. Citons en particulier :

A. FARGES : *La philosophie de M. Bergson.* Exposé et critique. Paris, 1912.
J. MARITAIN : *La philosophie bergsonienne.* Paris, 1914.
J. CHEVALIER : *Bergson.* Paris, 1926.
Abbé M.-T.-L. PENIDO : *Dieu dans le bergsonisme.* Paris, 1934.
DEHOVE : *La théorie bergsonienne de la morale et de la religion.* Lille, 1933.
R. P. RIDEAU, S. J. : *Rapports de la matière et de l'esprit dans le bergsonisme.* Alcan, Paris, 1933 (thèse de doctorat) ; *Le Dieu de Bergson.* Paris, 1933.
R. JOLIVET : *Essai sur le bergsonisme.* Paris, 1931.
E. LE ROY : *Une philosophie nouvelle : Henri Bergson.* Paris, 1912.
J. SEGOND : *L'intuition bergsonienne.* Paris, 1913.
A. THIBAUDET : *Le bergsonisme.* 2 vol. Paris, 1924.
RENÉ GILLOUIN : *Henri Bergson.* Choix de textes avec étude du système philosophique. Paris, 1911.
R. P. SERTILLANGES : « Morale et religion d'après M. Bergson », articles dans la *Vie Intellectuelle* (mai et juin 1932).
P. GORCE : *Le réalisme bergsonien-thomiste,* articles dans la revue *Sophia* (premier semestre de 1935).
R. P. DE TONQUÉDEC : articles dans *les Etudes* (1932 et 1933).
A.-D. SERTILLANGES : *Henri Bergson et le catholicisme.* Paris, 1941.

— *Nova et Vetera, Revue catholique pour la Suisse romande.* — Editeur Fragnière frères, Fribourg (Suisse).

Les deux premiers fascicules (janvier-juin 1945) contiennent de remarquables articles de Charles Journet sur la cause matérielle et finale de l'Eglise glorieuse; sur les écrits de Jacques Maritain, sur les questions actuelles, de Marion Stancioff sur le distributisme de Jacques Maritain, de Stanislas Fumet, de Daniel Saliès sur le poète allemand Novalis, etc. ; tous présentent un grand intérêt doctrinal, historique ou social.

— *Problèmes missionnaires de la France rurale,* par l'abbé FERNAND BOULARD, avec la collaboration des RR. PP. Achard et Emerard. — Deux vol. in-12, collection « Rencontres » (nos 16, 17 18), p. 192 + 308, 110 francs. Editions du Cerf, Paris.

Cet ouvrage de haute valeur connaît un succès mérité. Il est dédié aux 18 000 curés et vicaires de nos paroisses rurales et achève pour le secteur rural l'enquête inaugurée dans les milieux ouvriers par les abbés Godin et Daniel. Les campagnes françaises sont-elles aussi « Pays de Mission » ? M. l'abbé Boulard, un spécialiste de l'apostolat rural, nous donne dans ce livre sur la déchristianisation des paroisses rurales une vaste information résultant de la collaboration de plus de 60 curés des régions les plus représentatives de la France. Après avoir décrit de façon précise l'état religieux des campagnes de France et analysé attentivement les causes de la décadence (en 1938, sur une population rurale de 19 millions, il y avait 7 millions et demi de pratiquants), l'auteur s'attarde — c'est l'objet de tout le second volume — sur les remèdes possibles et sur les méthodes de relèvement. Les solutions proposées sont des plus solides (résultant de l'expérience et de l'étude) et des plus suggestives : elles feront réfléchir les prêtres et, en leur ouvrant des voies d'apostolat nouvelles, ranimeront leur confiance et leur courage.

Le problème de la sécurité sociale en France

Plan de sécurité de M. Parodi (1).

LA CAISSE UNIQUE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, D'ASSURANCES SOCIALES, D'ACCIDENTS DU TRAVAIL.
CE QU'EN PENSENT LES MUTUALISTES ET LES FAMILIAUX
ET LES MODIFICATIONS QU'ILS RECLAMENT

> « ... Nous nous refusons à opposer sur aucun plan *l'organisation et la liberté.* Pas plus que nous ne concevons l'organisation de la sécurité sociale en dehors du *respect des libertés mutualistes,* pas plus que nous ne concevons l'organisation professionnelle... en dehors du *respect de la liberté syndicale...* »
>
> (Discours de Maurice SCHUMANN à l'Assemblée Constituante.)

Le problème de la sécurité sociale est posé en France, comme il l'est dans bien des pays. Il répond à la préoccupation générale aujourd'hui et certes bien fondée, d'assurer un minimum de bien-être à l'ensemble des populations. Les réformes de structure vont modifier profondément le régime social actuel, en assurant la promotion du travail et un ordre social qui donne la primauté à l'homme et non à l'argent ; mais elles sont à échéance plus ou moins éloignée, alors qu'il est urgent de déprolétariser et que, sur ce point de la sécurité, nous sommes à pied d'œuvre.

Car il ne faut pas minimiser ce qui a été déjà réalisé en France sur ce terrain, soit grâce à la législation sur les accidents de travail, soit par l'institution, consacrée par la loi, des Caisses d'allocations familiales, soit par le développement, sous l'impulsion légale, des Caisses d'assurances sociales. Nous devons cependant reconnaître qu'il reste encore bien des lacunes à combler et que, notamment en matière de politique du logement, nous sommes manifestement en retard sur bien des pays.

I. Une vue d'ensemble du problème de la sécurité sociale.

Sans vouloir entrer dans la technique, il nous semble que nous pouvons ranger les problèmes de sécurité sous quelques rubriques bien nettes. Etant, bien entendu, au préalable, que, par définition, la sécurité doit être assurée, non pas à tous les citoyens, mais à ceux qui risquent de ne pas la posséder, qu'ils soient des prolétaires en bourgeron ou des prolétaires en jaquette. Le rôle d'un Etat n'est pas, en effet, de prévoir et de pourvoir pour tous les citoyens, mais il est de faire en sorte que ceux qui sont « économiquement faibles » soient certains d'un minimum de sécurité en ce qui concerne les charges et les risques de leur vie familiale et professionnelle.

Sous le bénéfice de cette importante remarque, nous rangerons les problèmes de sécurité sous trois rubriques : les charges familiales, les risques de la vie, les risques du travail.

1. Le travailleur salarié doit pouvoir supporter *les charges de famille,* c'est-à-dire qu'il doit pouvoir, grâce à son travail, fonder un foyer, procréer, entretenir, former et préparer ses enfants à la vie, permettre à l'épouse et à la mère de demeurer au foyer, et loger sa famille dans une habitation convenable qui puisse être possédée en patrimoine familial.

2. Le travailleur salarié doit être assuré, lui et sa famille, contre *les risques de la maladie et du décès,* contre les charges qu'entraîne la maternité et contre les risques de l'invalidité et de la vieillesse ; c'est ce qu'on a coutume d'appeler les assurances sociales, qui postulent la fondation de toute une série d'institutions, de prévention et de cure...

3. Enfin l'ouvrier et l'employé doivent être garantis contre les *risques du marché du travail et contre les accidents du travail.* Il faut leur assurer un emploi ou leur procurer, en cas de chômage, une indemnité compensatrice ; il faut les assurer contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, ainsi que contre les incapacités qui peuvent en résulter.

II
Les institutions de sécurité qui existaient en France.

Rappelons seulement que, sans posséder en France une législation d'ensemble de la sécurité, de nombreuses lois ont essayé de procurer aux travailleurs français un minimum de sécurité.

1. Les Caisses d'allocations familiales. — Pour subvenir aux charges de famille, il y a les Caisses d'allocations familiales qui assurent aux travailleurs des allocations pour l'entretien des enfants, des allocations de salaire unique pour retenir la mère au foyer et, dans certaines régions, des allocations-logement pour permettre à la famille de se loger convenablement et d'acquérir un patrimoine. Ces Caisses ont été créées et sont administrées par les employeurs, sous la tutelle de l'Etat qui fixe des minima obligatoires. Elles possèdent une grande liberté d'allure, ce qui leur a permis de prendre parfois d'heureuses initiatives, telles que les allocations prénatales, les allocations supplémentaires proportionnées à l'âge des enfants, les allocations-logement, et elles ont devancé le législateur en matière d'allocation-mère au foyer.

2. Les Caisses d'assurances sociales. — Pour assurer les travailleurs contre leurs risques individuels et familiaux, la législation a prévu la fondation des Caisses d'assurances sociales : Caisses de répartition pour la maladie, la maternité, Caisses de capitalisation pour l'invalidité, la vieillesse et le décès. Ces Caisses peuvent se former librement, par affinités ; elles l'ont fait d'ordinaire sur la base d'une mutualité, et s'administrent elles-mêmes, sous le contrôle de l'Etat, qui fixe les règles générales de leur fonctionnement. Cinq millions de travailleurs ont choisi d'adhérer à des Caisses d'affinités, qui se ramènent, dans l'ensemble, à quatre catégories : les Caisses familiales, les Caisses mutualistes, les Caisses « Le Travail », et les Caisses professionnelles et interprofessionnelles, les Caisses départementales recevant les autres assurés qui n'ont pas exprimé leur volonté d'appartenir à une Caisse d'affinité. Bon nombre de ces Caisses ont pu, grâce à une excellente gestion, créer des services divers de prévention, de cure, de contrôle médical, d'infirmières, de correspondants locaux...

3. Institutions d'assurance pour le chômage et les accidents de travail. — Nous n'insistons pas, pour ne pas compliquer cet exposé, sur tout ce qui a été entrepris, sous l'impulsion de la législation, pour assurer les travailleurs contre le chômage, jadis par les Caisses syndicales ouvrières

(1) Ordonnance n° 45-2 250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale (*Journal Officiel,* 6-10. 45). Cette ordonnance comporte 88 articles. Vu sa longueur, 18 colonnes du *J. O.,* il nous est impossible de la reproduire ici.

et les fonds de chômage, aujourd'hui par les seules prestations officielles.

Quant aux accidents de travail, la loi a ordonné de les indemniser. L'industrie y a pourvu, soit en recourant aux Compagnies privées, soit en suscitant des Caisses de garantie, à forme mutualiste, orientées nettement vers la diminution du risque par la prévention.

4. Lacunes et insuffisances de la législation antérieure. — Reconnaissons que, dans cette organisation française de la sécurité, il y avait bien des lacunes et des insuffisances.

En matière de logement, presque tout est encore à faire, et nous espérons que le gouvernement saura mettre sur pied une politique cohérente du logement, en favorisant le développement de coopératives d'habitations familiales.

Le problème de l'assurance-chômage n'a jamais été abordé sérieusement par notre législation.

Enfin, en ce qui concerne les allocations familiales et les assurances sociales, il y avait et il y a encore bien des améliorations à apporter, des ajustements à faire. Nous disons : il y avait, car, sur certains points, une ordonnance du 19 octobre 1945 a opéré certaines réformes, heureuses pour la plupart, dans les prestations des assurances sociales, notamment :

- en ce qui concerne la longue maladie (prestations assurées pendant trois ans, indemnité journalière portée à deux tiers du salaire, à partir du 31e jour pour trois enfants à charge) ;
- en ce qui concerne les ayants droit de l'assuré (notion de charges de famille élargie ; on entend par membres de la famille le conjoint, les enfants de moins de 16 ans, ceux de moins de 17 ans en apprentissage, ceux de moins de 20 ans qui poursuivent leurs études, l'ascendant, le descendant, l'oncle ou la tante qui s'occupe d'au moins deux enfants à charge...) ;
- en ce qui concerne l'invalidité (pension de 30 pour 100 ou de 40 pour 100, augmentée de 20 pour 100 pour les invalides ayant besoin du secours d'une tierce personne...) ;
- en ce qui concerne la vieillesse (pension malheureusement retardée à 65 ans.... et augmentée par une nouvelle ordonnance encore plus récente...).

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit dans le plan Parodi de l'ordonnance du 4 octobre. Son seul but est, en créant un nouveau régime légal de sécurité, de coordonner et de compléter l'effort considérable, réalisé antérieurement, et de faire rentrer toutes les initiatives et les institutions de sécurité dans une organisation d'ensemble, suivant un plan de sécurité sociale.

III. L'ordonnance du 4 octobre 1945 : le plan général de sécurité sociale, et le nouveau statut de la mutualité (Ordonnance du 19 octobre).

C'est ce plan général de sécurité que commence à réaliser l'ordonnance Parodi du 4 octobre, préparée sans doute de longue date par les bureaux du ministère du Travail, mais promulguée hâtivement *sans avoir été vraiment discutée par les milieux intéressés.* Nous exposerons son objet, son organisation technique, son organisation administrative et ses ressources. On pourra ainsi mieux juger du plan d'ensemble, avant d'examiner les retouches et les modifications que les mutualistes jugent indispensable d'y apporter.

1. Un plan d'ensemble de sécurité sociale. — Il est institué une organisation de la sécurité sociale, destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques susceptibles de réduire leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent.

Cette organisation assure le service des prestations prévues par la législation concernant :

- les assurances sociales,
- l'allocation aux vieux travailleurs salariés,
- les accidents de travail et les maladies professionnelles,
- les allocations familiales et le salaire unique.

2. Organisation technique de la sécurité. — Il est créé des Caisses primaires, des Caisses régionales, une Caisse nationale.

Caisses primaires. — Elles assurent *trois services principaux :* la gestion des risques de la maladie, du décès et des charges qu'entraîne la maternité — l'incapacité temporaire du travail, en suite d'accidents, — plus tard, le service des allocations familiales.

Il ne peut exister qu'*une seule Caisse* pour une circonscription territoriale donnée. En sont bénéficiaires les travailleurs soumis aux différentes législations...

Elles sont administrées par un *Conseil* formé : *pour les deux tiers par des représentants des travailleurs, désignés par les organisations syndicales les plus représentatives,* parmi lesquels un ou deux représentants du personnel, *pour un tiers, par des représentants des employeurs, des Associations familiales et des compétences en la matière, plus deux praticiens.*

Ces Caisses peuvent créer *des sections* en vue du service des prestations et faire appel pour leur gestion aux Sociétés de secours mutuels (qui reçoivent d'ailleurs un nouveau statut modifiant profondément leur orientation). Il est créé obligatoirement une section pour les agglomérations comptant au moins 2 000 assurés.

Caisses régionales. — Leur objet est de : gérer les risques d'invalidité et de vieillesse, l'incapacité permanente en suite d'accidents de travail, assurer la compensation régionale des risques des Caisses primaires, la compensation des charges des allocations familiales, diriger le contrôle médical et l'action sanitaire.

Elles sont dirigées par *un Conseil* de 26 membres, — dont 14 désignés par les Caisses primaires et choisis parmi les représentants des travailleurs — dont 8 désignés par les employeurs, les Associations familiales et les compétences, — 2 représentants du personnel, désignés par les organisations syndicales, 2 praticiens.

A côté de ce Conseil, il est constitué des Comités techniques paritaires, chargés de l'assister dans la gestion des risques d'accidents et de maladies professionnelles.

Caisse nationale. — Son objet est de faire la compensation nationale des risques et des charges, de gérer les fonds d'une politique nationale de sécurité, notamment en matière d'accidents de travail et de maladies professionnelles, de couvrir les charges de l'allocation aux vieux travailleurs salariés, non assurés sociaux.

Elle est administrée par un conseiller d'Etat, [illegible] représentants de l'Etat, 15 représentants des Caisses régionales, dont 10 travailleurs et 5 choisis parmi les employeurs et les Associations familiales.

Elle peut subventionner les institutions sanitaires.

3. Régime provisoire pour les Caisses d'allocations familiales. — Ces Caisses sont unifiées sur le plan territorial, gardent provisoirement leur autonomie et sont dirigées pour la moitié par des travailleurs salariés désignés par les Syndicats, pour un sixième par des représentants des travailleurs indépendants, pour deux sixièmes par des représentants des employeurs.

4. Organisation administrative. — Il est établi des *directions régionales* de la sécurité, substituées aux services régionaux des assurances sociales,

qui ont, comme besogne propre : d'assurer l'application d'ensemble des législations, de veiller à l'affiliation et au versement des cotisations, *de contrôler la gestion des Caisses :* elles sont chargées d'une sorte de tutelle par le contrôle du travail administratif des Caisses primaires ; elles peuvent mettre obstacle aux décisions des Caisses primaires, si la décision est contraire à la loi ou de nature à compromettre l'équilibre financier de la Caisse.

Enfin, il est institué un Conseil supérieur de la sécurité sociale et une Commission supérieure des allocations familiales.

5. Ressources. — Elles proviennent d'une cotisation unique *sur tous les salaires* (pour les salaires de plus de 120 000 francs, le pourcentage est perçu jusqu'à 120 000 francs) : pour les assurances sociales 12 % + 4 % pour l'allocation aux vieux travailleurs, dont 6 % seulement perçus sur les salaires, le reste à la charge des employeurs ; pour les allocations familiales et les accidents de travail, rien n'est encore prévu.

L'ensemble des cotisations est versé en une seule fois par l'employeur, avec majoration de 1/1 000 par jour de retard.

Les sections des Caisses primaires recevront une subvention pour frais de gestion, et elles pourront recevoir des cotisations pour les services supplémentaires qu'elles créeraient.

UN NOUVEAU STATUT DE LA MUTUALITÉ
(*Ordonnance du* 19 *octobre* 1945.)

En complément et conséquence du plan de sécurité, tel qu'il a été élaboré par l'Ordonnance que nous venons d'analyser, la mutualité a reçu un nouveau statut. Le plan de sécurité ayant, en effet, accaparé toute l'activité réservée autrefois à la mutualité, on a voulu la maintenir tout de même en lui donnant un rôle assez effacé qui en fait une sorte de service complémentaire et libre des Caisses de sécurité.

Désormais, les mutualités ne s'appelleront plus « Sociétés de secours mutuels », mais « *Sociétés mutualistes* ».

Leur objet est limité à la prévention des risques sociaux et à la réparation de leurs conséquences — à l'encouragement de la maternité et à la protection de l'enfance et de la famille — au développement moral, intellectuel et physique de leurs membres.

On remarquera que les mutualités ne sont plus effectivement des Sociétés de « secours mutuels », qu'elles n'ont plus jamais à indemniser des risques ; leur objet est limité à la prévention..., à la réparation..., à l'encouragement..., à la protection..., au développement..., toutes choses qui ne comportent pas vraiment ce qui faisait auparavant l'objet de la prévoyance mutuelle, qui est attribuée à la Caisse unique, officielle, et, en somme, il faut bien le reconnaître, étatisée.

L'Ordonnance précise que les mutualités peuvent créer des œuvres sociales, telles que : dispensaires, maternités, sanas, pharmacies.

Et, comme il a été dit plus haut dans l'analyse de l'Ordonnance du 4 octobre, elles peuvent gérer les sections des Caisses primaires de sécurité.

Organismes d'entr'aide morale, Sociétés dépendantes et dont le rôle, loin d'être de premier plan, est fort secondaire, elles ne servent plus de fondation à l'édifice des institutions de sécurité, elles n'en sont plus qu'une aile accessoire ou un étage supplémentaire.

IV. Ce que pensent les mutualistes et les familiaux du plan de sécurité sociale de M. Parodi.

En face d'un plan si gigantesque et qui pose les prémisses d'une orientation sociale d'un caractère profondément novateur, il paraît utile d'en référer aux principes qui doivent inspirer une saine action sociale.

Certes, nous voulons traiter la question avec un grand esprit d'union et de compréhension. Mais il y a des principes sur lesquels les mutualistes, les sociaux, les familiaux, ne peuvent transiger, comme est celui de la défense des droits fondamentaux de la personne humaine et de la famille, en particulier du droit de s'associer pour s'entr'aider et prévoir les charges et les risques de la vie personnelle et familiale. C'est pour cela que M. Tessier, secrétaire général de la C. F. T. C., dans l'éditorial de *Syndicalisme* du 27 octobre, réclamait « la modification notable de l'Ordonnance sur la sécurité sociale, strictement inapplicable, et qui, par un défi au bons sens et au suffrage universel, a été promulguée quinze jours avant les élections »...

On a pu constater, en effet, combien cette Ordonnance faisait peu de cas et des législations antérieures et des intéressés eux-mêmes, en particulier des très nombreux mutualistes, des 5 millions d'assurés sociaux qui ont choisi les Caisses d'affinités et des militants sociaux et familiaux qui ont pris la peine de mettre sur pied d'importants services de mutualité, d'assurances et d'allocations familiales.

Nous savons bien que les masses ne s'intéressent guère à ces problèmes, qu'elles ont reproché, et à bon droit, aux Caisses d'allocations familiales, d'être gérées par les seuls employeurs. Nous savons que les Caisses d'assurances sociales, malgré les grands services rendus, sont victimes en ce moment des critiques d'une gestion qui fut incohérente pendant les années de la guerre et dont l'Etat est d'ailleurs le grand responsable.

Quelles sont les institutions qui n'ont pas souffert gravement de la période troublée que nous venons de vivre ?

Convenons qu'il y a de sérieuses réformes à accomplir, qu'il faut entreprendre, en matière de sécurité, un effort plus coordonné et faire rentrer dans un plan d'ensemble des initiatives trop dispersées. Mais il y a des fondations qui existent ; il y a des bonnes volontés à employer, il y a des principes à sauvegarder ; c'est ce que nous voudrions rappeler, avant de signaler les modifications à proposer.

★ ★ ★

Une doctrine de la sécurité sociale.

En matière de sécurité sociale, il y a des principes qui sont universellement admis par tous ceux qui sont sociaux et familiaux.

Le premier de ces principes, c'est que, si le salaire relève du contrat de travail et de la profession, le sursalaire, les compléments familiaux de salaire, relèvent également de la profession.

Le second de ces principes, c'est que l'assurance relève de la prévoyance mutuelle et donc de la mutualité, dont le rôle est d'organiser l'entr'aide pour la gestion des risques communs.

1. Les compléments familiaux de salaire relèvent donc des Syndicats et des professions, comme le salaire. De même qu'en situation normale, ce n'est pas l'Etat qui doit fixer les salaires, de même ce n'est pas à l'Etat qu'il appartient de fixer ni surtout de verser les compléments familiaux de salaire. L'Etat peut établir des règles générales de gestion, fixer des minima obligatoires, mais il doit laisser agir les professionnels eux-mêmes.

Car le travailleur doit pouvoir, par son salaire, entretenir et loger sa famille. Ne faisons pas du père de famille un assisté de l'Etat. L'enfant appartient à sa famille : l'Etat, vis-à-vis de l'enfant et de la famille, n'a qu'un rôle de suppléance.

Les Caisses d'allocations familiales devraient donc être gérées par les Syndicats d'employeurs, de cadres, d'employés et d'ouvriers, sous le con-

trôle de l'Etat, avec la collaboration des Associations familiales, cela va de soi.

2. **L'assurance maladie-retraite** relève normalement de la prévoyance individuelle et familiale. L'Etat peut estimer qu'il faut, à une période donnée, rendre un minimum de prévoyance obligatoire; mais l'Etat sort de son rôle, en voulant assurer la sécurité de tous les citoyens, et cette institution doit être vivifiée *par une âme mutualiste ;* il faut laisser les intéressés eux-mêmes participer le plus possible à la gestion de leurs risques vitaux et familiaux sous la forme mutualiste, comme l'a prévu la loi de 1930 sur les assurances sociales, qui avait réalisé un accord unanime sur ce point.

L'Etat doit se borner à aider, contrôler, suppléer ; il faut laisser un minimum de liberté : l'adhésion libre à une Caisse d'affinités, un secteur mutualiste libre (des mutuelles complémentaires) ; de plus, il faut laisser les intéressés participer à la gestion de leurs risques, afin de développer l'esprit de prévoyance personnelle et d'entr'aide, au lieu de le tuer. La fonction crée l'organe. Au moment où on pousse les travailleurs à participer à la gestion de *leur entreprise,* ne serait-il pas paradoxal de leur enlever la participation à la gestion de *leur* Caisse d'assurances ?

3. Ajoutons que nous n'acceptons pas le *nouveau statut de la mutualité* qui nous est proposé par le plan Parodi. Pas plus que nous n'avons accepté une caricature de Syndicat, comme celle que proposait la Charte du travail. Un Syndicat dont les dirigeants seraient nommés par l'Etat ou tenus sous son étroite dépendance ne serait plus un vrai Syndicat : il n'a de valeur que si on y adhère librement, s'il a vraiment une action professionnelle et s'il est dirigé par des élites sorties de son sein.

Ainsi en va-t-il de la mutualité : elle doit demeurer un groupement libre, dirigé par ses élites, auquel on adhère librement et qui exerce vraiment une action d'entr'aide et de prévoyance.

C'est à de telles mutualités, dont il importe de fixer le statut, comme celui des Syndicats et des partis, c'est à elles qu'il faut laisser la possibilité de créer des Caisses libres de sécurité, vraiment animées de leur esprit.

4. Cependant, une Caisse libre, reconnnaissons-le, doit s'insérer *dans une organisation d'ensemble de la prévoyance sociale.*

De même que nous réclamons des Commissions intersyndicales, de même nous souhaitons une union vraiment organisée des Caisses d'assurances sociales, qui mettra au point des services communs, de façon à ce que ces Caisses libres puissent s'insérer dans une organisation générale de la sécurité sociale.

Ainsi on allie le souci de la défense des libertés essentielles à la personne et à la famille avec les nécessités d'une collaboration organisée en vue du bien général.

Quant à l'assurance accidents de travail et maladies professionnelles, que l'on a voulu bloquer avec les assurances sociales, nous ne pensons pas qu'il soit opportun de fusionner, dans les mêmes Caisses, des risques aussi dissemblables. Car le risque accidents et maladies professionnelles dépend étroitement de la profession, et il semble bien que leur assurance incombe tout naturellement à la profession organisée.

V. Les modifications demandées par les mutualistes au plan de sécurité sociale : sauvegarder les libertés mutualistes.

Ce que les mutualistes ne peuvent accepter dans ce plan, c'est donc toutes les dispositions qui tendent à mettre les citoyens et les enfants à la charge exclusive de la société, en supprimant tout effort personnel de prévoyance et d'entr'aide et toute vraie participation des intéressés à la gestion de leurs risques. Nous demandons que soient sauvegardés les droits de la personne et de la famille ; pour cela, nous réclamons une *gestion autonome des allocations familiales,* qui doivent demeurer des compléments de salaire, versés par la profession ; le *maintien de la mutualité libre* dans le cadre des assurances sociales ; la *liberté des Caisses d'assurances sociales,* qui doit cadrer avec une *coordination des services, de façon à réaliser une organisation d'ensemble de la sécurité.*

Précisons chacun de ces points :

1. **La gestion autonome des allocations familiales.** — Ces allocations doivent dépendre du travail fourni par le père et être rattachées à son salaire : c'est la vraie manière de moraliser le sursalaire, de lui faire perdre le caractère d'assistance qu'il aurait tendance à prendre et de bien rendre manifeste que l'entretien des enfants incombe aux parents et non à la société.

Les Caisses d'allocations familiales doivent donc demeurer rattachées aux professions et être gérées avec le concours de toutes les catégories professionnelles : patrons, cadres, travailleurs, avec la collaboration des associations familiales.

En pratique, d'ailleurs, ces Caisses n'auraient rien à gagner à être englobées dans un service général de sécurité, car il ne s'agit pas ici de risques à prévoir, mais de charges familiales à supporter, et l'on a toujours constaté que, lors des discussions de salaire, les charges familiales étaient tout naturellement évoquées pour provoquer des réajustements d'allocations.

Ajoutons que bien des initatives heureuses ont été prises spontanément par certaines Caisses d'allocations familiales, avant que l'obligation légale intervienne pour les rendre obligatoires : citons les allocations-mère au foyer, les allocations prénatales, les allocations différenciées selon l'âge des enfants, les allocations-logement. Ainsi l'initiative privée a pu provoquer des expériences qui ont été consacrées par la loi, ce qui ne se serait pas produit dans des Caisses gérées sous la tutelle étroite de l'Etat et dans lesquelles les charges des allocations familiales auraient été bloquées avec les risques des assurances sociales.

2. **Le maintien des libertés mutualistes.** — De même que le Syndicat doit demeurer libre dans une organisation générale de la profession, de même la mutualité libre doit être maintenue dans une organisation générale de la sécurité.

C'est, en effet, la mutualité qui demeurera l'âme d'une organisation de la sécurité, si on veut que cette organisation soit vraiment humaine et qu'elle respecte les prérogatives de la personne. L'Etat n'a pas à assurer la sécurité de tous les citoyens ; il doit veiller à ce que ceux qui sont « économiquement faibles » soient assurés d'un minimum de sécurité. Ce minimum assuré, il doit laisser se déployer et encourager les initiatives complémentaires d'entr'aide et de prévoyance ; il doit laisser le champ libre et ouvert à un vaste secteur mutualiste et laisser ces mutualités collaborer à la création et à la gestion des Caisses de sécurité, si elles le désirent, et cela est à souhaiter.

Alors que l'Ordonnance Parodi confie la gestion de *toutes* les Caisses de sécurité à des administrateurs choisis pour les deux tiers par les Syndicats ouvriers, pour un tiers par les Syndicats patronaux, les associations familiales et les compétences, les mutualistes demandent, *pour les Caisses créées par les mutualités, que cette gestion soit partagée, à quatre parts égales, entre les mutualistes, les Syndicats de travailleurs, les*

Syndicats d'employeurs et les associations familiales.

Dans les autres cas, les Caisses seraient gérées par des administrateurs désignés pour un tiers par les Syndicats de travailleurs, un tiers par les Syndicats d'employeurs, un tiers par les associations familiales.

De plus, il faudrait n'exiger l'assujettissement obligatoire aux assurances sociales des salariés gagnant plus de 10 000 francs par mois, que sous bénéfice de la faculté qui leur serait laissée d'opter pour un régime d'assurance mutualiste libre, tel qu'il en existe à l'heure présente sous le nom de « régimes d'équivalence ». Ces régimes, reconnus par le ministère du Travail, doivent accorder des avantages au moins analogues à ceux qui sont prévus par l'organisation des assurances sociales.

Il faudrait aussi supprimer la disposition de l'Ordonnance qui prévoit que les Caisses de sécurité sociale peuvent faire appel à des cotisations supplémentaires pour accorder des prestations complétant celles des assurances sociales : ce secteur doit être réservé à la mutualité libre. Dans le passé, le ministre a, en effet, encouragé les Sociétés de secours mutuels à fonder des catégories mutualistes, dites « complémentaires », destinées à prendre en charge tout ou partie de la dépense laissée par les assurances sociales à la charge des assurés.

3. Le maintien, pour les assurances sociales, des Caisses libres (d'affinités) qui seraient unies étroitement dans une organisation d'ensemble de la sécurité. — *C'est un point essentiel ;* il faut laisser aux assurés le libre choix de leur Caisse et leur permettre de participer à sa gestion, comme le travailleur participe à la gestion de son entreprise, grâce aux Comités d'entreprise.

On peut prévoir que, dans chaque département, il ne pourra être créé qu'*une seule Caisse par affinité*, pourvu qu'elle réalise certaines conditions. Cette méthode aurait l'avantage de réduire le nombre actuel des Caisses et d'en simplifier l'organisation administrative, sans porter préjudice aux assurés, car ces Caisses pourraient être astreintes à créer des *sections locales* dans toutes les communes réunissant un certain nombre d'assurés et à donner à ces sections une certaine vie autonome.

La gestion de ces Caisses serait confiée aux assurés eux-mêmes qui nommeraient les administrateurs, suivant un mode d'élection à deux degrés, les assurés se réunissant dans les sections pour nommer des délégués, qui se réuniraient au siège de la Caisse pour nommer les administrateurs.

Pour les Caisses créées par des mutualités, ces administrateurs seraient donc choisis sur des listes présentées par les diverses associations : un quart de mutualistes, un quart des Syndicats de travailleurs, un quart des Syndicats d'employeurs, un quart des associations familiales. Pour les autres Caisses : un tiers des Syndicats de travailleurs, un tiers des Syndicats d'employeurs, un tiers des associations familiales.

Enfin, la *coordination* serait organisée par la création, dans chaque département, d'une *Union départementale des Caisses d'assurances sociales*, qui serait chargée de *tous les services communs*, compatibles avec l'autonomie légitime de chaque Caisse :

perception des cotisations,
ventilation des cotisations entre les diverses Caisses,
conventions avec les Syndicats de praticiens et les établissements de cure,
contrôle médical...

Ainsi serait manifesté dans la pratique le plus grand esprit d'union, compatible avec le pluralisme des Caisses.

Concluons.

Assurer un minimum de sécurité bien organisée, maintenir et développer l'esprit mutualiste d'entr'aide et de prévoyance : voilà, bien résumé, le double objectif moral et social que veulent atteindre les mutualistes.

De même qu'il faut attacher une importance primordiale au Syndicat, sans négliger la construction professionnelle, de même, sans minimiser l'organisation d'ensemble de la sécurité, il ne faut pas négliger le rôle de la *mutualité libre*. Sans mutualité à la base, il n'y aura jamais une organisation vraiment sociale de la sécurité. Celle-ci ne doit pas étouffer la mutualité, comme elle a eu tendance à le faire dans le passé, mais elle doit la favoriser. On ne doit pas voir instaurer une organisation sociale dans laquelle l'Etat prenne tout en mains, mais dans laquelle l'Etat supplée aux déficiences privées et favorise l'esprit de prévoyance et d'entr'aide mutuelle. Si on laisse l'Etat devenir une tête disproportionnée ou un corps sans âme, il sera trop tard alors pour récriminer contre une emprise exagérée qui n'aura pas apporté la vraie solution aux problèmes actuels. Car déprolétariser, sur le plan de la sécurité, ce n'est pas transformer les assurés en assistés, pas plus que, sur le plan du travail, ce n'est transformer les salariés de l'entreprise capitaliste en salariés de l'Etat.

En définitive, ce qui importe, c'est, dans une organisation sociale plus poussée, de sauvegarder les valeurs morales, la personne et la famille.

Sécurité sociale, oui, mais aussi prévoyance mutuelle...

Plan de sécurité, oui, mais dans le respect des libertés mutualistes.

P. Lesage.

— *Fiches documentaires* (rédaction : Robert Kothen, Visitation, Lennick, Saint-Quentin, Belgique).

Ces fiches apportent aux abonnés, sous les rubriques « Voix de Rome, sources doctrinales, protestantisme, épiscopat liturgie, faits religieux, foyer, morale et science, Service social, école » etc., des documents actuels de première importance et de provenances diverses. Le clergé, les mouvements d'Action catholique, la presse catholique, les organismes d'activité sociale s'intéresseront à ces fiches documentaires.

— *Programme annuel pour les cercles d'études* (1945-1946). Brochure de 80 pages; franco : 32 francs, *Chronique sociale de France*, 16, rue du Plat, Lyon, IIe.

Les cercles d'études, les militants d'Action catholique utiliseront avec un très grand profit ce programme qui compte quatre séries de conférences sur la vie intérieure et l'action temporelle (quatre plans de conférences), sur l'Eglise et les problèmes sociaux d'aujourd'hui (question sociale, capitalisme, communisme, nationalisations, organisation professionnelle), sur l'enseignement libre (quatre plans de conférences), sur des questions d'actualité (les Comités d'entreprise, les Associations familiales, la femme dans la vie civique). Une bibliographie sommaire accompagne chaque conférence.

— *Bruley, son pèlerinage, ses monuments*, par l'abbé A. Laroppe. — Brochure 21 × 13,5, 28 pages, 15 francs. On trouve ce guide des pèlerins et des visiteurs chez le curé de Bruley (Meurthe-et-Moselle).

— *La Maison-Dieu*, Editions du Cerf, Paris, VIIe.

Cet organe du Centre de pastorale liturgique, publie dans son n° de décembre 1945 le compte rendu du premier Congrès national de pastorale liturgique de Saint-Flour, consacré à la Messe paroissiale du dimanche. Les exposés résumant plus particulièrement les préoccupations du Congrès (discours du cardinal Gerlier, de Mgr Pinson ; rapports de Dom Lambert Beauduin, du R. P. Doncœur, de l'abbé Goubely, de Dom Urbain Sérès, de Mlle Heitz, etc.) sont publiés *in extenso*.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. le Prince Louis de Broglie successeur de M. Emile Picard

M. le prince Louis de Broglie (1) ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Emile Picard, y est venu prendre séance le jeudi 31 mai 1945 et a prononcé le discours suivant :

Discours de M. le Prince Louis de Broglie.

Messieurs,

L'honneur d'être appelé à siéger parmi vous a toujours été considéré, à juste titre, comme l'un des plus grands qu'un Français puisse recevoir, et les hommes de pensée ou d'action sur qui se porte votre choix peuvent y voir le couronnement de leur carrière et la consécration suprême de leurs efforts. Dans vos rangs sont représentées d'une façon permanente toutes les formes élevées des activités et des valeurs humaines. Vous n'êtes pas seulement l'Académie des lettres, vous êtes l'Académie de la Pensée française.

Aussi n'est-il pas surprenant que vous ayez toujours réservé, parmi vous, quelques places aux représentants de la pensée scientifique, et l'on voit figurer sur la liste glorieuse de vos prédécesseurs plusieurs des plus grands savants qui ont honoré notre pays par l'éclat de leurs travaux et de leurs découvertes. Vous comprendrez donc aisément avec quels sentiments de gratitude où quelque confusion se mêle à la reconnaissance, je vous ai vu récemment ajouter mon nom à tant de noms illustres. Comment ne ressentirais-je pas dans toute son étendue l'honneur que vous m'avez fait ? En venant m'asseoir à vos côtés, près de mon frère, je puis me dire qu'après d'Alembert, Laplace, Claude Bernard, Berthelot, Pasteur, Henri Poincaré, Emile Picard et d'autres encore, je deviens auprès de vous l'un des ambassadeurs de la science française. C'est là, certes, une mission dont on sent à la fois la grandeur et le poids, et il est naturel de se demander dans quelle mesure on en est digne. Quelque chose, néanmoins, me rassure et me fait espérer de n'être point trop inférieur à la tâche que vous m'assignez : c'est la sympathie et l'estime que m'a toujours témoignées une autre illustre Compagnie, sœur de la vôtre, qui m'a confié naguère de délicates fonctions dans des temps difficiles. Soutenu par le sentiment de votre confiance, je m'efforcerai donc de me montrer digne de votre choix en cherchant, par mes travaux et ceux de mes élèves, à contribuer dans toute la mesure de mes forces au rayonnement de la pensée française. Le relèvement de la France qui, nous le voulons tous, suivra sa libération, doit s'accompagner d'une grande renaissance de toutes les activités françaises, notamment dans le domaine de l'esprit. Notre pays, patrie de tant de grands penseurs, berceau de tant de grandes découvertes, a toujours joué dans le monde un rôle de premier rang dans le progrès des sciences. Il en fut ainsi hier ; il importe essentiellement que demain il en soit encore de même. Tel est, je pense, le sens profond, dépassant de beaucoup ma modeste personne, qu'il faut donner au choix que vous avez fait en m'appelant à siéger parmi vous.

La recherche scientifique et les qualités qu'elle requiert.

Savant moi-même, succédant ici à un autre savant, il est naturel que je me demande quelle place exacte tient la recherche scientifique parmi l'ensemble des activités spirituelles diverses qui sont représentées au sein de votre Compagnie. Bien des gens se figurent les sciences sous l'aspect de disciplines austères qui ne font aucune part à l'imagination ni à la spontanéité individuelles, et ils les opposent ainsi de la manière la plus complète, aux lettres et aux arts. Les mathématiques allant de conclusion en conclusion par de rigoureux syllogismes, tenues en lisière par l'implacable exactitude de la langue algébrique, ne dévident-elles pas inexorablement un écheveau, dont la texture est entièrement donnée à l'avance ? Les sciences de la nature ne sont-elles pas entièrement enchaînées par la nécessité de rendre compte des faits observables, par l'obligation d'énoncer, sans y pouvoir rien modifier, des lois naturelles dont elles ne peuvent que constater l'inflexible nécessité ? Quelle place peut-il y avoir dans de pareilles études pour les élans de l'imagination, pour les grâces de l'esprit, pour les nobles inspirations du sentiment esthétique ?

Et pourtant, tous ceux qui ont eux-mêmes consacré leur vie à quelque branche de la science et se sont efforcés de contribuer à ses progrès savent bien qu'il n'en est point ainsi. Sans doute, le savant est-il moins libre dans ses conceptions et ses créations que ne le sont le poète, le romancier et l'artiste. Les règles de la logique, les lois de la nature sont là pour endiguer et canaliser les fantaisies de son imagination. Mais il s'en faut que ces barrières lui enlèvent toute possibilité d'initiative et l'obligent à suivre une voie tracée d'avance. A l'intérieur du domaine limité par les règles de la logique, en présence de l'immense complexité des phénomènes observables, le mathématicien, le physicien ou le naturaliste aura à tracer les voies qui lui permettront de relier les faits, d'en faire la synthèse et d'édifier ces vastes et souvent admirables constructions de l'esprit qu'on nomme des théories. C'est alors qu'interviendront la finesse de jugement et les dons d'intuition du savant ; c'est alors qu'il doit se laisser guider par le sentiment de la grandeur du but à atteindre et de l'élégance des moyens à employer pour y parvenir. C'est dans l'accomplissement de cette tâche délicate qu'il lui sera utile et souvent nécessaire de posséder une sensibilité affinée, une imagination vive et cette force de l'esprit que seule peut donner une vaste culture.

Pour pouvoir soulever un coin du voile des apparences sous lequel se cachent les insondables mystères du réel, il faut être guidé par des intuitions profondes et par un sentiment puissant de l'harmonie et de la beauté du monde. Comme si elle n'était qu'une vaste œuvre d'art, la nature ne livre ses intimes secrets qu'à ceux qui savent en comprendre la beauté. Ainsi, la science, dans ce qu'elle a d'élevé, n'est pas une sèche nomenclature de théorèmes ou de résultats expérimentaux ; elle est le tableau de la réalité éclairé par la lumière de la pensée humaine. On a dit de l'art qu'il était l'homme ajouté à la nature ; tout aussi bien, peut-on en dire autant de la science.

Des savants qui soient des humanistes et des maîtres.

Quand on a bien compris à quel point les qualités de l'esprit et de l'imagination sont nécessaires pour l'accomplissement de toute œuvre scientifique importante, on ne s'étonne plus de constater presque toujours chez les grands pionniers de la science une sensibilité vive, quoique parfois contenue, un esprit élevé, une culture raffinée. Beaucoup d'entre eux ont été les représentants d'une sorte d'humanisme scientifique, un peu différent sans doute de l'humanisme des lettrés, mais qui, lui aussi, possède une haute valeur intellectuelle et un incontestable charme. Dans l'œuvre de ces savants, la précision de la pensée et l'élégance de la forme contribuent à adoucir ce qu'ont parfois d'un peu austère les sujets traités et les rendent ainsi plus accessibles à un cercle étendu de lecteurs cultivés.

Qu'une telle tradition se maintienne parmi les savants, c'est une chose plus souhaitable à notre époque qu'à toute autre. Le grand danger que présente en effet

(1) Le prince Louis-Victor de Broglie, né le 15 août 1892, a été élu, à l'unanimité des voix, à l'Académie française, le 12 octobre 1944, au fauteuil d'Emile Picard. Le 29 mai 1933, il avait élu à l'Académie des sciences à la section de mécanique en remplacement de A. Mesnager. Il y retrouvait son frère aîné, le duc Maurice de Broglie, qui appartenait à l'illustre Compagnie depuis 1924. En novembre 1929, âgé de 37 ans, il reçut le prix Nobel de physique. Depuis longtemps, sa découverte du caractère ondulatoire des électrons, sa théorie sur la mécanique ondulatoire qui concilie les deux théories mathématiques de l'émission (Newton) et des ondulations (Fresnel) sur les rayons lumineux avaient valu au savant physicien une renommée mondiale. En 1942, le prince de Broglie a été élu secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Parmi ses nombreux mémoires ou travaux (cf. *Notice sur les travaux scientifiques de M. Louis de Broglie*, Paris, 1931), mentionnons *Recherches sur la théorie des quanta*, thèse, Paris, 1924 ; *Ondes et mouvements*, Paris, 1926 ; *Matière et lumière : Introduction à la théorie des rayons X et des rayons gamma* (en collaboration avec le duc de Broglie, 1928), *Absorption des rayons X, Introduction à l'étude de la mécanique ondulatoire* (1930), *Conséquences de la relativité dans le développement de la mécanique ondulatoire* (1933), etc.

Les sous-titres sont de la *D. C.*

l'admirable foisonnement des découvertes dans toutes les branches de la connaissance scientifique pour la période contemporaine, c'est l'éparpillement des efforts, la spécialisation trop grande des chercheurs, le risque de perdre de vue les idées générales et les lignes directrices au milieu de l'abondance et de la complexité des faits particuliers. Contre ces dangers qui s'accroissent chaque jour, un seul remède peut être efficace ; l'effort de synthèse d'esprits vigoureux, munis de vastes connaissances et capables de dominer les questions en les contemplant de haut. Encore faut-il que ces savants soient eux-mêmes, dans les branches du savoir humain qu'ils cultivent, des maîtres et des créateurs ; cela seul peut leur donner l'autorité nécessaire pour servir de guides et d'interprètes à la pensée scientifique de leur temps et pour parler en son nom ; cela seul peut leur permettre d'éviter le péril des jugements superficiels ou des vulgarisations douteuses. La France a toujours eu le précieux privilège de posséder un bon nombre de ces hommes de science, à la fois auteurs de grandes découvertes et esprits philosophiques d'une large envergure. Que notre pays n'ait point perdu, dans les temps contemporains, l'aptitude à produire de tels hommes, c'est ce qu'à lui seul suffirait à démontrer l'illustre exemple de celui que j'ai le périlleux honneur de remplacer parmi vous.

Un parfait représentant de l'humanisme scientifique.

M. Emile Picard était un grand virtuose des plus hautes spéculations abstraites. Il était essentiellement ce que le langage technique des mathématiciens appelle un analyste. Sans doute, il apporta bien souvent à d'autres branches des mathématiques et de leurs applications, à l'arithmétique, à la géométrie, à la mécanique, à l'astronomie et à la physique mathématique des contributions d'une grande valeur, mais c'est surtout l'analyse, c'est-à-dire l'étude générale des fonctions et du calcul différentiel et intégral dans ses formes les plus élevées, qu'il a fait bénéficier des découvertes de son génie créateur ; dans ce domaine, son œuvre fut immense, par l'étendue comme par la profondeur, et la trace en restera ineffaçable dans les siècles à venir. Mais si, du point de vue proprement scientifique, il fut un savant assez spécialisé, l'extraordinaire ampleur de ses connaissances en toutes matières, l'étendue de sa culture, l'élévation de sa pensée lui ont permis de jouer, dans la science française moderne, ce rôle de guide et d'interprète dont je parlais tout à l'heure. Quand on embrasse d'un seul coup d'œil l'ensemble de son œuvre de savant, de professeur, d'académicien, de secrétaire perpétuel, quand on évoque le souvenir de ses brillantes interventions dans les assemblées dont il faisait partie et de ses étincelantes conversations, on reste confondu par l'universalité des connaissances qu'il a possédées ; il se tenait au courant de tous les progrès dans toutes les branches de la science, même dans celles qui s'éloignaient le plus de ses propres préoccupations : son érudition, sur ce qui touche à l'histoire des sciences et de la pensée humaine, était immense ; les littératures anciennes et modernes lui étaient familières ; les études historiques n'avaient pas cessé de retenir son attention. Aussi, ce savant dont l'œuvre géniale était assez étroitement localisée dans le domaine particulier de l'analyse mathématique, a-t-il été au plus haut degré le représentant de cette sorte d'humanisme scientifique que je définissais il y a quelques instants, attitude de l'esprit où à une connaissance approfondie des conquêtes anciennes ou récentes de la science s'unissent une vaste culture générale, une aptitude particulière à dégager les aspects philosophiques des problèmes ainsi que le culte de toutes les valeurs morales et spirituelles qui font la grandeur de l'homme.

La jeunesse de M. Emile Picard.

M. Charles-Emile Picard était né à Paris, le 24 juillet 1856. Sa famille était d'origine bourguignonne. Son père dirigeait une fabrique de soieries, près de Soissons, fabrique dont les produits étaient vendus à Paris, dans un magasin situé rue du *Faubourg-Saint-Denis* ; c'est dans ce quartier commerçant de la capitale que fut élevé votre futur confrère.

M. Picard fit ses études entre 1864 et 1874, d'abord au lycée de Vanves, puis au lycée Henri-IV. Il y eut des maîtres éminents, dont plusieurs devaient plus tard parvenir à la célébrité, et même siéger parmi vous, comme ce fut le cas de M. Ernest Lavisse. L'adolescent fut d'abord surtout attiré par les études littéraires ; les grandes œuvres des écrivains de l'antiquité avaient pour lui beaucoup d'attraits, et il conserva toujours pour elles et pour la culture classique une vive prédilection. Les études mathématiques ne le séduisirent qu'assez tard ; ce fut d'abord l'algèbre qui le passionna, l'algèbre qui est, en quelque sorte, le préambule et le premier chapitre de cette analyse mathématique à laquelle il allait consacrer sa vie.

A ce goût juvénile de M. Picard pour l'algèbre se rattache une anecdote que tous ses biographes se sont plu à répéter. Pendant le siège de Paris, durant l'hiver de 1870, M. Picard était dans sa quinzième année. La circulation à l'intérieur de Paris était alors périlleuse en raison des bombardements auxquels certains quartiers de la ville étaient soumis par l'artillerie ennemie. Le quartier latin était l'une de ces zones dangereuses, et les parents de M. Picard lui avaient bien recommandé de ne point s'y rendre. Mais le jeune homme était si passionné pour l'algèbre, dont il venait de découvrir les beautés, que, désobéissant à ses parents, il alla un jour rue Soufflot, chez un libraire, pour y acheter un livre consacré à sa science préférée. Ses parents en furent très inquiets et auraient peut-être, à son retour, vertement tancé le jeune et imprudent algébriste, si le soulagement qu'ils éprouvèrent en le voyant revenir sain et sauf ne les avait disposés à l'indulgence.

Les souffrances morales et les privations matérielles qui accompagnent, nous le savons que trop, la défaite et l'invasion, eurent de graves répercussions sur la santé du père de M. Picard, qui mourut en février 1872. Sa veuve fit courageusement face à une situation matérielle difficile, pour permettre à ses deux fils d'achever leurs études. M. Emile Picard, s'orientant définitivement vers les études scientifiques, prépara et passa brillamment les concours d'entrée de l'Ecole normale et de l'Ecole polytechnique. Il eut alors à faire un choix difficile entre ces deux illustres maisons, dont l'une est consacrée à la science pure, tandis que l'autre fait une plus large place aux questions d'application, mais qui, toutes deux, ont puissamment contribué au progrès des sciences en France et avaient déjà derrière elles un long et glorieux passé. M. Picard opta finalement pour l'Ecole normale : il prit, dit-on, cette décision à la suite d'un entretien avec Pasteur, alors directeur-adjoint de l'établissement de la rue d'Ulm. Pasteur jouissait d'une grande célébrité : la noblesse de son caractère, l'enthousiasme avec lequel il consacrait ses forces à la recherche comme à un véritable apostolat, lui donnaient une grande influence sur la jeunesse. Il adjura Picard de s'engager dans la voie de la science pure en optant pour l'Ecole normale, et son puissant ascendant entraîna la décision du jeune homme.

La brillante carrière d'un analyste génial.

Devenu normalien, M. Picard se révéla tout de suite comme un mathématicien doué de la plus forte originalité de pensée. Il n'était pas encore sorti de l'Ecole que déjà il présentait à l'Académie des sciences des notes qui attiraient l'attention de tous les géomètres et, peu après, il obtenait simultanément le doctorat et l'agrégation.

Son génie mathématique naissant s'imposait tellement à l'estime de ses maîtres qu'il était, dès sa sortie de l'Ecole normale, chargé de conférences à la Sorbonne. On le voit alors multiplier ses travaux et manifester dans les branches les plus hautes et les plus difficiles de l'analyse mathématique les découvertes les plus remarquables. C'est dès 1879, à l'âge de 23 ans, qu'il énonce les deux célèbres théorèmes étroitement apparentés qu'on nomme les théorèmes de Picard, et qui sont restés parmi ses plus beaux titres de gloire. Dans cette période de prestigieux débuts, il fut encouragé et guidé dans ses travaux par un maître illustre, grand et profond analyste, dont la noble et austère figure domine l'histoire des mathématiques françaises dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, M. Charles Hermite. Entre Hermite et Picard s'établit peu à peu, malgré la différence des âges, une sympathie qui se transforma en amitié et ces liens d'amitié devinrent des liens de famille le jour où M. Picard épousa la fille d'Hermite.

A cette époque, la carrière de M. Picard devient de plus en plus brillante. En quelques années, il accumule les découvertes les plus remarquables. Tous les maîtres de la mathématique rendent hommage à son précoce et vigoureux génie et, après un court séjour dans une Faculté de province, il revient à Paris en 1881, âgé seulement de 25 ans, pour assurer une suppléance en Sorbonne. Il était encore si jeune que, quelques années plus tard, au moment où devint vacante la chaire de calcul différentiel et intégral, on ne put la lui attribuer tout de suite parce qu'il n'avait pas encore atteint l'âge légal de 30 ans. Dès qu'il l'eut atteint, cette chaire lui fut officiellement confiée et alors commença pour lui sa longue carrière de professeur à la

Faculté des sciences de Paris, qui devait se prolonger jusqu'à sa mise à la retraite, à 75 ans, en 1931. Cette carrière universitaire ne fut marquée que par un seul changement : en 1897, à la retraite de son beau-père, M. Hermite, il lui succéda dans la chaire d'analyse supérieure, chaire qui, en Sorbonne, correspond à un enseignement plus élevé que celle de calcul différentiel et intégral. M. Emile Picard était le grand maître de l'analyse supérieure en France ; il l'enseigna avec la plus grande autorité pendant près de trente-cinq ans, et l'influence du professeur fut à la hauteur de la gloire du savant.

Ainsi parvenu rapidement au sommet des honneurs universitaires, M. Picard, auréolé par l'éclat de ses travaux et par les récompenses qu'ils lui avaient values, put pendant de longues années, tout en poursuivant ses recherches personnelles, faire profiter de son lumineux enseignement la jeunesse studieuse qui s'empressait autour de lui. Resté en activité durant plus de cinquante ans, il eut le temps de former de nombreux élèves ; tous les mathématiciens des générations suivantes ont subi plus ou moins l'influence de sa pensée et lui doivent une partie importante de leur formation. L'élégance et la rigueur de ses démonstrations, le bel enchaînement de ses raisonnements servirent à beaucoup de modèles et de guides.

M. Emile Picard n'eut pas non plus à attendre longtemps les distinctions académiques. Dès l'âge de 25 ans, il figurait sur la liste de présentation à la section de géométrie, à l'Académie des sciences. En 1888, la savante Compagnie lui décernait le grand prix des sciences mathématiques, et le 11 novembre 1889, elle l'appelait à siéger dans la section de géométrie. M. Picard n'avait alors que 33 ans et déjà, à cette époque, les portes des Académies ne s'ouvraient plus que bien rarement devant des hommes aussi jeunes. Cette consécration précoce, mais méritée, de son œuvre mathématique, permit à M. Emile Picard de siéger pendant plus d'un demi-siècle à l'Institut de France et de devenir, à la fin de sa vie, le doyen d'élection des cinq Académies.

L'œuvre scientifique.
Les deux théorèmes de Picard.

J'arrive ici, Messieurs, à la partie la plus difficile de ma tâche, car je devrais maintenant vous donner un résumé des travaux mathématiques de M. Emile Picard. Mais ces travaux, dont l'étendue est immense, portent sur des sujets si difficiles, sur des problèmes si ardus des hautes mathématiques, que seuls les spécialistes de l'analyse peuvent en apprécier la valeur et en mesurer la portée. Je ne chercherai donc point à faire ici un tableau complet de l'œuvre scientifique de M. Picard, mais je m'efforcerai de vous en donner quelques brefs aperçus.

L'une des plus brillantes découvertes de M. Emile Picard fut celle des deux théorèmes qui portent son nom et dont je vous ai déjà parlé. Il les découvrit à 23 ans, par un admirable effort d'intuition où l'on voit jouer dans toute sa force le rôle de l'imagination créatrice dans la découverte scientifique. D'Alembert avait démontré, au XVIIIe siècle, un théorème célèbre suivant lequel pour une fonction algébrique il existe toujours une valeur de la variable, réelle ou imaginaire, qui annule la fonction. Est-il possible de généraliser ce théorème en l'étendant à des fonctions moins particulières que les fonctions algébriques ? C'est ce que tous les analystes s'étaient demandé depuis plus d'un siècle. La réponse paraissait devoir être négative parce qu'on pouvait donner des exemples de cas simples, où la proposition dont on cherchait la démonstration était sûrement inexacte. Avec une admirable perspicacité, M. Picard s'aperçut que les exemples cités correspondaient à quelques cas exceptionnels, mais que, ces cas exceptionnels mis à part, on pouvait énoncer et démontrer les théorèmes dont, depuis longtemps, on soupçonnait l'existence. C'est là un mémorable exemple de la façon dont un savant de génie peut écarter d'un seul coup, et comme du revers de la main, un obstacle qui a arrêté pendant de longues années des générations de savants moins habiles. La découverte de Picard a soulevé une grande et légitime admiration chez les mathématiciens et leur a ouvert des horizons nouveaux. A l'un des jubilés de M. Emile Picard, son ancien élève, M. Paul Painlevé, écrivait : « C'était le temps où, vous-même, par un surprenant effort synthétique, vous veniez d'arracher à l'inconnu ces deux fameux théorèmes sur les fonctions analytiques auxquels votre nom restera à jamais attaché. Théorèmes révélateurs ! Tels deux caps d'un continent inconnu, découvert par quelques hardis navigateurs, font pressentir un monde mystérieux, monde si vaste et si riche que cinquante années d'exploration n'en ont pas encore épuisé les secrets. » La belle image évoquée par le grand géomètre que fut M. Paul Painlevé ne montre-t-elle pas d'une manière frappante à quel point l'imagination et la sensibilité esthétique sont les ressorts essentiels de l'activité créatrice du savant, même dans les domaines les plus abstraits ?

Pour exposer, fût-ce sommairement, les innombrables travaux d'analyse de M. Emile Picard, il me faudrait avoir recours aux termes techniques, d'aspect un peu rébarbatif, du langage des mathématiciens ; il me faudrait vous parler d'équations différentielles, d'équations intégrales, de groupes de transformation ou d'intégrales doubles dans le domaine complexe ; mais ce sont là des choses qui n'intéressent guère que les adeptes des hautes mathématiques et je risquerais fort de lasser votre attention en m'y arrêtant trop longtemps. Qu'il me suffise donc de vous dire que pour tous les difficiles problèmes qu'il a abordés, M. Picard a toujours apporté des vues nouvelles et profondes et des solutions originales. Pendant longtemps encore, des générations de mathématiciens s'occuperont à récolter les fruits des plantes vivaces qu'il a semées dans les jardins d'accès difficile de la haute analyse.

M. Picard a fait presque exclusivement (mais avec quelle maîtrise !) œuvre de pur mathématicien. Il lui est cependant arrivé de résoudre quelques-uns de ces problèmes plus concrets où les mathématiques servent à interpréter les phénomènes naturels. C'est ainsi qu'il a trouvé une méthode nouvelle pour étudier la propagation des courants électriques le long des câbles en résolvant l'équation qui est bien connue des théoriciens de la physique sous le nom pittoresque d'équation des télégraphistes. C'est ainsi également qu'il s'est amusé à résoudre un curieux problème posé par les expériences du physiologiste Marey. Celui-ci, inventeur des premières méthodes cinématographiques, s'en était servi pour prouver que, si on lance un chat en l'air, il retombe toujours sur ses pattes. Pour opérer un tel rétablissement, le chat doit, pendant son voyage aérien, faire tourner l'ensemble de son corps autour de son centre de gravité. Mais un pareil mouvement est-il compatible avec les lois de la mécanique ? Certains auteurs avaient exprimé des doutes à cet égard. M. Picard a montré que ces doutes n'étaient point fondés et que les lois de la mécanique n'interdisaient nullement à l'agile félin de retomber toujours sur ses pattes et de servir ainsi de modèle à ceux qui, en toutes circonstances, savent se tirer d'affaire.

« Le traité d'Analyse. »

Si je ne puis vous parler en détail de l'œuvre mathématique de l'éminent analyste auquel j'ai l'honneur de succéder ici, je dois du moins citer le plus important des ouvrages dans lesquels il a réuni ses découvertes et ses enseignements. Je veux parler de son grand *traité d'Analyse*. C'est un vaste ouvrage en trois gros volumes, dont je ne conseillerai certes pas la lecture à ceux qui ont quelque peine à suivre les raisonnements abstraits, mais c'est une de ces œuvres magnifiques qui font époque dans l'histoire de la science, véritable somme des connaissances humaines en matière d'analyse mathématique au début de notre siècle. M. Picard a complété son grand traité en publiant toute une série de fascicules dans la collection des « Cahiers scientifiques ». Certains de ces fascicules furent écrits alors qu'il était déjà presque octogénaire. Leur lecture montre à quel point il avait conservé, à un âge avancé, cette maîtrise et cette sûreté de jugement dont il avait fait preuve dès sa première jeunesse.

Philosophe et historien.

M. Picard était, je l'ai dit, un homme d'une riche et haute culture ; presque toutes les branches de la connaissance lui étaient familières. Mais, parmi elles, la philosophie et l'histoire des sciences avaient, comme il était naturel, particulièrement retenu son attention. Un esprit critique très aiguisé, servi par une vaste érudition, lui permettait de juger à leur juste valeur toutes les tentatives réussies ou manquées, toutes les démarches souvent vaines ou incertaines, mais parfois couronnées d'un succès éclatant qui, au cours des siècles, ont permis à la pensée humaine d'avancer peu à peu sur la route malaisée du progrès scientifique. Pour les sciences mathématiques et pour celles qui en sont voisines, il était bien évident que M. Picard, par la formation de son esprit et la vigueur de sa pensée abstraite, devait être singulièrement apte à en suivre les évolutions et à en bien apprécier les différents aspects. En revanche, on était plus surpris de le voir montrer la même compétence pour juger le progrès des sciences les plus éloignées de sa propre spécialité

Il pouvait parler des sciences naturelles, biologiques, médicales avec autant de précision et de sûreté que s'il eût été naturaliste, biologiste ou médecin ; il le devait à l'extraordinaire souplesse de son esprit qu'appuyait l'exactitude d'une imperturbable mémoire. Ce fut, semble-t-il, en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle, que, sortant pour la première fois du domaine des hautes mathématiques, il se mit à faire œuvre de philosophe. Il avait alors été chargé d'écrire un chapitre sur les sciences dans l'introduction générale aux rapports du jury international de l'Exposition. Il y traça, sous une forme synthétique et avec une grande largeur de vues, un tableau général de l'état des sciences à cette aube du XXe siècle. Le sujet dut l'intéresser vivement, car il ne tarda pas à développer son exposé pour en faire la matière d'un livre publié en 1905, chez l'éditeur Flammarion, dans la collection de philosophie scientifique du Dr Gustave Le Bon, sous le titre : *La science moderne et son état actuel*.

C'est un très bel ouvrage et, bien que les sciences aient depuis lors beaucoup progressé, la lecture en reste captivante. Son avant-propos, intitulé : « *De la science* », contient quelques-unes des plus belles pages que la philosophie scientifique française ait produites. Plus d'un jeune homme, sentant s'éveiller dans son cœur la passion de la recherche scientifique, lira avec enthousiasme la belle péroraison de cet avant-propos, péroraison où M. Picard, tout en conservant l'attitude mesurée et prudente qu'il a toujours adoptée en jugeant les progrès de la science, laisse cependant échapper dans de nobles paroles l'expression de son idéalisme et de sa foi dans l'avenir. « Se rendant compte, dit-il, de la relativité de nos connaissances qui ne nous font connaître que des rapports, les générations de savants avancent au milieu de complexités croissantes dans leurs approximations successives ; ils ont confiance dans le postulat de leur convergence et espèrent trouver au bout de ce labeur jamais terminé une unité déjà rêvée par les sages d'Ionie, unité dont la découverte fera peut-être quelque jour l'honneur de l'esprit humain. »

Dans ses jugements sur les progrès des sciences, M. Picard était toujours protégé contre toute exagération ou toute attitude trop rigide par un esprit critique très aiguisé et par une grande largeur d'esprit. Il insistait avec raison sur le fait que la science résulte du travail de l'esprit sur les données de l'expérience et que sa valeur est, par suite, essentiellement humaine. Il désavouait ceux pour qui, disait-il, « la science n'est qu'un sujet de dissertation et qui cherchent surtout à opposer une idole à d'autres idoles ». Il recommandait de montrer toujours la plus grande largeur d'idées dans l'appréciation des théories et des opinions scientifiques, rappelant que l'esprit souffle où il veut et que l'invraisemblable d'aujourd'hui peut devenir la vérité de demain. Il avait confiance dans le perpétuel renouveau de la pensée scientifique et les étonnantes découvertes qui se sont succédé depuis un demi-siècle, notamment dans les théories de la physique, ont bien montré depuis lors combien il avait raison.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

L'immense érudition de M. Emile Picard, la hauteur de ses vues sur les sciences et leur histoire, l'impression de force intellectuelle et de supériorité qui se dégageait de toute sa personne lui avaient conféré une grande autorité dans tout le monde savant, et sa renommée s'étendait bien au delà des limites ordinaires des cercles scientifiques. En 1917, l'Académie des sciences l'élevait aux fonctions de secrétaire perpétuel et, en 1924, vous l'appeliez parmi vous. Il remplaçait dans vos rangs un homme qui, par sa formation, était également un homme de science et qui, lui aussi, avait écrit de belles pages sur la philosophie des sciences, mais qui devait cependant à sa carrière d'homme d'État la plus grande partie de sa célébrité : M. Charles de Freycinet. Votre choix, en se portant sur M. Emile Picard, couronnait ainsi l'œuvre philosophique d'un mathématicien de génie.

Depuis son entrée parmi vous, M. Emile Picard a publié, en les réunissant en plusieurs volumes, les belles notices biographiques que ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences l'amenaient périodiquement, suivant un usage qui remonte à Fontenelle, à consacrer à la vie et à l'œuvre d'un membre défunt de la savante Compagnie. C'est un véritable plaisir pour l'esprit de parcourir cette magnifique galerie de portraits où se détachent les vivantes figures de nombreux savants de célébrité inégale sans doute, mais tous ennoblis par une longue vie de travail et par l'accomplissement de quelques belles œuvres. Votre confrère excellait dans ce genre de portraits et, dans chacun d'eux, il savait mettre en relief ce qu'il y avait d'essentiel dans les résultats obtenus par le savant, tout en évoquant avec exactitude la figure et la carrière de l'homme. Son esprit fin et volontiers caustique se plaisait à soutenir par de piquantes anecdotes l'attention du lecteur que l'exposé, parfois un peu austère de difficiles travaux scientifiques, aurait pu lasser à la longue. Ainsi s'affirmait la souplesse d'un talent d'ailleurs si ferme et si robuste.

L'admirable précision de sa mémoire lui fournissait sans cesse des citations appropriées qu'il plaçait avec à propos dans son discours, comme un jardinier expert sait agrémenter avec art un parterre des fleurs les plus gracieuses en les plantant aux bons endroits. Tantôt évoquant une pensée profonde d'Henri Bergson, après nous avoir montré la puissance de l'humanité centuplée par les moyens nouveaux que la science met à sa disposition, il s'écriait avec le grand philosophe que « ce corps agrandi réclame un supplément d'âme ». Tantôt analysant le côté philosophique de l'œuvre de l'original penseur que fut M. Joseph Boussinesq, et opposant l'une à l'autre les doctrines antagonistes du déterminisme et de la finalité, il cherchait à montrer qu'elles n'étaient peut-être point aussi opposées que l'on pourrait le croire et, après avoir cité une phrase de Hegel : « L'effet est peut-être la cause de la cause », il la renforçait en évoquant la poétique image d'Emile Boutroux : « Si l'aurore précède le soleil, c'est qu'elle en émane. » Et ainsi, comme en se jouant, M. Picard montrait à tous la vaste étendue de sa prodigieuse culture.

La forte personnalité de M. Picard.

De M. Picard, j'ai cherché jusqu'ici à évoquer devant vous l'œuvre immense et éclatante de mathématicien et de penseur. Mais je ne saurais me dispenser de faire revivre un instant à vos yeux la forte personnalité de l'homme.

Son caractère était ferme et droit. Il apportait dans ses décisions un esprit réaliste et une grande énergie, qualités qui ne sont pas toujours le fait des hommes consacrés à la pensée pure et qui formaient un contraste singulier avec le caractère très abstrait de ses travaux. Travailleur infatigable, il avait une aptitude particulière à saisir les questions dans toute leur ampleur, à les dominer dans toute leur étendue. Cette aptitude, qui se marquait dans tous ses écrits, donnait ainsi beaucoup de valeur et de charme à ses entretiens. La faculté d'apprécier d'un seul coup d'œil les hommes et les choses, la verve avec laquelle il savait traduire ses jugements, parfois sévères rendaient sa conversation vive et même étincelante. Ses interventions, dans les assemblées dont il faisait partie, étaient souvent piquantes à entendre, tant il savait envelopper dans des formes courtoises les allusions d'une malicieuse ironie.

Sa curiosité d'esprit était universelle. Au cours de sa longue existence, il avait fait des lectures si étendues, étudié des sujets si divers, il avait accumulé dans sa mémoire fidèle tant de connaissances variées que ses interlocuteurs en étaient toujours surpris. Il lui arrivait fréquemment, au cours d'une conversation, de citer à l'impromptu quelque passage d'un auteur de l'antiquité ou de rappeler avec une incroyable précision tel petit fait peu connu de l'histoire du haut moyen âge. Voilà qui ne manquait pas d'étonner ceux qui ne voyaient en lui que l'un des plus grands maîtres des mathématiques françaises.

Dans sa jeunesse, M. Picard, toujours studieux et équilibré, avait partagé son temps entre de longues séances de travail et les obligations de sa vie familiale. Cependant, les exercices physiques ne lui déplaisaient pas : l'alpinisme, la gymnastique, les longues marches à travers la campagne lui servirent longtemps de passe-temps. Il aimait beaucoup les voyages et en fit un grand nombre pendant sa vie. Il s'intéressait particulièrement aux pays qui, comme l'Egypte, la Grèce ou l'Italie, ont eu un glorieux passé, car sa vaste érudition lui permettait d'évoquer aisément les émouvants souvenirs des grandeurs d'autrefois.

Patriotisme ardent et profond. Deuils cruels.

M. Picard était animé d'un patriotisme ardent et profond et, pendant la guerre de 1914-1918, il se livra à une action de propagande pour stigmatiser la barbarie de nos ennemis et railler finement les prétentions injustifiées de la culture germanique. Cette guerre fut d'ailleurs pour lui une rude épreuve. Son fils aîné, très bien doué, avait passé brillamment l'examen de l'inspection des finances et semblait destiné à un bel avenir. En 1914, à la mobilisation, il eût pu être affecté dans les services peu périlleux du Trésor aux armées.

mais il préféra servir comme caporal dans une unité d'infanterie ; il fut tué à Crouy, le 15 janvier 1915, et sa mort fut pour son père un deuil très cruel. D'autres épreuves l'attendaient : une de ses filles mourait, en 1916, d'une maladie contractée au chevet des blessés dans un hôpital militaire, puis son second fils, ancien élève de l'Ecole des sciences politiques, mobilisé dans l'infanterie, sortait de la guerre profondément atteint dans sa santé et mourait à son tour en 1924. Cette succession de deuils cruels, M. Picard les supporta avec une admirable force d'âme, mais sa vie en fut pour toujours assombrie.

Mort de M. Emile Picard (11. 12. 41).

Hélas ! il lui était encore réservé de voir une troisième fois les horreurs de la guerre apportées sur notre sol par nos voisins de l'Est, il lui était réservé d'assister à la défaite de la France succombant dans un combat inégal et livrée à la brutale domination de l'ennemi. En 1939, M. Picard, âgé de 83 ans, faisait encore l'étonnement de tous par la vigueur de sa verte vieillesse, car il avait conservé toute son activité physique et intellectuelle. Mais lorsqu'il revint de l'exode, dans l'automne de 1940, il paraissait changé. Le spectacle des malheurs de notre pays l'accablait. Son intelligence restait lucide, mais sa santé commençait à chanceler et sa vue, menacée par la cataracte, s'affaiblissait.

Tandis qu'il penchait ainsi vers son destin, une nouvelle souffrance morale lui fut infligée : son gendre, arrêté à l'instigation des occupants, dut subir une longue et pénible détention. Minées par tant de soucis, ses forces s'épuisaient et, le 11 décembre 1941, il s'éteignit dans l'appartement du palais de l'Institut, où il habitait depuis longtemps.

Ainsi, M. Emile Picard n'a pas vu la libération de notre pays ; il ne l'a pas vu échappant à une lourde oppression, redevenir maître de ses destinées et renaître à l'espoir d'un avenir meilleur. Mais son âme de patriote l'avait toujours préservé de tout découragement et il mourut sans avoir jamais désespéré des destins de sa patrie.

Triste période que celle qui vit le déclin et la mort de M. Picard ! La France gisait là étendue comme dans un linceul : on aurait pu la croire morte si on ne l'avait sue immortelle. Mais sous la cendre froide subsistait la braise ardente. Des hommes braves veillaient qui, par la vigueur de leur patriotisme et l'audace de leur action secrète, préparaient la libération prochaine. D'autres Français, moins héroïques sans doute mais non pas sans mérite, s'efforçaient de maintenir quelque vie spirituelle dans le grand corps inerte de la nation opprimée et leur action aussi était bienfaisante.

Car ceux qui, restés en France, dans la lourde atmosphère de l'occupation, ont ainsi par leur travail, leur exemple ou leur enseignement contribué dans cette triste période à maintenir la continuité de la pensée française, ceux-là, qu'on ne l'oublie pas, ont eu l'immense mérite de préserver l'étincelle qui, demain, permettra l'embrasement du vaste foyer grâce auquel le génie de la France va de nouveau pouvoir rayonner sur le monde.

Couronnement de tant d'efforts patients ou héroïques, discrets ou éclatants, la grande heure de la rénovation a maintenant sonné. Derrière elle, la France va voir se lever, comme pour la soutenir et la réconforter, les nobles figures de tous ceux qui, comme M. Emile Picard, ont montré au monde la force de son génie. Exaltée par de tels exemples, elle reprendra, elle va reprendre la place que, dans le domaine de la pensée, elle a de tout temps occupée parmi les grandes nations du globe. Et cette place, Messieurs, ce fut toujours la première.

* * *

Réponse de M. le duc de Broglie directeur de l'Académie. (1)

MONSIEUR,

Monsieur, puisque l'usage et la bienveillante malice de mes confrères m'obligent à m'adresser à vous de cette manière, il se trouve que, pour me représenter votre pays natal, le cadre de votre enfance et de votre jeunesse, je n'ai pas eu beaucoup de peine à procéder à la petite enquête qui contraint, en général, celui qui répond au récipendiaire de s'enquérir de ces détails, toujours assez importants, car ils éclairent la croissance d'une nouvelle plante humaine. Nous en parlerons plus loin; mais nous tournerons auparavant, encore une fois, nos regards vers le grand savant disparu, dont vous venez de tracer le magnifique et ressemblant portrait.

Regards sur M. Emile Picard.

Oui, M. Emile Picard était bien tout ce que vous avez dit; il unissait au génie mathématique cette haute culture générale sur laquelle vous avez fortement insisté, et dont il s'était fait maintes fois le défenseur. N'est-ce pas lui qui avait publié, en 1930, dans *la Revue de France*, un article remarquable à cet égard ? « Un des objets d'une culture générale, dit-il, est de donner une idée de ce qui, à travers des civilisations différentes et des formes diverses de pensée, a fait la grandeur de l'esprit humain. Cette culture embrasse l'homme tout entier et lui servira de viatique à travers l'existence, quand les nécessités de la vie l'auront obligé fatalement à d'étroites spécialisations. Elle doit rendre l'adolescent capable de s'intéresser plus tard aux questions les plus variées, allumant, chez lui, à l'âge où l'esprit est le plus malléable, un foyer d'idéal qui l'éclaire et le réchauffe pendant toute la vie. » Si quelque chose justifie bien ces remarques, c'est assurément votre propre carrière.

Mais M. Emile Picard avait aussi reconnu la valeur éducative des sciences expérimentales. Je crois qu'elle est grande et que son importance ne fera que croître, dans notre monde compliqué d'aujourd'hui.

Malheureusement, la pratique des expériences est une tâche difficile; elle exigerait des jeunes gens un temps très long et une lente formation qu'il serait bien malaisé d'insérer dans le cadre, déjà si rempli, de leurs études; en même temps qu'elle suppose, ce qu'on ne croit pas d'ordinaire, une plus grande maturité d'esprit que les spéculations pures, plus voisines de la musique et de la poésie; le métier, en effet, y tient plus de place que l'intuition. On ne se figure pas combien la préparation, et surtout l'interprétation des expériences, sont des choses délicates, si l'on veut aboutir à des résultats sûrs; pour s'en rendre compte, il faut avoir passé bien des années dans l'atmosphère d'un laboratoire. La vie de l'homme et ses années de jeunesse sont, hélas ! trop courtes.

M. Emile Picard nous a quittés depuis trois ans déjà, et son souvenir ne s'effacera pas. Il avait bien voulu me servir de parrain lors de ma réception à l'Académie française ; j'étais son voisin dans la salle des séances; mieux que personne je pouvais apprécier l'érudition profonde et variée que chaque mot du dictionnaire éveillait dans sa mémoire.

Depuis le début de la guerre actuelle, alors que les regards de son esprit se portaient plus perçants que jamais vers toutes choses, la fatigue de ses yeux commençait de tendre devant lui un voile d'obscurité dont il souffrait cruellement, et, surtout, les ténèbres du destin de la France, alors si profondes et si noires, le plongeaient dans une mélancolie que l'aurore de la victoire aurait dissipée s'il avait pu l'entrevoir avant sa mort. La place qu'il tenait ici est restée vide, parce qu'il apportait, dans toutes ses interventions, cette sorte d'autorité naturelle que confère une supériorité d'esprit incontestée, jointe à la combinaison d'un savoir universel et d'un jugement aussi ferme que lucide. Nous souscrivons tous, du fond du cœur, à l'hommage que vous lui avez rendu en des termes dignes de lui.

Enfance et études du prince Louis-Victor de Broglie.

Vous êtes né à Dieppe, le 15 août 1892, dans une maison de la rue Aguado, située en face d'une vieille batterie que je vois encore à l'entrée du chenal, et qui a, je crois, disparu depuis. Petit garçon, sur la plage qui devait être, cinquante ans plus tard, le théâtre d'un débarquement mouvementé, vous avez joué au bord de la mer en ne songeant pas encore à la phrase de Newton, que vous avez citée à la fin d'un de vos ouvrages, phrase où l'illustre professeur de Trinity College se compare à un enfant s'amusant sur le rivage à découvrir un caillou mieux poli ou un

(1) Depuis le XVIIIe siècle, dans la branche principale de la famille de Broglie, le fils aîné porte le titre de duc, les autres frères celui de prince. Cas exceptionnel dans l'histoire de l'Académie : deux frères, deux savants, appartenant ensemble à deux Académies, celle des Sciences et l'Académie française, et le frère aîné recevant son cadet sous la Coupole. Le duc de Broglie est un grand expérimentateur dans le domaine de la physique des rayons X ; son frère, le prince Louis, est plutôt un théoricien aux immenses et prodigieuses vues d'ensemble : tous les deux se *complètent* (!) — comme on s'est plu à le dire dans la presse depuis longtemps — par leurs brillantes qualités morales et intellectuelles et par leurs travaux scientifiques.

coquillage plus beau que les autres, tandis que le grand océan de la vérité s'étend, toujours inexploré, devant lui.

A vrai dire, ce n'est pas à l'infini, suggéré par l'étendue marine, que songeaient les Parisiens, on disait alors les baigneurs, qui fréquentaient la vieille cité normande. Dieppe était, à cette époque, une plage très à la mode, alors que Trouville avait perdu de sa vogue passée et que Deauville renaissait à peine; beaucoup de familles venaient y passer l'été, et c'est ce qui explique votre naissance balnéaire.

Vous étiez le dernier venu d'une famille de quatre enfants, dont les aînés avaient une vingtaine d'années de plus que vous, si bien qu'un des fils de votre grande sœur se trouvait d'un an plus âgé que vous-même. Ce neveu, dont vous étiez le cadet, s'appelait Charles de Luppé; il devait, plus tard, sortir de l'Ecole des Chartes, en tête de sa promotion, et tomber, à 23 ans, un des premiers, sur les champs de bataille de la Meuse, au début de cette guerre de 1914, qui faucha l'élite d'une génération.

On a remarqué que les enfants, promis à de brillantes carrières, étaient souvent nés de parents âgés. Peut-être faut-il en trouver une des raisons dans le fait que, chez les parents devenus presque des grands-parents, l'affection s'est faite plus compréhensive et respecte mieux la personnalité des jeunes.

Cependant, vous grandissiez, mais rien, dans l'enfant sociable et turbulent que vous étiez alors, n'annonçait le savant, assez austère et même un peu sauvage, que vous êtes devenu. Le génie mathématique se révèle généralement de très bonne heure, comme le génie poétique ou musical; vous fîtes à cette règle une assez remarquable exception. C'est pourquoi je m'étendrai quelque peu sur les différentes phases de votre formation intellectuelle. Jusqu'à la classe de seconde, c'est dans votre famille qu'avec des précepteurs ecclésiastiques vous avez fait du latin et du grec, avant d'entrer au lycée Janson-de-Sailly pour y préparer la première partie, latin-sciences, du baccalauréat, dans une classe où enseignait alors un professeur remarquable, Léopold Brizard. A 17 ans, vous aviez pu compléter vos examens secondaires par les deux diplômes de mathématique et de philosophie.

Brillant sujet en français, en histoire, en philosophie et en physique, vous n'étiez qu'un élève moyen en mathématiques et en chimie, tandis que le dessin restait votre point faible. Mais vous voici sorti du lycée, et, très jeune encore, placé devant les grandes perspectives des études supérieures. Qu'alliez-vous choisir ? Un sérieux embarras apparaît dans votre esprit. Attiré, certes, vers une carrière intellectuelle, vous étiez encore hésitant, quand l'influence de ce neveu, dont je parlais tout à l'heure, et qui se tournait vers l'histoire, vous entraîna de ce côté. Vous choisissez donc, pour option de licence, l'histoire du moyen âge; vous apprenez à déchiffrer les vieux manuscrits, et, à peine âgé de 18 ans, vous passez, en Sorbonne, votre licence d'histoire. Une carrière d'historien et de paléographe semblait s'ouvrir devant vous.

Mais, au fond de votre âme, s'agitait, sans doute, un obscur conflit d'ascendances, peut-être trop diverses, qui s'étendaient des bourgeois intellectuels de Genève aux grands capitaines français des XVIIe et XVIIIe siècles, rarement hommes de cour, mais toujours remuants, comme des Piémontais du XIIIe siècle, aux diplomates et aux hommes politiques du XIXe siècle. Et vos hésitations continuaient. Vous passez un an à faire du droit et vous réussissez un premier examen de cette discipline, nouvelle pour vous, tout en songeant à un diplôme d'études historiques, qui aurait eu pour sujet une tentative intéressante, faite vers 1717 par le régent, pour remplacer les ministres par des Conseils.

De la Faculté des Lettres à celle des Sciences!

Cependant, le démon de la philosophie vous guettait. En 1911, replié sur vous-même et méditant sur le mouvement de pensée que représentait alors avec éclat Henri Poincaré, vous faites un coup d'Etat intérieur, et, passant sans transition des lettres aux sciences, vous changez de Faculté. En deux années scolaires, vous veniez d'enlever la licence ès sciences, quand le service militaire, bientôt suivi de la première guerre mondiale, vous emporta loin des études de mécanique analytique et de théorie des ondes auxquelles vous songiez déjà.

Je reviens à cette année 1911, décisive pour l'orientation de votre vie; vous aviez alors 19 ans. A Bruxelles, cette année-là, s'était tenue la première réunion de ces Conférences internationales de physique, fondées grâce à la générosité d'Ernest Solvay, et qui réunissent périodiquement une sorte de Congrès privé. Quelques physiciens, choisis parmi les mieux qualifiés, se retrouvent pour vivre ensemble pendant une semaine, afin de confronter leurs idées sur les questions qui semblent à la fois les plus obscures et les plus chargées d'avenir.

La réunion de 1911 était consacrée à la théorie des Quanta. On désigne ainsi les conceptions, absolument contraires à tous les précédents, de la physique mathématique, auxquelles était parvenu Max Planck quelques années auparavant, et dont Einstein avait récemment étendu le domaine et précisé la portée. J'étais un des secrétaires de cette réunion, dont j'eus l'honneur de publier, avec M. Paul Langevin, le premier compte rendu. Ce fait ne fut pas sans influence sur votre changement d'orientation et sur les progrès qui en sont résultés à peu près dans toutes les branches de la physique moderne. Nous retrouverons tout à l'heure les quanta, mais l'ombre de la guerre s'étendait déjà sur le monde. L'inquiétude accusait les différences de points de vue; les physiciens de diverses nationalités, qui s'étaient rassemblés à Bruxelles, visitèrent le champ de bataille de Waterloo; je me souviens d'avoir curieusement observé combien les compatriotes de Wellington se tenaient sur la réserve, vis-à-vis de ceux de Blücher, et se rapprochaient des descendants des soldats de Napoléon.

Mobilisé en 1914 au poste de la Tour Eiffel.

La guerre ne tarda pas, et, avec elle, la mobilisation. Vous voici donc arraché à vos méditations et devenu sapeur radio-électricien; le colonel Ferrié dirigeait alors la radiotélégraphie sans fil militaire, et vous étiez affecté au poste de la Tour Eiffel, sous les ordres du commandant Brenot; c'étaient encore des ondes, mais envisagées, cette fois, sous un angle plus technique. En même temps que vous assuriez dans les souterrains du Champ-de-Mars la veille des émissions, vous êtes affecté à des travaux de laboratoire, en particulier aux divers montages correspondant à ces petites lampes à trois électrodes, premières ébauches de celles que nous voyons aujourd'hui dans tous nos postes récepteurs, que l'Amérique venait de mettre au point et de nous envoyer. Mais, tout en gardant ainsi un certain contact avec la physique, vous étiez évidemment loin de vos préoccupations précédentes. Quand on est sur la piste d'idées neuves, il est dangereux de se trouver retardé par un délai que d'autres peuvent utiliser; vous échappâtes à ce péril; les travaux d'Heisenberg ont montré plus tard combien ce danger était réel.

La fin de la guerre vous trouva encore dans la même situation. Vers les premiers jours de novembre 1918, les plénipotentiaires allemands avaient franchi les lignes. Sans qu'on le sût encore dans le public, le maréchal Foch les avait autorisés à se servir de la Tour Eiffel pour correspondre avec leur gouvernement, et votre antenne transmettait les télégrammes chiffrés qu'ils envoyaient au chancelier Ebert. Le dimanche 10 novembre, à 8 heures du soir, vous eûtes l'heureuse surprise, en écoutant les signaux allemands, de recevoir en clair le télégramme suivant : « Vos Excellences sont autorisées à signer l'armistice. » La guerre était finie, mais l'adjudant Louis de Broglie ne devait être démobilisé que huit mois plus tard.

Travail expérimental au laboratoire.

Près de six ans s'étaient écoulés depuis votre entrée dans l'armée. Il n'est quelquefois pas mauvais de quitter pour un certain temps un travail qui absorbe l'esprit; les idées mûrissent dans l'inconscient par une mystérieuse rumination du cerveau; c'est souvent, alors, que l'intuition jaillit. Cette fois, cependant, le délai était un peu long.

Sans perdre de temps, vous vous remettez à l'œuvre, enrichi quand même de ce que la technique des ondes de télégraphie sans fil vous avait appris de théorique et de pratique. Vous revenez à mon laboratoire, dont l'histoire vous avait tout d'abord écarté, mais où vous retrouvez maintenant un aspect de ce qui vous intéresse. Plusieurs jeunes physiciens de votre âge s'y penchent sur le côté expérimental, sans lequel les spéculations mathématiques ne seraient qu'une fumée légère. Précisément, on y étudiait alors les beaux phénomènes, au moyen desquels l'analyse spectrale des rayons X a donné à la structure atomique de la matière une de ses bases les plus profondes et les plus sûres. Tandis que je poursuivais avec vous mes travaux sur cette sorte de transposition de phénomènes optiques en phénomènes corpusculaires, qui se trouve être si sensible dans ce que l'on appelle l'effet photoélectrique des rayons X, deux jeunes physiciens, Dauvillier et Trillat, se livraient à des recherches auxquelles vous vous associez également. Vous direz, plus tard, com-

bien vous devez à ces rencontres avec le travail expérimental; elles vous ont permis d'orienter sur leur vrai terrain les considérations théoriques où vous deviez trouver tout l'épanouissement de votre esprit. En vous y livrant désormais, vous avancez très rapidement, en brûlant les étapes.

Une thèse de doctorat sur la théorie des « quanta ».

Vos premières notes sur la mécanique ondulatoire ont paru en 1922, dans les comptes rendus de l'Académie des sciences; votre thèse de doctorat, soutenue en 1924, en parachevait bientôt l'exposé.

Les idées que vous y développiez paraissaient curieuses, mais, cependant, elles semblaient choquantes pour les esprits vieillis dans les anciennes disciplines. D'abord, vous étiez un révolutionnaire; ne demandait-on pas encore, aux examens de licence, de démontrer que la question de la nature de la lumière avait été définitivement tranchée en faveur des ondulations ? Vous aussi, comme vous le disiez il y a quelques instants à propos d'Emile Picard, vous écartiez d'un seul coup, et comme du revers de la main, cet obstacle réputé insurmontable. Jean Perrin présidait le jury de votre doctorat; comme je lui demandais ce qu'il pensait de vos conceptions : « Tout ce que je puis dire, me répondit-il, c'est que votre frère est bien intelligent. » Un peu plus tard, le grand physicien hollandais Lorentz, qui passait alors pour le maître incontesté de la physique théorique, me confiait aussi qu'il ne croyait pas que la voie que vous paraissiez ouvrir fût la bonne porte pour sortir de l'impasse où la physique était acculée. Il faut dire que, si votre thèse contenait sans aucun doute les principes initiaux d'où toute la mécanique ondulatoire est sortie, ces derniers restaient comme enveloppés d'une certaine obscurité; leurs conséquences paraissaient invraisemblables; il leur manquait surtout la confirmation expérimentale, apportée seulement quelques années plus tard. La pureté des lignes de la nouvelle construction ne s'apercevait pas nettement, à travers les échafaudages qui la voilaient encore.

Pendant que germait au dehors la graine que vous aviez semée, vous étiez amené bientôt à la répandre par votre enseignement. Après un cours libre professé à la Sorbonne, vous voici chargé d'un cours officiel à l'Institut Henri-Poincaré, qui venait d'être créé à Paris. L'éclatante preuve expérimentale de vos idées, suivie, en 1929, de l'attribution du prix Nobel, précipita rapidement votre carrière.

Académicien et professeur à la Sorbonne.

Contrairement à ce que vous venez de dire de votre prédécesseur, vous n'aimez guère les voyages, avec leurs fatigues et la diversion qu'ils apportent à la concentration de vos pensées; mais il vous fallut bien, cette fois, aller chercher à Stockholm et recevoir, des mains du roi de Suède, le diplôme qui consacrait votre triomphe. C'est à peine si vos regards absorbés ont aperçu, en cours de route, les hauts fourneaux de la Ruhr, la désolation plate des landes de Lunebourg, l'île de Rügen, les mouettes de la Baltique, qui suivent le ferry-boat entre Sassnitz et Traelleborg, et, enfin, l'arrivée du train à Stockholm, par une obscure matinée de décembre, où les silhouettes des aimables personnes, venues pour vous accueillir, se détachaient sur la neige du quai.

Cet espace géographique qui n'a, au plus, que trois dimensions, n'est pas celui que vous aimez à explorer; aussi retournez-vous bien vite à Neuilly, après ce dérangement passager de vos habitudes.

Titulaire de la chaire de physique théorique à la Faculté des sciences de la Sorbonne, vous ne comptiez bientôt plus les récompenses, justement accordées au succès de vos conceptions. Tour à tour la médaille Henri-Poincaré, le prix Albert-I[er] de Monaco, vous étaient décernés. Déjà membre de plusieurs Académies étrangères, vous entriez, en 1933, à 41 ans, à l'Académie des sciences, dont vous êtes enfin devenu le secrétaire perpétuel, neuf ans plus tard, en succédant une première fois à l'illustre Emile Picard.

Les thèses de doctorat ès sciences sont un travail de début, généralement d'une réelle valeur, mais ne représentent, le plus souvent, qu'un prélude à la carrière de leur auteur; la vôtre présentait un caractère tout différent. Vous y aviez mis tout le fruit des profondes réflexions que vous avaient suggérées les objections de plus en plus graves rencontrées dans le domaine du rayonnement par les théories jusque-là triomphantes; et ce fruit était mûr. Ce n'était pas un coup d'essai, mais bien une somme de méditations sur un sujet dont vous aviez déjà la maîtrise. Lorsque je parle de méditations, je ne veux pas dire qu'il s'agisse de raisonnements abstraits, par lesquels vous auriez établi, *a priori*, une théorie nouvelle. C'était vraiment, suivant votre propre expression, le résultat du travail de l'esprit sur les données de l'expérience, et c'était aussi bien la suite de votre contact avec les faits dans le laboratoire que la conséquence de vos lectures et de vos raisonnements.

Du contenu de votre travail, nous avons maintenant à examiner le sens et la portée, avant d'exposer quels en devaient être les conséquences et le retentissement. Pour cela, il nous faudra parler d'optique et de mécanique, comme le suggère l'objet d'un de vos plus beaux livres, qui s'intitule *Matière et lumière*.

Les théories mécaniques sur la lumière. Newton et Fresnel.

La lumière est une chose merveilleuse. Les vieux livres hébreux la placent en tête de la création; les mots qui s'y rapportent, comme la clarté et l'évidence, sont devenus le symbole de la satisfaction de notre esprit, quand il croit rencontrer une certitude.

Mais le mécanisme de cette merveille n'est pas aisé à découvrir. Au premier abord, les jets de lumière qui forment sur un écran l'ombre des obstacles rencontrés, leur rejaillissement sur un miroir obéissant à la même loi de réflexion qui gouverne la marche d'une balle lancée sur un mur, nous font penser à quelque projectile impalpable. Il n'est pas surprenant que Lucrèce ait exprimé cette idée, il y a deux mille ans, et que Newton l'ait soutenue de toute la puissance de son génie; mais, quand on y regarde de près, d'autres phénomènes de l'optique, et, principalement, ceux où interviennent les couleurs, ne trouvent pas, dans cette théorie d'une émission de corpuscules, une facile explication. Huygens, à peu près contemporain de Newton, incline vers une autre interprétation; pour lui, ce qui frappe les objets éclairés, ce ne sont pas des projectiles, mais des ondes, sortes de vagues qui se propagent dans un milieu immobile dans son ensemble, avec un rythme qui entraîne la notion d'une ondulation périodique.

Jusqu'au début du XIX[e] siècle, l'autorité de Newton, partisan de l'émission, entraîna l'adhésion générale, à une époque, du reste, où l'optique fit moins de progrès que l'électricité. Cependant, dans les années qui suivirent 1800, Young, et surtout Fresnel, firent des ondulations un système explicatif si exact et si complet qu'il triompha et parut inébranlable pendant plus d'un siècle; et ce siècle était le XIX[e], où la physique des radiations fit tant d'énormes progrès.

Fresnel, qui joua, de beaucoup, le principal rôle dans ce renversement des idées, n'est pas aussi connu en France qu'il le mériterait; il peut, certes, se comparer à Ampère, dont la célébrité est plus grande. Ce n'est pas pour vous, Monsieur, un étranger, car, par une rencontre au moins curieuse, c'est dans le village de Broglie — les habitants prononcent Broglie comme le nom s'écrit — que cet illustre Normand vint au monde, en 1788.

Vous avez pu voir, dans votre jeune âge, par les fenêtres des chambres d'enfants situées en haut d'une tour qui domine le village, une maison d'angle proche de la vieille église du XII[e] siècle, épargnée il y a quelques mois par la bataille de Normandie. On y remarque un petit monument inauguré, en 1888, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Fresnel, par une délégation de l'Institut où l'on retrouve l'Académie française, comme le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, dans la personne de Joseph Bertrand; l'inscription, qu'on peut y lire, qualifie d'émule de Newton votre prédécesseur dans les théories de la lumière, qui naquit là; de Jacques Fresnel, tailleur de pierre, et d'Augustine Mérimée. Cette dernière était la fille de François Mérimée, avocat au Parlement de Rouen et alors intendant du maréchal de Broglie; un pavillon qu'il habitait porte encore son nom. Prosper Mérimée, cousin germain de Fresnel, était son petit-fils.

La douce lumière, qui éclaire les verdures normandes, semble donc vouloir périodiquement laisser percer un de ses mystères par un jeune homme méditatif devant son charme et ses secrets.

La mécanique ondulatoire.

Mais voici que, depuis les dernières années du XIX[e] siècle, l'étude attentive de certains phénomènes et les mesures précises pratiquées à leur endroit avaient montré d'une façon certaine que les prévi-

sions des théories ondulatoires se trouvaient incontestablement en défaut. L'interprétation remarquable de ces anomalies, par Max Planck, élargissait encore le fossé, en montrant qu'il se présentait là une incompatibilité totale entre les vues antérieures et les faits expérimentaux.

L'effort théorique du siècle dernier aboutissait donc à une impasse; Henri Poincaré, lui-même, en avait sondé les murailles sans y trouver de fissures. Einstein, tout en montrant qu'un retour à quelque chose comme une théorie corpusculaire, impliquant une émission de projectiles, paraissait s'imposer, n'avait fait que souligner la profondeur de la divergence constatée, sans pouvoir expliquer pourquoi une partie des phénomènes lumineux exigeait les ondulations, tandis qu'une autre, de plus en plus importante, s'en écartait décidément.

Votre mérite fut d'imaginer, de toutes pièces, une synthèse plus vaste, capable de réunir en un seul corps de doctrine ces points de vue opposés; mais, du même coup, et pour ainsi dire sans le vouloir, vous dépassiez le but que vous vous étiez assigné. Non seulement l'optique et la physique de l'impalpable s'en trouvaient renouvelées, mais la mécanique, elle-même, c'est-à-dire la science qui étudie le mouvement des corps pondérables sous l'action des forces qui les sollicitent, devait subir le premier remaniement profond qu'il ait fallu lui apporter, depuis Newton et les grands mécanistes du XVIIIe siècle.

Vous étiez amené à prévoir, et vous prédisiez effectivement, que, dans certaines conditions, un essaim de corpuscules devait présenter, non plus les propriétés balistiques des projectiles, mais les propriétés optiques de la lumière. Quand l'expérience, trois ans plus tard, vous eut donné raison, d'abord pour des électrons, qui sont à peine de la matière, puis pour des projectiles plus sûrement matériels, enfin par une série de confirmations moins directes, mais non moins probantes, il devint certain qu'une nouvelle mécanique était née, profondément différente de l'ancienne par ses principes et ses méthodes.

Cette nouvelle mécanique, qui vous devait le jour, pourquoi l'a-t-on baptisée du nom de *mécanique ondulatoire ?* C'est que, dans votre travail initial, vous aviez considéré les mouvements internes des atomes comme gouvernés par un phénomène périodique, une sorte de résonance. Vous définissiez une onde attachée à chaque atome pour guider ses déplacements et lui permettre, en quelque sorte, d'être présent dans tout l'espace, en évitant ainsi le morcellement des phénomènes naturels, qui n'est qu'une simplification arbitraire imposée par l'infirmité de notre esprit. Cependant, le développement de ces mêmes idées prouva bientôt qu'on ne saurait attacher ainsi à chaque corpuscule une onde individuelle faisant partie de son essence.

Il y a bien lieu de considérer des ondes, indiscutablement, mais elles n'ont rien de véritablement réel ; ce ne sont que des artifices mathématiques permettant de prévoir, non pas le comportement d'un seul corpuscule, mais la probabilité des situations ultérieures d'un essaim de petits projectiles. Ces ondes donnent une possibilité de calculer, au moins en moyenne, ce qui se passera. Elles signifient, en un mot, que les résultats des problèmes de mécanique doivent être cherchés dans la solution d'une certaine équation exprimant la propagation d'une onde, au lieu de s'en tenir à la première approximation que l'on connaissait jusque-là, et qui permettait de prévoir, beaucoup plus simplement, et, pour ainsi dire, pas à pas, les déplacements individuels des mobiles.

Que sont devenus, dans tout cela, ces quanta qui figuraient dans le titre de votre thèse, et les représentations, un peu ingénues, que nous faisions des atomes? Les quanta, on ne les a pas précisément expliqués, on les a fait entrer dans l'équation de base de la mécanique ondulatoire, un peu comme on appelle dans un ministère un opposant gênant pour ne plus le rencontrer devant soi, et leur mystère reste presque entier.

Quant aux atomes, ce ne sont plus, pour les physiciens extrémistes, des systèmes solaires en miniature, mais simplement un ensemble d'équations, chargées d'exprimer tout ce que l'on peut connaître d'eux. Si la première image était trop simpliste, peut-on s'empêcher de penser que la satisfaction des défenseurs de la seconde tient à une déformation professionnelle de cerveaux trop abstraits ?

Il me faut, naturellement, passer sur les détails de tout cela, sur les progrès survenus depuis, sur les contributions, parfois très importantes, que d'autres grands physiciens vinrent apporter à ces conceptions pour en élargir le cadre, sans en modifier les bases, qui restent bien votre propriété.

Ce qu'on appelle « une théorie » en physique.

Pour dégager le sens général de ce bouleversement, il est maintenant nécessaire de dire quelques mots de la notion d'explication dans la science, et du sens qui s'attache à ce que les physiciens appellent une théorie. Vous avez vous-même dit, en termes excellents : « La physique, comme toutes les sciences de la nature, procède par deux voies différentes : d'une part, l'expérience qui permet de découvrir et d'analyser un nombre croissant de phénomènes, de faits physiques; d'autre part, la théorie qui sert à relier et à rassembler dans un système cohérent les faits déjà connus et à guider la recherche expérimentale en en prévoyant de nouveaux. »

C'est bien cela : les théories nous apportent une sorte d'explication des faits observés et nous permettent de les comprendre, au sens étymologique du mot comprendre, qui signifie embrasser, saisir par l'intelligence, faire entrer dans un ensemble.

Pendant longtemps, la science si exactement vérifiée par les mouvements des astres et des projectiles, c'est-à-dire la mécanique classique, a servi de base aux théories du XIXe siècle ; l'on se tenait pour satisfait quand on avait apporté aux faits expérimentaux une explication de ce genre.

Il en est encore de même, en réalité; mais ce n'est plus à la mécanique classique que l'on s'adresse. Vous avez si profondément modifié cette dernière que, du même coup, tout le décor explicatif a changé.

On admettait un déterminisme rigoureux; il n'est plus assuré que par une probabilité qui tend à s'évanouir pour certains phénomènes élémentaires. On prévoyait exactement la marche future d'un petit projectile, quand on connaissait, à un moment donné, sa position et sa vitesse; mais voici qu'il est désormais essentiellement impossible de déterminer à la fois ces deux éléments. Peut-on, au moins, conserver à ce corpuscule son individualité pour en suivre l'histoire et le distinguer de ses pareils ? Pas toujours; il est des cas où même cette individualité doit disparaître. On pensait qu'en se faisant une image d'un phénomène il fallait exclure toute autre image qui contredirait la première; on est en droit, maintenant, d'envisager deux images presque opposées, que l'on appelle complémentaires, en prenant seulement certaines précautions pour qu'elles ne se heurtent pas de front.

Echec du déterminisme absolu.

C'est donc une véritable révolution de la pensée qui s'est opérée depuis vingt ans; elle atteint tous les domaines, puisqu'elle tient à la base de la notion d'explication. La biologie s'en ressent, comme la chimie et la philosophie des sciences, comme tous les chapitres de la physique. C'est un chambardement général, et vous en êtes grandement responsable. Le bond fait en avant a été si grand, il nous a entraînés si loin, que nous avons changé d'horizon et atteint des perspectives nouvelles qui plongent en partie dans les brumes de la métaphysique. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que le déterminisme absolu, souvent regardé comme le fondement même de la pensée scientifique, se trouve en échec. La liaison de l'antécédent, au conséquent, n'est plus assurée par la suite de solides chaînons que l'on n'apercevait, certes, pas tous, mais dont l'existence était regardée comme certaine et indispensable. Il apparaît seulement, pour les remplacer, une probabilité, rassurante dans le cas du mouvement d'un essaim nombreux de projectiles, mais qui tend à s'effacer et même à disparaître, lorsqu'on n'en considère plus que quelques-uns.

Une sorte de jeu, assez étendu, s'introduit dans l'articulation des événements; on a été jusqu'à parler du libre arbitre de la matière, et l'incertitude est devenue un principe. Etrange incertitude, dont on peut calculer les limites, mais dont on sait également qu'elles sont infranchissables. Tout cela n'est pas une imperfection du nouveau système, mais son essence même; déjà les jeunes savants s'exercent à penser ainsi, et n'en sont pas tellement embarrassés.

Les partisans du déterminisme, cependant, s'ils ont été chassés de plusieurs positions importantes, et s'ils ne peuvent plus prétendre que la base et la structure des raisonnements de la science moderne font corps avec leur doctrine, peuvent encore se défendre. Rien n'empêche absolument de penser qu'une liaison rigide existe entre la suite des événements; mais l'endroit où l'on saisirait cette liaison est devenu une sorte de zone interdite, que les théoriciens d'aujourd'hui se refusent à considérer, parce qu'ils croient savoir que toute tentative de ce genre est condamnée d'avance. La satisfaction des déterministes, autrefois si triomphante, est devenue assez platonique; leur défense s'est retranchée dans l'attitude, inattaquable du reste, d'un acte

de foi. Nul ne peut dire si l'avenir ne leur donnere pas, encore une fois, raison.

Tout n'est pas définitif dans les théories scientifiques actuelles.

Il n'est pas sans exemple de voir les discours de réception, à l'Académie française, cacher quelques épines assez pointues sous les fleurs dont ils couvrent le nouvel académicien. Je me garderai d'entrer dans cette voie et d'engager ainsi une lutte fratricide; mais je serai peut-être, au fond, d'accord avec vous pour estimer que tout n'est pas définitif dans l'aspect actuel de la pensée scientifique. Si un grand pas a été fait, ce n'est pas le dernier. Les théories ne peuvent guère renverser les faits bien observés, tandis que les faits ont toujours fini par venir à bout des plus belles théories. A la dernière équation qui résume la mécanique ondulatoire succédera une autre équation, probablement plus compliquée, que les cerveaux de nos successeurs (je les plains !) auront imaginée.

Peut-être alors verra-t-on s'évanouir les perspectives assez déconcertantes, dont je parlais tout à l'heure, et s'atténuer au moins ces singulières conséquences que l'esprit lucide et critique d'Emile Picard n'admettait sans doute pas sans quelques réserves, lui qui écrivait :

« Déjà, il faut le reconnaître, beaucoup de savants n'ont plus les mêmes idées sur le rôle et la valeur de la science que leurs devanciers d'il y a quelque soixante ans ; je veux dire que, devant les ruines de tant de systèmes, ils désespèrent de connaître le fond des choses; ils se rendent compte que, dans nos théories scientifiques, restant d'ailleurs de féconds et indispensables instruments de travail, nous ne raisonnons que sur des symboles. Nous rassemblons des faits pour avoir des idées, avec lesquelles nous cherchons à édifier des théories qui nous permettent de prévoir des faits nouveaux; c'est là, pour beaucoup, le cycle, qui ne se ferme jamais, de la connaissance scientifique. »

Peut-être songeait-il aussi à cette phrase désabusée qu'il aimait à citer, en disant : l'intelligence est cette faculté de l'esprit, grâce à laquelle nous comprenons finalement que tout est incompréhensible.

Il ne faut pas vous en faire un grief : vous n'avez pas voulu cela. Ces bouleversements font ressortir l'ampleur de votre œuvre, qui restera comme une page, presque sans précédent, dans l'histoire de la pensée humaine. C'est votre principal titre à l'hommage que l'Académie française a voulu vous rendre, par l'unanimité de ses suffrages. Mais vous en avez ajouté un autre par vos très beaux ouvrages de philosophie scientifique, écrits dans une langue que l'on rencontre bien rarement dans de tels livres. Leur forme, comme leur fond, les ont fait admirer par un très large public, qui vous doit de ne pas être resté tout à fait étranger à la révolution qui s'est opérée, là comme ailleurs. Votre activité, toujours aussi vive, trouvera peut-être, à travers la passe difficile, où les spéculations de l'esprit risquent parfois de s'égarer, de nouveaux sentiers pour continuer la route.

Vous avez montré que le génie français peut s'élever à des hauteurs où les progrès de la science servent à construire d'admirables édifices de pensée, au lieu d'aboutir à de monstrueux agents de destruction, et vous avez montré, aussi, que la langue française, lorsqu'elle est maniée comme vous savez le faire, sait mettre toute son élégante clarté au service des tâches les plus difficiles. Votre place était bien ici. Votre heure était bien celle qui sonne aujourd'hui.

Charles-Emile Picard (1856-1941).

Né à Paris le 24 juillet 1856. Reçu, en 1874, premier au concours de l'Ecole normale supérieure et second à l'Ecole polytechnique. En 1877, reçu premier à l'agrégation des sciences mathématiques ; docteur ès sciences. Maître de conférences à l'Ecole normale, chargé du cours de calcul différentiel et intégral, d'abord à la Faculté des sciences de Toulouse, puis à Paris, à la Sorbonne. En 1897, il est nommé professeur à la Sorbonne du cours d'analyse supérieure et d'algèbre supérieure. En 1889, membre de l'Académie des sciences pour la section de géométrie ; en 1917, secrétaire perpétuel de cette Académie, en remplacement de M. Darboux. En 1912, membre du Bureau des Longitudes, où il remplace Henri Poincaré ; élu le 27 novembre 1924 à l'Académie française, en remplacement de Charles de Freycinet, et reçu le 11 février 1926, par Marcel Prévost. M. Picard était docteur *honoris causa* de cinq Universités étrangères, membre de trente-sept Académies ou Sociétés scientifiques. Il mourut le 11 décembre 1941.

Il a publié dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences et dans des revues scientifiques de remarquables travaux, tant sur des problèmes ou recherches d'Analyse pure (équations différentielles, intégrales doubles, fonctions uniformes, etc.) que sur l'application de cette science à la géométrie, à la mécanique, à la physique. Il a publié aussi des ouvrages de haute critique scientifique, où l'érudit rejoint le philosophe. En plus de sa thèse de doctorat : *Application de la théorie des complexes linéaires à l'étude des surfaces et des courbes gauches*, mentionnons :

1897-1905 — *Théories des fonctions algébriques des deux variables indépendantes* (en collaboration avec G. Simart). 2 vol. Gauthier-Villars, Paris.
1900-1909 — *Traité d'analyse* (cours professé à la Faculté des sciences). 3 vol.
1902 — *Quelques leçons sur la mécanique suivies d'une première leçon de dynamique.*
1905 — *La science moderne et son état actuel.* Flammarion.
— *Sur le développement de l'analyse et ses rapports avec diverses sciences* (conférences en Amérique).
1906 — *Œuvres de Charles Hermite.* 4 vol. Gauthier-Villars.
1908 — *Sur le développement depuis un siècle de quelques théories fondamentales dans l'analyse mathématique* (conférence faite à Rome au IVe Congrès des mathématiciens). Armand Colin, Paris.
1913 — *L'œuvre de Henri Poincaré.* Flammarion, Paris.
1916 — *Œuvre de G.-H. Halphen* (en collaboration avec C. Jordan, H. Poincaré, etc.).
1922 — *La vie et l'œuvre de Pierre Duhem.* Gauthier-Villars, Paris.
— *Discours et mélanges.* Gauthier-Villars et Cie, Paris.
1924 — *Les théories de l'optique et l'œuvre d'Hippolyte Fizeau.* Gauthier-Villars.
— *Mélanges de mathématique et de physique* (en collaboration avec Simart). Gauthier-Villars.
1926 — *La vie et l'œuvre de Jules Tannery.* Gauthier-Villars et Cie, Paris.
— *Sadi Carnot,* biographie.

QUESTIONS SCOLAIRES

Conseil supérieur de l'enseignement public

Séance du 24 *juillet* 1945 : PREMIÈRE ESPÈCE. (Arrêté.)

Le Comité permanent du Conseil supérieur de l'enseignement public ;

Vu la déclaration faite le 4 décembre 1944 par Mlle Lavorel, à l'effet d'ouvrir dans la commune de Minzier (Haute-Savoie) une école primaire privée ; vu l'opposition formée à l'ouverture de cette école, le 30 décembre 1944, par M. l'inspecteur d'Académie de la Haute-Savoie ; vu la décision du Conseil départemental du 27 janvier 1945, confirmant ladite opposition ; vu l'appel formé contre cette décision par Mlle Lavorel ; vu la loi du 30 octobre 1886 ; vu l'ordonnance du 26 avril 1945 ; vu le décret du 7 juin 1945 ; ensemble les pièces du dossier ;

Ouï le rapport écrit d'un membre de la Commission des affaires contentieuses et disciplinaires ; ouï l'avocat de l'appelante dans ses conclusions ;

Considérant qu'à la suite d'une première opposition motivée par l'insuffisance du nivellement de la cour de l'école, une nouvelle opposition a été fondée sur un nouveau grief pris à l'article 14 de l'instruction ministérielle du 24 août 1936, un immeuble voisin se trouvant à moins de 8 mètres d'une des faces d'éclairage de la salle de classe ;

Mais considérant, d'une part, que le droit d'opposition ne saurait être fractionné et exercé par des actes successifs, d'autre part, que les instructions ministérielles n'ont pas force impérative absolue à l'égard des administrés ;

Considérant qu'en fait la salle de classe recevant sur une de ses faces un éclairage suffisant, le fait qu'une seconde face éclairante, non indispensable, se trouve à moins de 8 mètres d'une maison voisine, ne saurait, dans les circonstances de l'espèce, justifier le maintien de l'opposition...

Après en avoir délibéré, la moitié plus un des membres du Comité étant présents,

A la majorité absolue,

Reçoit l'appel, dit la demande de l'appelante bien fondée et, infirmant la décision du Conseil départemental, donne main levée de l'opposition faite par l'inspecteur d'Académie à l'ouverture d'une école privée par Mlle Lavorel.

Fait à Paris, le 4 *août* 1945 : RENÉ CAPITANT.

Séance du 24 *juillet* 1945 : 2° ESPÈCE.

Le Comité permanent du Conseil supérieur de l'enseignement public ;

Vu le jugement rendu le 25 avril 1945 par le Conseil départemental de l'Isère qui a prononcé contre Mlle G... (Sœur S...) la peine d'interdiction d'enseigner pendant trois ans ; vu l'appel interjeté contre cette décision par Mlle G... ; vu l'article 41 de la loi du 30 octobre 1886 ; vu l'ordonnance du 26 avril 1945 ; vu le décret du 7 juin 1945 ; ensemble les pièces du dossier ;

Ouï le rapport écrit d'un membre de la Commission des affaires contentieuses et disciplinaires ; ouï l'avocat de l'appelante dans ses conclusions ;

Considérant qu'au mois de janvier 1945 le portrait du maréchal Pétain était encore affiché dans la classe de Mlle G...

Qu'elle a fait réciter la prière rituelle d'entrée en classe à l'intention des miliciens de... récemment incarcérés ;

Qu'elle a ainsi commis une faute grave dans l'exercice de ses fonctions ;

Après avoir délibéré, à la majorité des deux tiers, la moitié plus un des membres étant présents ;

Reçoit l'appel et confirme le jugement prononcé le 25 avril 1945 par le Conseil départemental de l'Isère contre Mlle G...

Fait à Paris, le 4 *août* 1945 : RENÉ CAPITANT.

OBSERVATIONS. — I. L'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine a constaté la nullité de tous les actes portant atteinte à la composition ou à la compétence des Conseils ou Commissions universitaires. A ce titre, le Conseil supérieur de l'instruction publique, mis en sommeil durant l'occupation, eût dû être rétabli dans ses prérogatives et sa composition conformément aux lois des 27 février 1880 et 17 décembre 1933.

Il n'en a rien été cependant. Le libéralisme de nos institutions d'avant-guerre, ici comme ailleurs, n'a point encore retrouvé droit de cité. Une ordonnance du 26 avril 1945 a créé un Conseil supérieur de l'enseignement public destiné à remplacer les deux Conseils supérieurs de l'instruction publique et de l'enseignement technique. Elle a renvoyé, en outre, à une ordonnance ultérieure le soin de déterminer la composition, les pouvoirs et les attributions de ce nouveau Conseil.

En attendant ce texte, elle a créé, à titre provisoire, un Comité permanent dont les pouvoirs seront valables jusqu'au 31 décembre 1945. L'objet de ce Comité a été, notamment, de remplir les fonctions disciplinaires et contentieuses autrefois dévolues aux deux Conseils supprimés.

La composition assez étroite de ce Comité ressort de son rapprochement avec les Conseils supérieurs momentanément disparus (1).

II. Deux sessions ont été tenues au cours de l'année 1945 ; l'une en juillet, l'autre en décembre. Celle qui s'est tenue le 4 décembre 1945 n'a eu à examiner qu'une affaire concernant l'enseignement libre. Le Comité a prononcé la peine de l'interdiction absolue d'enseigner, c'est-à-dire le maximum légal, contre un professeur qui avait opéré une substitution d'enfant dans un examen. Il n'a été tenu aucun compte, pour mitiger la peine, des circonstances propres à l'espèce, c'est-à-dire du fait qu'il s'agissait d'un acte non prémédité, décidé le matin même de l'examen, en présence du malaise soudain d'un enfant déjà empêché l'année précédente, par les circonstances de guerre, de subir les épreuves du certificat d'études.

III. Les difficultés réglées lors de la première session sont plus intéressantes : la première espèce concernait

---

(1) Arrêté du 14 juin 1945 nommant les membres du Comité permanent du Conseil supérieur de l'enseignement public (*Journal Officiel*, 17. 6. 45, p. 3 627) :

« ARTICLE PREMIER. — Sont nommés membres du Comité permanent du Conseil supérieur de l'enseignement public créé par l'article 2 de l'ordonnance du 26 avril 1945 :

M. Edmond Faral, administrateur du Collège de France ;

M. L. Juillot de La Morandière, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Paris.

M. Alphonse Baudoin, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Paris ;

M. Paul Montel, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Paris ;

M. André Cholley, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris ;

M. Augustin Damiens, doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Paris ;

M. Fernand Mossé, professeur au lycée Louis-le-Grand ;

Mlle Courtin, professeur au lycée Molière ;

Mme Janssens, professeur à l'école normale d'institutrices de la Seine ;

Mlle Cavalier, directrice d'école à Boulogne-sur-Seine ;

M. Deveau, directeur de l'école hôtelière de Paris, 20, rue Guyot ;

M. Ducourneau, professeur technique adjoint au collège moderne de Puteaux (Seine).

ART. 2. — M. Gustave Roussy, recteur de l'Académie de Paris, est nommé vice-président du Comité permanent du Conseil supérieur de l'enseignement public.

ART. 3. — Le Comité permanent du Conseil supérieur de l'enseignement public est rattaché à la direction de l'enseignement supérieur. Le directeur de cet enseignement exercera les fonctions de secrétaire. Le chef du premier bureau de la direction de l'enseignement supérieur ou son représentant lui est adjoint en qualité de secrétaire rédacteur.

ART. 4. — Pour les affaires intéressant les établissements de recherche et de haut enseignement d'Etat qui ne relèvent pas de l'Université, M. Clovis Brunel, directeur de l'Ecole nationale des chartes, est adjoint aux membres du Comité permanent.

ART. 5. — Pour les affaires intéressant l'enseignement libre, sont adjoints aux membres du Comité permanent : M. Borgialle, inspecteur diocésain à Marseille, ancien membre élu du Conseil supérieur de l'instruction publique, et M. Cantagrel, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, ancien membre élu du Conseil supérieur de l'enseignement technique. »

une opposition à ouverture d'école, la seconde espèce une action disciplinaire.

La première espèce rappelle deux principes essentiels. D'une part, l'opposition à l'ouverture d'une école privée doit formuler tous les griefs de nature à empêcher son fonctionnement. Il importe, en effet, que le déclarant sache immédiatement à quoi il a à remédier pour que l'opposition soit levée. S'il en était autrement il pourrait être amené à faire certains travaux qui s'avéreraient ensuite inutiles en présence d'un nouveau grief auquel il ne lui serait pas possible d'obvier. Tel était le cas de l'espèce. Une première opposition avait signalé un vice de la cour. Il avait été procédé à la réfection de cette cour. Une deuxième opposition avait alors été produite à raison de la trop grande proximité d'un immeuble voisin. C'était là un vice qu'il eût fallu signaler dès le début, puisqu'il n'était pas possible d'y remédier. A quoi bon faire réparer la cour si c'était pour rendre ensuite ce travail sans intérêt en soulevant une autre difficulté impossible à vaincre.

D'autre part, l'obstacle invincible ainsi créé découlait d'une simple instruction ministérielle. Or, les textes de cette nature ne s'imposent pas aux administrés. Ce sont de simples textes concernant l'administration, dont elle peut s'affranchir et dont les tiers ont simplement intérêt à s'inspirer. Leur violation n'entraîne donc, en principe, aucune sanction.

En l'espèce, le texte violé n'avait aucun caractère essentiel. Il prêtait au surplus, à interprétation en ce sens que la proximité d'un immeuble voisin, de nature à enlever du jour, n'est une gêne qu'autant qu'il n'existe pas d'autre face d'éclairage. Ce n'était pas le cas de l'espèce. Il n'y avait donc aucun grief à tirer de ce qu'une seconde face non obligatoire d'éclairage était à moins de 8 mètres d'un autre immeuble.

En droit comme en fait, la seconde opposition n'était donc pas légalement motivée. C'est à bon droit que le Conseil supérieur a réformé la décision du Conseil départemental qui avait maintenu l'opposition.

IV. La seconde espèce comporte, en réalité, deux décisions. A raison de l'identité de leurs motifs, il n'en a été reproduit qu'une. Elle concerne l'institutrice. L'autre concernait la directrice, interdite d'enseigner pendant un an, pour n'avoir pas empêché les faits reprochés à sa subordonnée.

Ces deux décisions comportent de très sérieuses réserves à raison d'un de leurs attendus. Le premier est relatif à une carte postale épinglée, avec d'autres, au fond de la classe et qu'on avait oublié de retirer. On peut voir dans ce premier grief une certaine étroitesse d'esprit. Cependant, il était d'ordre légal, puisqu'une ordonnance du 12 octobre 1943, publiée en annexe à celle du 9 août 1944, prohibait « l'affichage dans tous les bâtiments et édifices publics, ainsi que dans tous les lieux habituels de réunion et dans tous les locaux ouverts au public, d'effigies du maréchal Pétain ». Il eût donc été préférable de s'en tenir à cette infraction pour justifier les peines prononcées.

Mais pour corser leurs motifs, le Conseil départemental, puis le Conseil supérieur ont retenu à titre de faute le fait d'une prière récitée à l'intention de miliciens de la localité récemment incarcérés. Pour mesurer toute la portée de ce grief, il faut préciser que les miliciens en question étaient des cultivateurs habitant des fermes isolées et qui, au moment de la création de la milice, avaient cru utile d'adhérer à ce mouvement pour se mettre à l'abri de certains terroristes qui avaient, dans la région commis des méfaits. Le curé de la localité les avait éclairés sur le but réel de la milice, si bien que trois mois après les adhésions données avaient été retirées. Il n'empêche qu'à la libération ces cultivateurs avaient été arrêtés. Leurs enfants fréquentaient la classe de la Sœur S... qui, dans une pensée charitable avait fait dire la prière à leur intention au moment où ils allaient passer en jugement.

On ne voit vraiment pas en quoi cette initiative pouvait être tenue pour illicite. La charité est l'essence même du christianisme. Elle se manifeste au profit de tous sans distinction et n'exclut point nos ennemis. En outre, la prière est la forme la plus discrète de la charité, puisqu'elle s'en remet à Dieu du soin d'exaucer nos demandes de la façon la plus conforme à sa Providence. On peut s'étonner, dans ces conditions, de voir les chefs de nos services d'enseignement les plus haut placés s'émouvoir d'une telle initiative. C'est d'autant plus vrai qu'ils sont les agents d'un Etat qui fait profession de laïcisme et qui, à ce titre, prétend ignorer tout ce qui est religieux. Il nous semble qu'il eût été plus opportun de ne point formuler cette critique et de limiter le motif de la condamnation au premier grief qui trouvait sa justification dans une ordonnance à l'abri, comme telle, de toute discussion.

J. R.

Vœu émis par le Conseil général de la Loire-Inférieure

Le Conseil général de la Loire-Inférieure,

rappelant les immenses sacrifices consentis par le département de la Loire-Inférieure au cours de la guerre,

rappelant les magnifiques exemples de patriotisme donnés par sa population, notamment au cours des opérations du secteur militaire de Saint-Nazaire,

considérant que ce département, dans sa très grande majorité, est profondément attaché à sa foi religieuse et que son attitude lui confère à nouveau le droit d'affirmer hautement sa volonté de faire respecter le caractère confessionnel de l'enseignement qu'un grand nombre de chefs de famille entendent faire donner à leurs enfants,

considérant qu'il y a lieu d'assurer l'égalité de tous les chefs de famille devant les charges de l'instruction de leurs enfants,

qu'il y a lieu de conserver la liberté de tous les chefs de famille dans le choix de l'établissement scolaire auquel ils entendent confier l'instruction de leurs enfants,

ÉMET LE VŒU

que soit instituée une carte scolaire délivrée à tout chef de famille ayant des enfants fréquentant un établissement scolaire quelconque (école maternelle, enseignement primaire, secondaire, supérieur, professionnel ou technique). — Que cette carte scolaire donne au chef de famille tous les droits et avantages légaux concernant l'enseignement : gratuité totale ou partielle, bourses, allocations, présalaires, etc., accordés par l'Etat, les départements, les communes ou les établissements, tels que les caisses des écoles. — Que le bénéfice de ces avantages soit accordé aux établissements libres, par l'intermédiaire d'associations de parents ou d'autres moyens. — Que ces associations soient reconnues d'utilité publique, gèrent les fonds provenant de l'Etat, des départements et des communes, ainsi que d'autre provenance, et assurent dans leur ressort : la rétribution du corps enseignant, conformément aux barèmes officiels, les pensions de retraite du personnel, la formation et le perfectionnement des maîtres, l'aide au fonctionnement des établissements,

Demande à Monsieur le préfet de la Loire-Inférieure de transmettre ce vœu à Monsieur le chef du gouvernement.

Ce vœu a été adopté le 28. 11. 45, par 32 voix contre 4.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

OCTOBRE 1945

SAMEDI 27. — Le président du gouvernement provisoire reçoit MM. Manuel Pastoriza Valverde, Antonio Parra Velasco et Demetrio Porras, respectivement envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires de la République Dominicaine, de l'Equateur et du Panama.

— La statue de Notre-Dame de Boulogne qui, depuis 1942, a parcouru un grand nombre de départements, arrive dans le diocèse de Paris. Elle est accueillie par S. Em. le cardinal Suhard, S. Exc. Mgr l'évêque de Versailles et une foule recueillie et priante de près de 40 000 personnes.

— Réunion à Paris de la délégation nationale de l'A. P. E. L., groupant les délégués des 17 régions académiques de la France. M. Charles Lesay a été élu président de l'Union nationale de l'A. P. E. L. La délégation a examiné la situation faite à l'enseignement libre et aux parents qui lui confient leurs enfants.

ETRANGER. — Le Pape reçoit 2 000 enfants malheureux de Rome, la plupart orphelins de guerre, assistés par des religieux avec le concours de l'U. N. R. R. A. et d'œuvres pontificales et italiennes. (Cf. *la Croix* du 30. 11. 45.)

— On apprend que le cardinal Hlond, au cours d'une visite aux anciens territoires allemands, a reçu la démission des évêques et a nommé à leur place des administrateurs apostoliques : le Dr Theodor Bensh à Ermland, le Dr Karol Milik pour la Basse-Silésie y compris Breslau, le Dr B. Kominek pour l'ancienne partie allemande de la Haute-Silésie avec résidence à Oppeln, le Dr Edmund Nowicki pour la Poméranie occidentale.

— Aux Etats-Unis, célébration du Navy Day (jour de la marine). Le président Truman passe en revue la flotte américaine sur l'Hudson, à New-York, et prononce un important discours où il énumère les douze points de la politique étrangère des Etats-Unis.

DIMANCHE 28. — ETRANGER. — Le Pape adresse un message radiodiffusé au peuple argentin, à l'occasion du centenaire de l'Apostolat de la Prière.

— A Rome, sacre de S. Exc. Mgr Martin Lucas, de la Société du Verbe-Divin, archevêque titulaire d'Adulis, et nouveau délégué apostolique pour les Missions de l'Afrique du Sud, succédant à Mgr Bernard Gijlswijk, O. P., archevêque titulaire d'Euchaita (mort le 22. 12. 44). Le prélat consécrateur a été S. Em. le cardinal Fumasoni-Biondi, préfet de la S. Cong. de la Propagande. Mgr Martin Lucas est né à Harlem (Hollande), le 16 octobre 1894 ; entrée en 1919 dans la Société du Verbe-Divin ; prêtre le 26 octobre 1924 ; maître des novices pendant quinze ans ; en 1942, provincial de la province hollandaise du Verbe-Divin. Les missions qui dépendent de la délégation apostolique de l'Afrique du Sud sont celles (18 vicariats apostoliques, 3 préfectures apostoliques, une Abbaye *nullius*) qui se trouvent dans les territoires de l'Union sud-africaine (Natal, Transvaal, Cap de Bonne-Espérance, etc.).

— A Florence, clôture de la 19e Semaine sociale italienne, ouverte le 22 octobre. Les études ont porté sur le problème de la nouvelle Constitution italienne. Dans une lettre, adressée au cardinal Luigi Lavitrano, président de la Commission cardinalice de l'Action catholique italienne, le Pape a rappelé les principes et donné des directives doctrinales. A l'issue du Congrès, une déclaration a été publiée fixant l'attitude des catholiques italiens à l'égard du problème constitutionnel. (Cf. *D. C.*, t. XLII, col. 865.)

— L'Assemblée consultative tchécoslovaque confirme la nomination de M. Benes à la présidence de la République, en attendant les nouvelles élections.

LUNDI 29. — ETRANGER. — Les Communes adoptent le projet de loi sur la nationalisation de la Banque d'Angleterre.

— A Londres, ouverture du Congrès mondial de la Jeunesse, où 64 nations sont représentées.

— M. Getulio Vargas, président du Brésil, démissionne ; il est remplacé par M. José Linharès, président de la Cour suprême.

MARDI 30. — ETRANGER. — On apprend la nomination de S. Exc. Mgr Carlo Serana, nonce apostolique à Bogota (Colombie), comme archevêque de Sorrente.

— Le gén. de brigade Mallaby, commandant des troupes britanniques à Soerabaja (Java), est assassiné par des extrémistes indonésiens.

— Arrivée à Stockholm de M. Baelens, nouveau ministre de France.

MERCREDI 31. — Ordonnance organisant la lutte contre la tuberculose (*J. O.* du 1. 11. 45).

ETRANGER. — A Valence (Espagne), mort de l'archevêque, S. Exc. Mgr Prudencio Melo y Alcade ; né le 7. 8. 1860, nommé auxiliaire de l'archevêque de Tolède en 1907, en 1913 évêque de Vitoria, en 1916 évêque de Madrid, en 1923 transféré au siège archiépiscopal de Valence.

— On publie les résultats définitifs des élections danoises. Les 148 sièges se répartissent comme suit : socialistes, 48 ; radicaux, 11 ; conservateurs, 26 ; parti de gauche (Venstre), 38 ; ligue de droite, 3 ; Dansk Samling, 4 ; communistes, 18.

— On apprend les résultats définitifs des élections norvégiennes du 7 oct. : travaillistes, 76 sièges ; conservateurs, 25 ; libéraux, 20 ; communistes, 11 ; agrariens, 10 ; parti chrétien, 8.

— Première réunion du nouveau Cabinet brésilien, sous la présidence de M. José Linharès. Affaires étrangères : M. Leao Velloso.

— A Cracovie, mort à l'âge de 72 ans de M. Witos, chef du parti paysan, qui fut trois fois président du Conseil de Pologne.

— Une mission pontificale, présidée par Mgr C. Chiarlo, ancien nonce apostolique, et composée de vingt-six membres, part pour l'Allemagne afin d'y organiser une œuvre d'assistance matérielle et spirituelle des ressortissants étrangers internés durant la guerre en Allemagne et qui n'ont pu encore regagner leur pays d'origine. La mission résidera à Eichstadt, où se trouve le nonce apostolique Mgr Orsenigo.

NOVEMBRE 1945

JEUDI 1er. — On annonce la mort d'Ignacio Zuloaga, portraitiste espagnol réputé, qui résidait en France.

— Près de 3 000 Scouts français font, en partie à pied, le pèlerinage de Chartres.

ETRANGER. — A Londres, ouverture de la Conférence des Nations unies pour la coopération dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la science, sous la présidence de Miss H. Wilkinson, ministre britannique de l'Education. 37 pays y sont représentés. La délégation française est présidée par M. Léon Blum.

— A Québec, clôture de la Conférence du ravitaillement. M. André Mayer est nommé président du Comité exécutif de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

— Formation du nouveau gouvernement norvégien. Premier ministre : M. Gerhardsen. Affaires étrangères : M. Lie.

— Elections municipales en Angleterre. Résultats : travaillistes, 1 375 élus ; conservateurs, 384 ; libéraux, 92 ; indépendants, 337.

— Dans le discours prononcé à l'occasion de l'ouverture du Parlement turc, le président Ismet Inonu déclare que la Turquie refuse toute cession de territoire.

VENDREDI 2. — Ordonnances portant statut du notariat, des avoués et des huissiers ; portant réglementation provisoire des agencesa de presse ; créant 18 centres d'éducation populaire pour la formation des maîtres d'éducation populaire et des animateurs des mouvements de jeunesse ; transformant les écoles privées des houillères du Nord et du Pas-de-Calais en écoles publiques et intégrant leurs maîtres dans les cadres de l'enseignement public. (*J. O.* des 2 et 3. 11. 45). Cette dernière mesure concerne 25 000 élèves et 800 instituteurs.

— Ordonnance réglementant l'entrée et le séjour des étrangers en France (*J. O.* du 4. 11. 45).

— Ordonnance sur la protection maternelle et infantile (*J. O.* du 5. 11. 45).

— Dernier Conseil des ministres avant la réunion de la Constituante.

— A Paris, clôture du 25e Congrès du christianisme social, ouvert hier sous la présidence du pasteur Marc Boegner. Thème « Reconstruire ».

— Mort de S. Exc. Mgr Joseph Schrembs, évêque de Cleveland (Ohio). Né à Ratisbonne le 12. 3. 1866, ordonné prêtre le 29. 6. 1889, il fut nommé vicaire général à Grand-Rapids (Michigan) ; élu évêque titulaire de Sophène, le 8. 1. 1911, il devint auxiliaire à Grand-Rapids, puis, le 11. 8. 1911, premier évêque de Toledo. Le 16. 6. 1921, Mgr Schrembs fut transféré au siège de Cleveland.

ETRANGER. — A Bruxelles, publication du compte-rendu Schmidt concernant l'entretien Hitler-Léopold III du 19. 11. 40, ainsi que d'une réponse du roi apportant des réserves à la portée et à la valeur de ce document.

— A Moscou, le Comité de l'Allemagne libre et l'Union des officiers allemands prononcent leur dissolution.

SAMEDI 3. — ETRANGER. — Les Etats-Unis remettent au gouvernement d'Ankara une note précisant leur point de vue sur la question des Détroits.

DIMANCHE 4. — A Strasbourg, clôture du 15e Conseil national des Eclaireurs unionistes qui, ouvert le 1er novembre par un culte en l'église Saint-Paul, a réuni plus de 1 000 chefs et cheftaines.

ETRANGER. — S. S. Pie XII reçoit en audience plusieurs centaines de membres de l'Association italienne des instituteurs catholiques, qui s'étaient réunis en Congrès à Rome. Dans une allocution, le Pape souligne l'influence de l'éducation sur la vie d'une nation, la responsabilité de l'instituteur et l'esprit qui doit inspirer l'œuvre éducatrice ; il

parle de l'idéal chrétien de l'instituteur, de sa situation sociale et du rôle des catholiques au sein du syndicat de l'enseignement.

— Elections générales en Hongrie. Répartition approximative des sufrages : petits propriétaires, 60 pour 100 ; sociaux démocrates, 19 pour 100 ; communistes, 17 pour 100 ; parti paysan, 4 pour 100.

— Condamnation à mort de Bardossy, ancien président du Conseil en Hongrie.

LUNDI 5. — A Paris, clôture de la 27e session de la Conférence internationale du travail. Elle a adopté des résolutions et recommandations en ce qui concerne le plein emploi de la main-d'œuvre, la protection des jeunes travailleurs, la législation sociale dans les colonies et l'étude des problèmes démographiques. Elle a adopté en outre une série de décisions en vue de régler l'intégration de l'O. I. T. (Organisation internationale du travail) dans l'organisation des Nations unies.

— Les délégués des partis communiste et socialiste, de la C. G. T. et de la Ligue des droits de l'homme, publient un programme à proposer au gouvernement.

— Au cours d'une réunion, à Paris, des Sionistes de France, ceux-ci demandent l'abrogation du Livre Blanc britannique de 1939, la liberté de la colonisation et de l'immigration juives, ainsi que la création, en Palestine, d'un régime politique permettant sa transformation en Etat indépendant avec une majorité juive.

ETRANGER. — On apprend la nomination de M. le chanoine J. W. M. Baeten, depuis une année environ vicaire général de S. Exc. Mgr P. Hopmans, évêque de Breda (Hollande), comme coadjuteur avec droit de succession. Mgr Hopmans, âgé de 80 ans, occupe le siège de Breda depuis 1914. Mgr Baeten est né le 18. 4. 1893 et fut ordonné prêtre le 2. 6. 1917.

— A Washington, ouverture d'une Conférence du travail, organisée par le président Truman. Elle réunit des délégués patronaux et ouvriers. Ces derniers réclament une augmentation de salaire de 30 % pour compenser la perte de gain qu'ils ont subie à la suite de la réduction de la durée du travail.

— On annonce la formation d'un nouveau Cabinet iranien. Président du Conseil : M. Ibrahim Hakimi.

MARDI 6. — Première réunion de l'Assemblée constituante sous la président de M. Cuttoli. Le général de Gaulle remet ses pouvoirs à l'Assemblée, qui le charge d'assurer l'expédition des affaires courantes.

— On annonce la nomination de M. le chanoine Charles de Provenchères à l'archevêché d'Aix-en-Provence, devenu vacant par la démission de S. Exc. Mgr du Bois de La Villerabel ; de M. le chanoine Victor Perrin à l'évêché d'Arras, devenu vacant par la démission de S. Exc. Mgr Dutoit, qui a reçu le titre épiscopal de Letopolis ; de M. le chanoine Robin à l'évêché de Blois, devenu vacant par le décès de S. Exc. Mgr Audollent ; de S. Exc. Mgr Maurice Rousseau à l'évêché de Mende, devenu vacant par la démission de Mgr Auvity, qui a reçu le titre épiscopal de Dionysiana.

S. Exc. Mgr de Provenchères, né en 1904 dans le diocèse de Moulins, fit ses études au Séminaire des Carmes, à Paris. Après quelques années de vicariat à Cusset (Allier), il fut nommé directeur spirituel au collège de Moulins et supérieur du Petit Séminaire, au Reray.

S. Exc. Mgr Perrin, né à Saint-Malo le 2 août 1894, entra au Séminaire en 1911, prit part à la guerre, qu'il termina comme lieutenant, et, après son ordination, conquit à Rome le doctorat en théologie. Il fut nommé successivement professeur d'Histoire ecclésiastique au Grand Séminaire, supérieur du Petit Séminaire de Saint-Malo et supérieur du Grand Séminaire et vicaire général.

S. Exc. Mgr Robin, né en 1897 à Amboise, termina ses études à Rome par le doctorat en théologie et en philosophie et par la licence en Ecriture Sainte. En 1923, il fut nommé professeur de dogme au Séminaire de Tours, et, en 1932, recteur de la basilique Saint-Martin et supérieur de l'œuvre des Petits Clercs.

S. Exc. Mgr Rousseau, né à Saint-Sulpice (Loir-et-Cher) le 11 janvier 1893, fit ses études au Petit et au Grand Séminaire du diocèse, prit part à la guerre et fut ordonné prêtre en 1921. Il fut nommé vicaire à Romorantin, vicaire à la cathédrale de Blois en 1927, en 1935, directeur des deux institutions Saint-François de Sales et Saint-Louis, et remplit les fonctions d'aumônier divisionnaire de 1939 à 1940. Nommé vicaire général et archidiacre de Vendôme en mars 1942, Mgr Rousseau était, depuis le 22. 6. 43, auxiliaire de Blois et évêque titulaire d'Isba. A la mort de Mgr Audollent, il fut élu vicaire capitulaire.

ETRANGER. — Publication à Londres, Washington et Rome du texte de l'armistice italien.

— A Washington, première réunion de la Commission consultative pour l'Extrême-Orient.

— Discours de M. Molotov, commissaire du peuple aux Affaires étrangères, contre l'exclusivité de la bombe atomique et contre la politique des blocs.

— En Finlande, arrestation de M. Ryti, ancien premier ministre, et de sept autres personnalités politiques, accusés d'être responsables de l'entrée en guerre de la Finlande en 1941. Le maréchal Mannerheim s'est rendu au Portugal.

MERCREDI 7. — Arrêté du ministre du Travail et de la Sécurité sociale fixant les appointements des professeurs de l'enseignement secondaire libre. (*J. O.* du 16. 11. 45.)

— M. Couve de Murville, ambassadeur de France, part pour Washington afin de faire connaître au département d'Etat les vues du gouvernement français sur le règlement du problème allemand.

ETRANGER. — Dans un discours devant les Communes, M. Churchill se prononce contre la révélation des secrets concernant la bombe atomique, tandis que M. Bevin revendique le droit pour la Grande-Bretagne d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins.

— Publication d'un exposé général du gouvernement hollandais en ce qui concerne l'avenir des Indes, et qui doit servir de base aux négociations avec les chefs indonésiens. Il réitère l'offre d'une large autonomie au sein d'un commonwealth néerlandais et promet l'égalité raciale, ainsi que des réformes politiques et économiques.

— Emeutes antijuives à Tripoli : pillages et massacres.

— Le record mondial de vitesse est établi par l'aviateur anglais H. J. Wilson, qui, à bord d'un *Meteor* à réaction, atteint en pointe la vitesse de 1 011 kilomètres à l'heure.

JEUDI 8. — Election de M. Félix Gouin comme président de l'Assemblée nationale constituante. Election des vice-présidents, des secrétaires de l'Assemblée, après entente préalable entre les trois grands partis.

— Le M. R. P. remet aux partis socialiste et communiste son programme d'action. Les délibérations des représentants des trois grands partis sur la base du programme « des gauches » et celui du M. R. P. n'aboutissent pas.

— Incidents à Bucarest à l'occasion du 24e anniversaire du roi Michel (11 morts et 85 blessés). 130 personnes comparaissent devant le tribunal militaire.

— Nomination du lieutenant général sir Allen Cunningham comme haut commissaire britannique en Palestine en remplacement de lord Gort, démissionnaire.

VENDREDI 9. — Ouverture, à Paris, d'une Conférence interalliée sur les réparations chargée de répartir l'équipement industriel que les Alliés seront autorisés à prélever dans les zones occidentales de l'Allemagne.

JEUDI 10. — Paris accueille les corps de quinze héros de la guerre et de la Résistance ; une garde d'honneur les veille toute la nuit aux Invalides, où une Messe est célébrée.

ETRANGER. — Bombardement de Soerabaja (Indes néerlandaises) par les forces britanniques, l'ultimatum du général Mansbergh étant resté sans réponse.

— Dans la zone allemande occupée par les troupes françaises, arrestation de l'ancien consul général (ayant rang d'ambassadeur) du Reich à Vichy, M. Krug von Nidda.

N° 954. — Nouvelle série : N° 42

Ce numéro contient :

Le directeur : R. Berteaux.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e.